



JEUDI 10 DÉCEMBRE 1992

No 35227 - 112e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Le Conseil fédéral avait décrit les risques d'un refus de l'EEE

C'est pire que prévu!



Somalie

Show à l'américaine

Les premiers soldats américains de l'opération «Restore Hope», 1800 Marines, ont débarqué dans la nuit de mardi à mercredi en Somalie. Sans rencontrer de résistance, ils ont rapidement pris le contrôle du port, de l'aéroport et des principaux points de Mogadiscio. Un show à l'américaine.

Page 2

Tribunal fédéral

Neuchâtelois à la présidence

L'Assemblée fédérale a élu le Neuchâtelois Jean-François Egli président du Tribunal fédéral pour deux ans, et le Valaisan Claude Rouiller à la vice-présidence.

Page 6

Ecoliers neuchâtelois

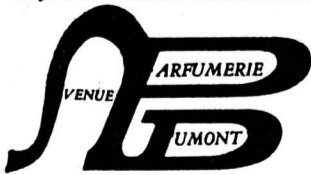
Une bonne nouvelle

Bonne nouvelle pour les écoliers neuchâtelois. Dès la rentrée d'août 1993, ils bénéficieront progressivement d'un horaire allégé ainsi que le prévoit le nouveau plan d'études secondaires. Au lieu de 33 périodes hebdomadaires, le plan prévoit désormais un horaire réduit en moyenne de 5%, soit entre 30 et 32 périodes, selon la section et le degré. Le Département de l'instruction publique a dû modifier la dotation de plusieurs disciplines.

Page 17

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES

Pour votre beauté et votre élégance
Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Maroquinerie
Parapluies
Toujours les dernières nouveautés



Avenue Léopold-Robert 53
132-12404

«Aucun pays européen ne peut se permettre de négliger un client aussi important que la Suisse», disaient les adversaires de l'EEE il y a encore une semaine. Belle illusion! Depuis dimanche soir, René Felber et Jean-Pascal Delamuraz avalent les pires couleuvres à chaque téléphone qu'ils reçoivent des capitales étrangères. L'isolement économique et politique de la Suisse s'accroît de jour en jour.

Berne
François NUSSBAUM

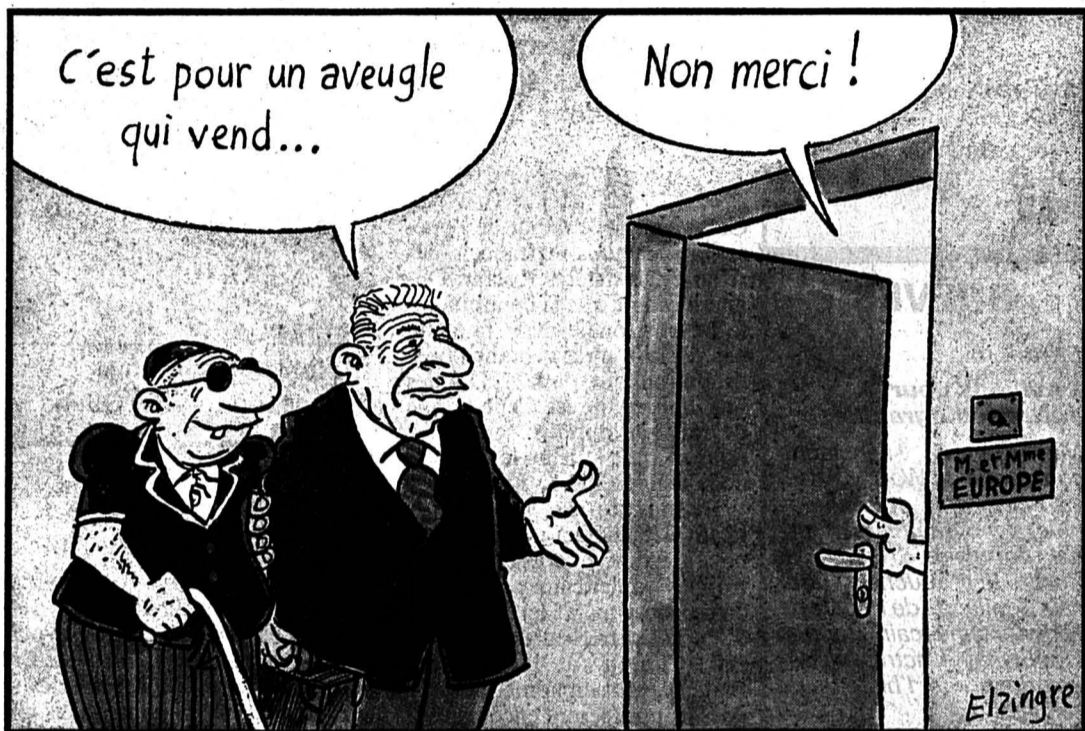
Après avoir entamé, hier, un débat sur la revitalisation de l'économie suisse, le Conseil des Etats attendait la réponse de Jean-Pascal Delamuraz. Elle est arrivée, tranchante comme un couperet. «Permettez-moi un petit tour d'horizon pour vous donner une idée du cadre international dans lequel va s'inscrire ce programme de revitalisation», a-t-il déclaré. Et le patron de l'Economie publique, submergé de téléphones des chancelleries européennes depuis dimanche soir, a donné cinq exemples de ce qui nous attend, après le refus de l'EEE par le peuple suisse, dimanche. ● Nous avons généreusement bénéficié jusqu'ici d'un accès aux marchés publics à l'étran-

ger, pour un volume équivalent à quelques centaines de millions de francs par an. C'est fini: les mesures de rétorsion, décrétées lundi par les capitales, sont en route, pour fermer ces marchés aux entreprises suisses. ● La Suisse devait prendre, pour six mois, la présidence de l'Association européenne de libre-échange (AELE). On peut se la dessiner. Nous serons, en outre, exclus de cette organisation, dont nous étions pourtant membres fondateurs. Car, désormais, la plupart de ses réunions seront consacrées à la mise en place de l'EEE, que nous avons refusé. «Nous n'avons plus rien à faire dans ce club, dont le siège est encore (pour combien de temps?) établi à Genève: beau gâchis!». ● La Suisse aurait pu se classer en tête des pays européens pour tout ce qui concerne la reconnaissance mutuelle des règles d'origine (obtention du label européen et avantages douaniers). Nous sommes aujourd'hui à l'écart de cette coopération. Pire: les accords de libre-

Ogi élu

L'Assemblée fédérale a élu hier le conseiller fédéral Adolf Ogi à la présidence de la Confédération pour 1993. Le chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie a obtenu 185 voix sur 208 bulletins valables. Le vice-président sera l'an prochain Otto Stich...

● LIRE EN PAGE 6



échange conclus par Bruxelles avec les pays de l'Est sont plus performants que ceux dont nous bénéficions depuis 1972. Nous sommes désormais relégués au niveau de Chypre ou Malte, derrière la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Hongrie. Excellente nouvelle pour les exportations pharmaco-chimiques et textiles... ● Dans le domaine du transport aérien - grâce à l'Accord de transit conclu entre Berne et Bruxelles - les compagnies suisses (Swissair, Crossair, Balair) bénéficiaient de l'accès aux lignes de cabotage (entre villes hors de Suisse) et aux négociations tarifaires. Mais cet accord était lié à celui sur l'EEE. Aujourd'hui, c'est la déroute, a lancé J.-P. Delamuraz: «Lorsqu'on

coupe à un avion une de ses ailes, il tourne en rond.» ● Il va falloir tenter de renégocier, bilatéralement, un rapprochement, si Bruxelles le veut bien. «C'est un incroyable gaspillage de forces, de temps et d'esprit pour essayer de réparer partiellement ce qui nous était offert sur un plateau d'argent grâce à l'EEE.» ● La Suisse comptait participer pleinement à l'ensemble des programmes européens de formation et de recherche. On vient de nous signifier que toute une partie pouvait être oubliée. Et tant pis pour notre industrie de pointe qui en avait impérativement besoin, et pour tous les jeunes chercheurs à qui s'ouvraient des perspectives enthousiasmantes.

ISOLEMENT BRUTAL
L'isolement du pays est donc «beaucoup plus brutal que prévu». Et pas seulement sur le plan économique. Nos partenaires (de l'AELE ou de la CE) n'ont pas oublié l'âpreté, parfois irritante pour eux, avec laquelle les négociateurs suisses ont discuté, durant deux ans, tous les points de l'accord EEE, pour obtenir un maximum de concessions. Et aujourd'hui, non seulement nous ne ratifions pas cet accord, mais nous multiplions les difficultés de nos partenaires pour le mettre en place entre eux. «Nous avons refusé les conditions de la solidarité, il est évident qu'on ne nous fera pas de cadeaux sur le plan politique.» F.N.

Football - Coupe des champions: victoire milanaise

Le calibre supérieur



Gullit - Hoekstra
L'AC Milan fait cavalier seul dans le groupe B de la Coupe des champions.

● Lire en page 11

OPINION

Beau travail, merci!

Beau travail, intelligent et perspicace, que celui effectué depuis un an par les grands ténors de l'anti-Europe, MM. Blocher, Bonny, Walter Frey et autres. Après avoir réveillé, justifié, assumé et répercuté au loin les voix les plus éraillées du nationalisme helvétique, les voici éberlués au bord du gouffre qu'ils ont creusé. Depuis un an, le Conseil fédéral répète sur tous les tons qu'un refus de l'EEE n'équivaut pas au maintien de la situation actuelle. Les opposants n'ont pas voulu le croire. Refusant d'écouter des arguments qui les agaçaient, ils ont tablé sur la richesse et les performances helvétiques, bien suffisantes pour nous assurer l'avenir et pour nous permettre de refuser d'aller plus loin. Mais, on le voit aujourd'hui, ne pas faire le pas de l'EEE, ce n'est pas rester en place mais reculer, puisque tous nos partenaires, eux, avancent. En trois jours, les premiers effets arrivent: les commandes publiques à l'étranger, généreusement attribuées à des entreprises suisses (avec des centaines de millions de francs à la clé), se ferment déjà. Malgré nos performances, on nous tourne le dos, à l'AELE, dans les programmes de recherche européens, dans l'achat de produits industrialisés ou dans les services. Swissair, souvent récompensée comme la «meilleure» compagnie du

monde, va peut-être devoir fermer boutique et vendre sa flotte. Elles sont où, M. Blocher, ces performances suisses incontournables? Par un petit effort d'imagination, on peut parfaitement comprendre le refus d'un paysan appenzellois, devant ce grand «espace» qui désécure son univers mental. De la part de politiciens de longue date - doublés d'hommes d'affaires peu naïfs - c'est totalement inadmissible. Car ce sont leurs discours qui ont conforté le paysan de Herisau ou d'Altorf. On l'a dit, ces messieurs sont aujourd'hui éberlués. Ils demandent même qu'on ne retire surtout pas la candidature de la Suisse à la Communauté européenne - eux qui ont chaque fois prononcé le mot «Bruxelles» en vomissant les insultes les plus invraisemblables... Alors admettez aujourd'hui, messieurs les opposants, que vous vous êtes trompés, déposez une motion urgente au Parlement pour que le peuple et les cantons puissent revoter rapidement sur l'EEE et, pour l'appuyer, lancez une initiative populaire dans ce sens. Venant de vous, cette démarche aura du poids, et des échos jusqu'à Lisbonne et Stockholm, en passant par Bruxelles. Vous êtes d'avance assurés du soutien, actif et non rancunier, de tous les partisans de l'ouverture. François NUSSBAUM



Collège 85
La Chaux-de-Fonds
132-12879

Mignon de porc
Fr. 28.-/kg

Filet de bœuf
1er choix
Fr. 45.-/kg

Chinoise coupée
congelée, roulée
Fr. 30.-/kg

Ouvert
le samedi
jusqu'à
midi

Début sous les projecteurs de l'intervention humanitaire en Somalie

Un show à l'américaine

L'intervention armée à vocation humanitaire a débuté hier en Somalie sans incident. Les premiers «marines» américains ont débarqué dans la nuit et pris rapidement le contrôle de l'aéroport et du port de la capitale Mogadiscio. Dans la matinée, une centaine de soldats français représentant l'avant-garde d'un détachement de 2100 hommes sont arrivés à leur tour à l'aéroport.



Plages somaliennes

Silence, on tourne! Quand la réalité dépasse la fiction...

(Keystone-AP)

Commentant le début de l'opération, le ministre français des Affaires étrangères Roland Dumas a estimé que la communauté internationale avait fait «un pas décisif» en acceptant l'opération militaire de l'ONU à des fins humanitaires. Celle-ci «ne devrait pas durer six mois», a pour sa part affirmé le ministre de la défense Pierre Joxe.

De son côté, le secrétaire américain à la défense, Dick Cheney, a estimé que le retrait des troupes américaines pourrait commencer avant le 20 janvier, date de l'entrée en fonction de Bill Clinton à la Maison-Blanche, tout en admettant que «des troupes seront encore là (en Somalie) à la fin de janvier et en février».

La prochaine phase de l'opération «Rendre espoir» prévoit une avance coordonnée des troupes étrangères vers les villes de l'intérieur des terres, - Bar-

En direct!

«Pourriez-vous vous écarter un peu, afin que nos «marines» puissent arriver sans encombre?», a demandé poliment à la presse un officier américain à son débarquement en Somalie. Et l'officier de promettre un «très beau spectacle» si les journalistes n'entravent pas les opérations militaires. De fait, les télespectateurs américains ont pu suivre en direct le feuilleton des premières heures de «Restore Hope».

Les centaines de journalistes présents en Somalie avaient été avertis de l'endroit où se trouver à l'«heure H». Comme prévu, ils ont pu entendre de

la plage, peu après minuit, les moteurs des premiers canots amenant une douzaine de commandos d'élite de la marine américaine.

Malheureusement, le spectacle a mal commencé, avec l'arrestation violente par les marines de sept Somaliens, qui, selon des témoins, dormaient dans un hangar dont ils étaient les gardiens. Bien qu'un officier pakistanais du contingent des Nations Unies ait averti qu'ils étaient inoffensifs, les sept Somaliens ont été jetés à terre, tandis que les marines leur posaient le pied sur l'épaule. Tout cela sous l'œil des caméras. (ats)

10.12.1898 - Fin de la guerre hispano-américaine: Cuba, Porto Rico, Guam et les Philippines cédées aux Etats-Unis contre 20 millions de dollars.

10.12.1963 - Zanzibar devient indépendant au sein du Commonwealth britannique.

10.12.1978 - Prix Nobel de la paix au président égyptien Anouar Sadate et au premier ministre israélien Menahem Begin.

BRÈVES

Etats-Unis
3 millions pour une autobiographie

Mia Farrow, l'ancienne compagne de Woody Allen, va écrire son autobiographie, a indiqué hier le journal populaire «New York Post». Elle touchera pour cela 3 millions de dollars de l'éditeur américain Bantam Doubleday. L'actrice va dépeindre toute l'histoire de sa vie.

CIA et Irangate
Un ancien chef sur la sellette

Clair E. George, ancien responsable de la CIA, a été reconnu coupable hier de mensonge dans le scandale de l'Irangate. Un jury fédéral américain a estimé que M. George avait menti à des commissions d'enquête du Congrès américain en 1986.

Ecologie mondiale
Forte dégradation

La dégradation de l'environnement mondial s'est fortement accélérée depuis vingt ans, constate un rapport détaillé publié hier par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, analysant la période 1972-1992. Selon cette étude, «l'environnement mondial s'est irréversiblement détérioré et continue de le faire à un rythme alarmant».

Proche-Orient
Concessions israéliennes

Le chef de l'OLP Yasser Arafat a affirmé hier à Tunis que les négociateurs israéliens aux pourparlers de paix israélo-arabes de Washington avaient offert aux Palestiniens de faire des concessions contre l'arrêt des revendications sur Jérusalem. Lors d'une cérémonie marquant le 5e anniversaire de l'Intifada dans les territoires occupés, M. Arafat a rapporté que les Israéliens «nous ont dit d'oublier Jérusalem et qu'en échange, ils nous donneront ce qu'on veut».

Kaboul
Présidence bombardée

Deux chasseurs-bombardiers appartenant à la milice du général Rachid Dostam ont bombardé hier les bâtiments de la présidence afghane et du ministère de la Défense à Kaboul. Les autorités officielles n'ont pas fait état de dégâts ou de victimes.

Troisième jour d'émeute en Inde

Le bilan s'alourdit

Pour le troisième jour consécutif, de violentes émeutes inter-religieuses se sont déroulées hier dans plusieurs Etats de l'Inde après la destruction de la mosquée d'Ayodhya (Uttar Pradesh, nord du pays). Près de 700 personnes ont été tuées.

Dans les cinq Etats les plus touchés, des bandes d'hindous et de musulmans armés de couteaux, de pierres et de bombes incendiaires se sont affrontées, incendiant des habitations, des temples, des mosquées et des commerces. A Bombay notamment (Etat du Maharashtra), au moins 20 personnes ont été tuées. La police a ouvert le feu sur les émeutiers qui lançaient des pierres sur des bâtiments et y mettaient le feu.

Des affrontements meurtriers ont également été signalés dans les Etats d'Assam, d'Uttar Pra-

desh, de Gujarat et Karnataka.

Nombre d'Indiens sont demeurés chez eux, en réponse à l'appel à un jour de grève lancé par le parti Bharatiya Janata (BJP, parti national hindou), dont les dirigeants - Murli Manohar Joshi et L.K. Advani - accusés d'attiser les violences ont été arrêtés. Le procès des deux hommes devait s'ouvrir jeudi à Faizabad, ville jumelée à Ayodhya. Ils risquent une peine maximum de 11 ans de prison.

Les autorités ont interpellé mercredi 26 militants hindous qui avaient été blessés lors de la destruction de la mosquée dimanche. Selon un haut responsable de la police, d'autres interpellations devraient suivre bientôt.

SLOGANS HOSTILES

Sur le plan politique, les débats ont été ajournés jusqu'au 16 décembre dans les deux chambres

du parlement en raison des tensions croissantes.

Des parlementaires de l'opposition ont scandé des slogans hostiles au Parti du Congrès du premier ministre Narasimha Rao en raison de l'arrestation des dirigeants du BJP. Quant aux membres du parti du Congrès, ils ont réclamé une résolution censurant le BJP pour la destruction de la mosquée que le gouvernement a promis de reconstruire.

A l'étranger, le Pakistan a également été le théâtre d'émeutes, particulièrement Karachi d'où 108 diplomates indiens et leur famille ont été évacués après l'invasion de leur consulat par un groupe de musulmans criant vengeance. Le conflit religieux s'est aussi étendu à la Grande-Bretagne où des attentats ont été commis contre une mosquée et des temples hindous. (ap)

Détention de Hans Bühler en Iran

Procès du Suisse ouvert

Le procès de Hans Bühler, détenu en Iran depuis près de neuf mois, s'est ouvert hier devant le tribunal militaire à Téhéran, a confirmé le porte-parole du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), Marco Cameroni. L'homme d'affaires suisse est officiellement accusé de contacts illégaux avec des militaires, de corruption et de consommation d'alcool hors des lieux autorisés.

Selon les informations du DFAE, le premier jour du pro-

cess devait être consacré à une audition. Hormis M. Bühler, d'autres personnes ayant eu des contacts illégaux avec l'homme d'affaires suisse sont accusées.

Dernièrement celui-ci a reçu la onzième visite d'un membre de l'ambassade suisse. M. Cameroni a cependant souligné que la défense de l'accusé ne relevait pas des compétences du DFAE. Aucun membre de l'ambassade n'assistera au procès, mais la représentation diplomatique suisse se tiendra au

courant de son déroulement. L'instruction préliminaire concernant Hans Bühler avait été bouclée officiellement au début du mois de novembre. Avant son arrestation en mars de cette année, M. Bühler travaillait en Iran pour le compte de la société zougnoise Crypto S.A. Cette entreprise a assuré la défense de son employé en déléguant trois avocats dont un Iranien qui a pu consulter l'acte d'accusation et s'est entretenu régulièrement avec son client. (ats)

Angola

L'UNITA au gouvernement

L'UNITA a déclaré hier être prête à se joindre au gouvernement d'union nationale en Angola et à fondre ses éléments armés au sein de l'armée nationale.

Dans un communiqué parvenu à Reuter à Lisbonne, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) demande en même temps que l'ONU envoie une force de

maintien de la paix dans le pays. Selon ce communiqué, Jonas Savimbi, chef du mouvement qui a mené une guerre de 16 ans contre le régime marxiste de Luanda, réaffirme être prêt à participer au deuxième tour de l'élection présidentielle face au président sortant Jose Eduardo dos Santos, en ballottage au premier tour.

(ats, reuter)

Assassinat du président Bou迪亚f en Algérie

L'acte d'un isolé

La commission d'enquête sur l'assassinat, le 29 juin dernier, du président Mohamed Bou迪亚f, a conclu à un acte isolé de l'assassin présumé, le sous-lieutenant Lembarek Boumaarafi, a annoncé hier l'agence de presse algérienne APS. Cette conclusion figure dans le deuxième

rapport de la commission d'enquête remis hier au Haut Comité d'Etat (HCE, présidence collégiale), a indiqué APS. Ce deuxième rapport, dont la teneur n'a pas été révélée, contredit le premier rapport qui rejetait la thèse de l'acte isolé d'un fanatique religieux. (ats, afp)

Septante morts en Bolivie

Eboulement meurtrier

Un éboulement suivi d'un glissement de terrain a fait au moins 70 morts dans un camp de mineurs mardi à l'aube dans le nord de la Bolivie, selon un nouveau bilan provisoire établi hier.

A la mi-journée, 70 cadavres avaient été retirés du torrent de boue et de pierres qui s'est abattu sur le campement des ouvriers de la mine d'or de Llipi (350 km au nord-est de La Paz) alors qu'il était occupé par environ 1200 personnes. Le nombre

des disparus est évalué à plusieurs dizaines.

Un dirigeant de la Fédération régionale des Coopératives aurifères (FERRECO), Zacarias Flores, a précisé que la colline qui s'était éboulée surplombait le campement d'une vingtaine de mètres. Minée par les pluies et les galeries creusées à sa base, elle a provoqué dans sa chute un glissement de terrain qui a partiellement entraîné le campement et ses occupants dans le lit de la rivière Tipuani. (ats, afp)

FUST CUISINES BAINS

MIAMI 5'250.-
Y compris appareils

Façades synthétiques de qualité supérieure équipées du nouveau système de coulissants FUST.

Appareils encastrables Bauknecht: cuisinière ESN 1487, plan de cuisson EN 1482 IN, réfrigérateur KOC 1533, Hotte d'aspiration Novomatic AH 906, évier Blanco Classic 4 S, mélangeur d'eau Arwa 19510

Les cuisines? Parfaites, comme toujours chez FUST!

CHALET 9'320.-
Y compris appareils

Façades en chêne très résistant. Les cuisines? Parfaites, comme toujours chez FUST!

Appareils encastrables Bosch: cuisinière HEE 616 G, plan de cuisson NCM 685 C, lave-vaisselle SMI 4026, réfrigérateur KIL 1633, Hotte d'aspiration Novomatic AH 2106, évier Franke CP 611 78 A, mélangeur d'eau KWC 104123

Venez voir l'une de nos grandes expositions-cuisines!

Grâce à l'organisation FUST: rénovation de cuisines/salles de bains comprenant maçonnerie, peinture, électricité, installations sanitaires, carrelage, etc. à un prix fixe garanti à 100%. "Pas de rénovation sans offre FUST!"

LE SERVICE FUST:

- En permanence, cuisines d'exposition ou de fin de série à prix super-avantageux
- 5 ans de garantie sur les meubles • Organisation de l'ensemble des travaux de transformation/rénovation • Offre-minute par ordinateur en fonction des dimensions de votre cuisine • Gamme immense d'appareils de marque au choix

FUST Exposition à:

Neuchâtel, rue des Terreaux 5 Tél. 038 25 53 70
Bienne, rue Centrale 36 Tél. 032 23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 9 Tél. 024 21 86 16

05-2569-11/4x4



Depuis plus de 100 ans à votre service!



Choucroute, compote aux raves, porc fumé, porc salé, saucisses et saucissons neuchâtelois

Pour les fêtes de fin d'année, réservez dès maintenant vos commandes! Vous serez servi comme vous le désirez



Le maître boucher: votre spécialiste en viande



IMMOBILIER

132-12385
tout pour la vue...
novoplic
2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

RAMASSAGE GRATUIT

Meubles, vêtements, bibelots, vaisselle, livres en bon état.

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
039 / 28 37 31

À LOUER TOUT DE SUITE OU À CONVENIR, rue du Nord 176 à La Chaux-de-Fonds
locaux entièrement rénovés et aménagés
à l'usage d'artisanat, de commerce ou d'industrie de 326 m², 2e étage, monte-charge, W.-C., lavabos, galetas de 30 m², 4 places de parc.
Gérance Reynier et Jacopin,
☎ 038/25 12 18. 450-986

À LOUER
A La Chaux-de-Fonds
Rue Fritz-Courvoisier 34f dans un immeuble neuf
4 1/2 PIÈCES
cuisine agencée, quartier tranquille proche du centre ville, idéal pour les enfants.
Libre tout de suite ou à convenir.
Loyer dès Fr. 1432.- + 157.- de charges.
Pour tous renseignements. 28-486

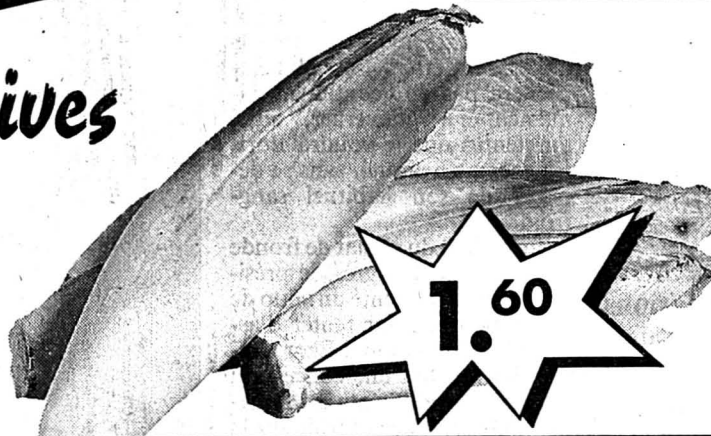
Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

visavis

actuel cette semaine

valable du 10.12. au 12.12.92

Endives tendres
500 g



1.60

Choux-fleurs étrangers

kg **2.30**

Gruyère
• doux 100 g **1.85**
• salé 100 g **1.95**

tessy Yogourt
Lait entier 180 g **-.70**
500 g **1.50**

Jambon roulé fumé sans couenne kg **12.90**



Germidor
Vins du Valais 1991

Fendant Vin blanc 75 cl **6.90**
Dôle Vin rouge 75 cl **8.90**
Pinot Noir Vin rouge 75 cl **9.90**
Oeil-de-Perdrix Vin rosé 75 cl **9.90**

MAGA Lessive complète compact 3 kg **15.50**

sais Friture 100 1 litre **5.45**
Hero Gourmets Choix de légumes à la Parisienne 540 g **4.50**

Jempe Mouchoirs 10 x 10 **1.95**

JACOBS Médaille d'or Café moulu, sous vide 250 g **3.60**
500 g **6.45**

Lindt Boules Lindor • clair 250 g **7.50**
Cailler Femina «Dentelle» 500 g **16.90**

Palmolive pour la vaisselle 750 ml **3.20**

W 50/92

Retraités! sécurisez votre logement

Bénéficiez des subsides de l'aide au logement en achetant votre appartement à SAINT-IMIER.
Exemple: 3 pièces, grand balcon, 2 caves.
Mensualité dès **Fr. 653.-** + charges.
☎ 032/91 25 45 28-440

A louer FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL

A l'est de la ville de Neuchâtel (dans ancien immeuble Favag)
SURFACES COMMERCIALES
(bureaux, industrie, exposition-vente, atelier, dépôt) de 300, 500, 1200 m² ou plus
Quai de chargement, monte-charge, places de parc, transports publics, accès direct au réseau autoroutier.
Libres tout de suite ou date à convenir.
FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 7 ☎ 038/24 03 63 28-1464

IMMOBILIER

A louer Quartier Jaluse au Locle
Magnifiques appartements de 3 pièces entièrement rénovés.
Avec cuisine agencée, W.-C., salle de bains, dépendances.
Possibilité de prendre une conciergerie à temps partiel.
Places de parc à disposition.
Libres: tout de suite ou à convenir.
☎ 039/23 26 55 (heures de bureau) 132-12063

DIVERS

Toyota Corolla 1.6 LB
1988, 55000 km, blanche Fr. 9900.-
Nissan Patrol 4 WD TD
1989, 44000 km, grise Fr. 26 700.-
Garage des Montagnes
☎ 039/23 64 44 132-12003

Publicité intensive, Publicité par annonces

ALAIN MORISOD & SWEET PEOPLE CONCERT DE NOËL

LA CHAUX-DE-FONDS
Temple de l'Abeille
Lundi 14 décembre 1992 à 20 h 30
Vente des billets:
SUPERCENTRE VILLE
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 89 01 14-439



Congrès des députés du peuple à Moscou

Gaidar sur un siège éjectable

10 décembre 1848 - Louis-Napoléon Bonaparte est élu président de la République française. Né le 30 avril 1808, il fut élevé par sa mère en Suisse et suivit l'école d'artillerie et de génie de Thoune. Il tenta de prendre le pouvoir à deux reprises et se retrouva emprisonné. Après s'être évadé et avoir gagné l'Angleterre, il est élu député dans huit départements après la Révolution de 1848. Il parvient grâce à son habileté à être élu président de la République à une écrasante majorité.

BRÈVES

Londres

Explosion dans le métro

Une explosion d'origine criminelle s'est produite hier en début de soirée dans une station de métro de Londres, sans faire de victime, a indiqué la police. L'explosion a eu lieu dans la station de Woodside park, dans le nord de Londres.

Journal tchécoslovaque Sombre «remake»

La publication par un journal tchécoslovaque d'une liste de personnalités juives actives dans la vie culturelle du pays ravive les craintes d'un regain d'anti-sémitisme en Tchécoslovaquie. Sous le titre «Liste partielle de Juifs et de mérités dans la vie culturelle actuelle en Tchécoslovaquie», l'hebdomadaire Politika a publié 168 noms de personnalités travaillant dans le théâtre, la télévision et les industries de l'art.

TGV français Les Alpes reliées

La mise en service d'une nouvelle ligne à grande vitesse contournant l'est de Lyon mettra, à partir du 13 décembre, Grenoble et Chambéry à moins de trois heures de Paris par le rail, a annoncé hier la direction régionale de la SNCF.

Rudolf Nouriev Au plus mal

Rudolf Nouriev, 54 ans, est hospitalisé à Paris depuis le 20 novembre, a déclaré mercredi le quotidien britannique The Evening Standard. Ettore Mo, l'ami du danseur étoile d'origine russe, l'a interviewé dans sa chambre d'hôpital, selon le journal. «Il parlait extrêmement lentement. Parfois il s'écoulait 10 minutes avant qu'il réponde à mes questions». D'après les médias britanniques, Rudolf Nouriev souffre du SIDA.

Autrichiens Favorable à la CE

58% des Autrichiens sont favorables à l'adhésion de leur pays à la CE contre 40% de «non», selon un sondage effectué par l'Institut Gallup et publié par la revue News à paraître jeudi. Selon ce sondage, 59% des personnes interrogées disent également «oui» à l'Es-pace économique européen (EEE), contre 39% d'opposants.

Tous les arguments avaient pourtant été utilisés par Boris Eltsine pour tenter de convaincre les députés qu'Egor Gaidar était le meilleur chef de gouvernement possible pour la Russie. Rien n'y a fait. Ni concessions de dernière minute, ni négociations en coulisses ou plaidoyers élogieux. Lors d'un vote à bulletin secret, les députés ont rejeté hier la candidature d'Egor Gaidar au poste de premier ministre. Il a obtenu 467 voix, alors qu'il lui en fallait au moins 521 pour être confirmé dans la fonction qu'il occupe de façon temporaire depuis juin dernier.

Moscou

Patrick CHABOUDEZ

L'issue du scrutin n'est pas vraiment une surprise, après l'avalanche de critiques très dures subies par Egor Gaidar ces derniers jours. Celui-ci n'a d'ail-

leurs pas paru particulièrement démonté par ce résultat. «Nous n'avions aucune illusion sur notre popularité au Congrès», a-t-il déclaré. Cette défaite ne l'empêchera pas de «continuer calmement» à gouverner, aussi longtemps que le voudra Boris Eltsine, a-t-il ajouté, sans se départir de son habituel sang-froid.

Conscient du climat de fronde qui règne au Congrès, le président russe avait tenté un coup de poker mardi. Pour tenter d'assurer la nomination d'Egor Gaidar, il avait fait une concession majeure, en «offrant» au Parlement un droit de contrôle sur la nomination de quatre des principaux ministres. Défense, Sécurité, Intérieur et Affaires étrangères. Ce droit, les députés l'ont bien sûr accepté, en adoptant massivement l'amendement constitutionnel nécessaire. Mais ils n'ont pas pour autant élu Egor Gaidar. Une illustration du fossé qui sépare désormais le législatif et l'exécutif.

Le vote négatif du Congrès n'accuse pas nécessairement Egor Gaidar à la démission. Selon la constitution, Boris Eltsine peut en effet prolonger son mandat de «premier ministre en exercice» pendant encore trois mois. Et c'est très probablement ce que va faire le président russe.

STRATÉGIE À DÉFINIR

Le gouvernement russe tenait hier soir une réunion pour tenter



Egor Gaidar

Les députés russes ne lui ont pas fait confiance. (EPA/Keystone)

de définir une stratégie afin de poursuivre les réformes, malgré l'opposition déclarée d'une majorité des députés. Des remaniements ministériels sont dans l'air. Egor Gaidar lui-même en a

reconnu la nécessité hier matin lors de son intervention devant le Congrès; «Durant cette année, l'exécutif a remporté des succès, mais il y a des personnes qui n'ont pas bien fait leur tra-

vail», a-t-il admis. Il ne s'agit pas de «livrer» des ministres à l'opposition, a tenu à préciser Egor Gaidar, mais «c'est une équipe renouvelée qui doit aborder la nouvelle étape».

Personne ne pensait que ce 7e Congrès serait une simple formalité pour Boris Eltsine et son équipe. Cependant, l'opposition est plus déterminée que prévue et le président russe, malgré des concessions assez substantielles, a subi une succession de revers. L'essentiel a tout de même été préservé, puisque les amendements renforçant le contrôle du Parlement sur l'exécutif ont été repoussés de justesse samedi dernier.

Le gouvernement russe paie aujourd'hui le prix des réformes économiques. En début d'année, Boris Eltsine annonçait une stabilisation pour fin 1992 déjà. Des espoirs déçus. Plus réaliste, Egor Gaidar a admis que cette année avait été consacrée au «démontage» de l'ancien système, mais que 1993 serait plus «constructif».

Une semaine de débats souvent stériles ont posé une nouvelle fois la question de l'utilité même de ce Congrès élu en 1990 du temps de l'URSS. Cet organe législatif, aussi encombrant que conservateur, a amplement démontré qu'il entendait paralyser le cours des réformes. Au point que sa dissolution pourrait devenir une priorité pour Boris Eltsine. P.C.

Le sommet d'Edimbourg s'annonce difficile

L'Europe cherche le compromis

Le Conseil européen qui se tiendra vendredi et samedi dans la capitale écossaise s'annonce comme l'un des plus difficiles de l'histoire des Douze et nul ne s'aventure à en prédire le succès. D'autant que le contexte de morosité et de frilosité économique à l'échelle mondiale n'est guère propice à la construction communautaire.

«Non, l'Europe n'est pas en panne», a pourtant souligné le président Mitterrand dans une interview publiée hier par le Financial Times. Pas en panne, certes, mais les ratés dans la mécanique ne manquent pas et les Douze tâcheront d'y remédier lors de ces deux jours qui conclueront la présidence britannique.

«Je ne peux pas dire aujourd'hui que l'Europe des Douze ait définitivement choisi la survie et le partage des responsabilités mondiales», a pour sa part

déclaré Jacques Delors, président de la Commission de Bruxelles.

Le problème majeur d'Edimbourg, celui qui conditionne tous les autres, est celui du refus danois de ratifier le Traité de Maastricht, conclu il y a tout juste un an par les Douze. Ce dossier sera abordé d'emblée

vendredi matin. Les Britanniques présenteront des propositions permettant au Danemark d'adhérer au Traité tout en étant exclu du champ d'application de certaines dispositions: politique étrangère commune, citoyenneté européenne, monnaie unique, coopération policière et judiciaire.

Des propositions qui répondent aux préoccupations danoises mais que la France, comme d'autres États membres, accueille avec une certaine prudence: «Sur beaucoup de points, nous serons souples. Mais pas sur d'autres points», a déclaré M. Mitterrand. «On ne peut pas appliquer le traité moins la banque centrale, moins la politique étrangère commune. Ce n'est pas possible».

La France, comme d'autres pays - et comme Jacques Delors, considère que la construction européenne peut se poursuivre à onze, voire à dix si le Danemark et éventuellement la Grande-Bretagne ne ratifient pas le Traité. «Si la construction européenne n'est pas possible à Douze, il faudra bien trouver une autre solution pour poursuivre», a déclaré M. Delors.

(ap)

La Suisse hors-jeu

A condition que le sommet d'Edimbourg soit un succès, le président de la Commission européenne Jacques Delors s'est prononcé hier pour le début immédiat des négociations d'adhésion avec l'Autriche, la Suède et la Finlande. Il n'a fait aucune mention de la candidature suisse, qui ne fait visiblement plus partie de la stratégie d'élargissement du président de la Commission. M. Delors a rappelé que plusieurs pays poussaient à l'élargissement rapide de la CE. On pourrait alors commencer tout de suite les négociations avec l'Autriche, la Suède et la Finlande, sans oublier la Norvège, quand le préavis de la Commission sur cette dernière candidature sera rendu, d'ici à quelques mois, a indiqué le président Delors. (ats)

L'encercllement de Sarajevo se poursuit et la Suisse condamne la Serbie

Candidature de Panic admise

Les forces serbes ont libéré hier la route de l'aéroport de Sarajevo, tout en continuant de renforcer l'encercllement de la capitale bosniaque. Par ailleurs, la candidature du premier ministre yougoslave Milan Panic à l'élection présidentielle en Serbie a finalement été avalisée à Belgrade, à l'issue d'une querelle de procédure mouvementée. La Suisse a pour sa part dénoncé mercredi les violations du droit humanitaire en ex-Yougoslavie.

La «situation se dégrade» tellement en Bosnie qu'il va falloir choisir: «ou on emploie la force ou on se retire», a de son côté déclaré hier le chef d'état-major

des armées françaises, l'amiral Jacques Lanxade. Sans être favorable à une intervention militaire généralisée, l'amiral Lanxade a estimé qu'il fallait envisager «quelques actions de force» pour faire entendre raison aux belligérants. Par exemple: «abattre les hélicoptères serbes» qui violent l'interdiction de survol militaire de la Bosnie.

Alors que la prise de contrôle de Sarajevo par les forces serbes semble plus imminente que jamais, l'agence serbe bosniaque SRNA a annoncé mardi que les autorités serbes offraient d'évacuer tous les habitants de la capitale qui le souhaitaient.

Par ailleurs, à Belgrade, le premier ministre yougoslave Milan Panic a été officiellement

autorisé hier à briguer le poste de président de la république de Serbie, à l'issue d'une semaine de controverse juridique autour de sa candidature.

A Berne, le Conseil fédéral a pour sa part dénoncé hier les violations du droit humanitaire dans l'ancienne Yougoslavie. Intervenant devant l'Assemblée fédérale, le président de la Confédération René Felber a notamment demandé de créer à brève échéance une juridiction pénale internationale où les criminels devraient répondre de leurs actes. M. Felber a mentionné tout particulièrement les crimes perpétrés contre les femmes. «soumises systématiquement à des viols d'une particulière bestialité». (ats)

Allemagne

Néonazi condamné

Le gouvernement allemand a franchi une nouvelle étape dans sa lutte contre l'extrême droite hier en demandant à la Cour constitutionnelle de priver deux néonazis, Thomas Dienel et Heinz Reisz, de leurs droits de vote et de parole en public.

Dans la journée, Thomas Dienel, 31 ans, dirigeant du parti national allemand (DNP) néonazi, a été reconnu coupable d'incitation à la haine raciale et a été condamné à deux ans et huit mois de prison ferme. L'extrémiste de droite n'a fait aucun commentaire sur la décision du gouvernement de lui ôter certains de ses droits. (ap)

Charles et Diana

«Je retourne chez ma grand-maman»

Le prince Charles, héritier de la Couronne d'Angleterre, et son épouse la princesse Diana ont décidé de se séparer après 11 ans de mariage. Cependant ils ne divorceront pas et conserveront ainsi leurs chances de monter sur le trône.

Dans une annonce surprise hier devant la Chambre des Communes, le Premier ministre John Major a révélé cette séparation, s'exprimant au nom du palais de Buckingham. Il a souligné que cela n'entraînait pas de conséquences constitutionnelles, et que le prince de Galles restait l'héritier de la Couronne, alors que la princesse Diana peut toujours devenir reine d'Angleterre.

Charles âgé de 44 ans et Diana, de 31 ans, s'étaient mariés en juillet 1981 à la cathédrale Saint-Paul de Londres, devant les caméras du monde entier.

Le prince Charles va aller vivre temporairement chez sa grand-mère, la Reine mère, dans sa résidence londonienne de Clarence House, a-t-on appris de sources informées proches de Buckingham. Le prince doit déménager «prochainement» de Kensington Palace, la résidence du couple princier à Londres, où pourrait continuer d'habiter Diana. Highgrove, dans l'ouest de l'Angleterre, restera la principale résidence de Charles hors de Londres. Dans un premier temps, un secrétariat commun continuera à gérer leur agenda respectif, en tête duquel figure le dîner offert vendredi par la reine sur le yacht royal Britannia en l'honneur des chefs d'Etat des Douze présents à Edimbourg. Enfin, Charles et Diana continueront à se partager les revenus du Duché de Cornouailles (2,17 millions de livres pour 1991, soit 6 millions de francs), qui échoient depuis 1377 au prince de Galles. (ats)

TOTAL S'EMBALLÉ POUR L'ENVIRONNEMENT



Sac de recharge 5 kg
Offre spéciale jusqu'au 15.12.92:

10.50

au lieu de 13.50 (1 kg Fr. 2.10)

Recharger plutôt que jeter! Cette formule s'applique désormais à la poudre de lessive TOTAL. Grâce au nouveau sac de re-

charge, vous vous épargnez bien des déchets de carton et l'environnement s'en trouvera mieux. Et, c'est tout bénéfice:

réduction des déchets, écobilan particulièrement favorable et prix nettement plus avantageux. TOTAL s'emballé pour l'en-

vironnement. Suivez l'exemple!

MIGROS

Adolf Ogi élu à la présidence de la Confédération pour 1993

Un battant à la barre

L'Assemblée fédérale a élu hier matin le conseiller fédéral Adolf Ogi à la présidence de la Confédération pour 1993. Le chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) a obtenu 185 voix sur 208 bulletins valables alors que la majorité absolue se situait à 105 voix. Le vice-président sera l'an prochain Otto Stich qui a recueilli 134 voix.



La famille Ogi au grand complet

En nommant le nouveau président de la Confédération, le Parlement a récompensé un homme dynamique.

Le DFTCE. Adolf Ogi s'est engagé fortement en faveur de l'Espace économique européen rejeté le week-end passé par le peuple et les cantons. En agissant ainsi, il avait pris le contre-pied de son propre parti. Adolf Ogi est aussi celui qui a négocié avec succès avec la CE l'accord sur le transit à travers les Alpes.

ANNÉE DIFFICILE

L'année prochaine sera difficile pour la Suisse, a expliqué Adolf

Ogi. Le Bernois accordera un poids particulier à la politique intérieure durant son année présidentielle. La volonté d'unité des quatre cultures et des 26 cantons doit être renforcée, a-t-il souligné.

Les clivages tels qu'ils sont apparus lors du vote sur l'EEE doivent être réglés de manière démocratique. Selon lui, les Suisses allemands, en tant que majorité, doivent montrer quotidiennement aux Romands

qu'ils les prennent au sérieux. «Il ne suffit pas de leur dire simplement qu'on les aime bien». Pour le nouveau président de la Confédération, un avenir sans l'Europe est exclu. Après le vote négatif sur l'EEE, il reste toutefois à définir quelles formes il doit prendre.

A l'issue de son élection, Adolf Ogi a reçu les félicitations d'une importante délégation des exécutifs du canton et de la ville de Berne. Une délégation venue de La Neuveville, où Adolf Ogi

a fréquenté l'Ecole de commerce, avait fait le voyage de Berne. Les festivités officielles auront lieu aujourd'hui.

PETIT PÈRE À LA VICE-PRÉSIDENTIE

L'Assemblée fédérale a ensuite élu le ministre des finances Otto Stich à la vice-présidence de la Confédération. Le conseiller fédéral Stich a obtenu 134 voix pour une majorité absolue de 101 voix. Kaspar Villiger a rassemblé sur son nom 45 voix.

En 1986, Otto Stich avait déjà été élu vice-président de la Confédération, obtenant alors 163 voix. L'année suivante, 165 parlementaires le portaient à la présidence. L'année passée, lors de la réélection des conseillers fédéraux, le ministre des finances avait recueilli 145 voix et se plaçait en troisième position dans le classement des conseillers fédéraux les mieux réélus.

Agé de 65 ans, ce socialiste soleturois est entré au gouvernement en 1984 et est avec Jean-Pascal Delamuraz le plus ancien conseiller fédéral en fonction. Otto Stich passe pour très sceptique vis-à-vis de l'Europe. Durant la récente campagne sur l'EEE, c'est lui que l'on a le moins vu pour convaincre l'opinion. En mai dernier, il avait pourtant obtenu un important succès politique puisque le peuple lui avait donné raison en approuvant l'adhésion de la Suisse au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale. (ats)

10 décembre 1945 - C'est avec un retard compréhensible que le Prix Nobel de la paix 1944 est décerné au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour son activité en faveur des prisonniers durant la guerre. C'est Max Huber, président par intérim, qui le reçoit au nom de l'organisation.

BRÈVES

Grand Conseil bâlois «Espace économique du Haut Rhin»

Après le rejet de l'EEE, le Grand Conseil de Bâle-Ville s'est prononcé hier pour une ouverture accrue aux régions voisines d'Alsace et du Bade-Wurtemberg. Il a adopté sans opposition une résolution prônant une collaboration renforcée au sein de l'«espace économique du Haut Rhin». Bâle doit s'efforcer maintenant de renforcer par ses propres forces ses relations avec les régions frontalières voisines d'Alsace et du Bade-Wurtemberg.

Père de Werner K. Rey Décès à Zurich

Le père de Werner K. Rey est décédé mardi à Zurich. La «Neue Zürcher Zeitung» a publié un avis mortuaire hier. Le financier déchu sera arrêté s'il rentre en Suisse pour participer à la cérémonie funèbre qui se déroule aujourd'hui.

Prix de l'environnement du TCS

«Coopération» récompensé

L'édition française de l'hebdomadaire «Coopération» s'est vu remettre hier à Berne le prix de l'environnement du Touring Club Suisse (TCS), doté de 3000 francs. La revue de la chaîne «Coop» a été distinguée pour une série de sept articles sur l'environnement. L'ancien conseiller fédéral Pierre Aubert figurait parmi les membres du jury.

Expulsion des Tamouls L'OSAR s'oppose

Les oeuvres d'entraide membres de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) s'opposent au rapatriement prévu de requérants d'asile tamouls vers le Sri Lanka. Elles ont demandé hier au Conseil fédéral de surseoir à ces renvois et d'autoriser leur admission provisoire.

Groupe Ascom Restructuration mondiale

Ascom, premier groupe suisse dans les télécommunications, se restructure et réoriente son organisation en fonction des marchés. Il réduira par ailleurs de 17.400 à 16.900 ses effectifs dans le monde entier, a annoncé Ascom, hier lors d'une conférence de presse à Berne.

Le Conseil des Etats essaie de se concilier la Suisse romande

Une «passerelle autoroutière»

Trois jours après le refus de l'EEE, le Conseil des Etats a jeté vers la Suisse romande un de ces «ponts» dont il a été abondamment question: grâce à la voix du président Otto Piller, la Chambre des cantons a refusé hier de couper dans le budget des routes nationales, contrairement à ce qu'avait fait le Conseil national et à ce que proposait sa commission.

Par 31 voix sans opposition, le Conseil des Etats a voté le budget 1993 de la Confédération avec un déficit de 3,02 milliards

de francs, soit 230 millions de moins que celui approuvé la semaine passée par la Chambre du peuple. A l'instar de celle-ci, le Conseil des Etats a aussi biflé 300 postes dans l'administration fédérale.

L'achèvement du réseau des routes nationales concerne particulièrement la Romandie où subsistent les plus grosses lacunes. Etant donné que le montant des droits de douanes sur les carburants ne peut être fixé avec exactitude, la Commission des finances proposait de réduire de 26 millions à 1,455 mil-

liard de francs le crédit pour les routes nationales. Mais aujourd'hui le problème se pose tout à fait différemment d'il y a encore trois jours, a observé Jean Cavadini. Après le non à l'EEE, si décevant pour la Romandie, il a beaucoup été question de ponts. En refusant de retrancher ces 26 millions, on jetterait au moins une «passerelle», a dit le Neuchâtelois. Le vote a donné 14 voix pour et 14 voix contre. C'est le président Otto Piller qui a fait pencher la balance en faveur de la Romandie en refusant de réduire de 26 millions le budget des routes nationales. (ap)

EEE: manifestation nationale le 19 décembre à Berne

Les jeunes se rebiffent

Des jeunes gens de toute la Suisse ont été consternés par le non à l'EEE. Certains d'entre eux n'entendent cependant pas abandonner le combat pour un rapprochement avec la Communauté européenne (CE). Le «comité né le 7 décembre 1992» appelle dans un tract les «jeunes et ceux qui les sont restés» dans l'ensemble du pays à une manifestation nationale le 19 décembre à Berne, avec «demande d'asile» symbolique à la CE.

«L'élan provoqué par la campagne pour l'Espace économique européen (EEE) n'a pas disparu au fond des urnes. Nous n'avons aucune raison de renoncer à poursuivre nos efforts et nous refusons de croire que la Suisse n'accepte pas de s'ouvrir aux autres», lit-on dans le tract du comité. Gérald Nicole, un des organisateurs de la manifestation, a précisé que le comité se compose pour l'essentiel de membres de l'ancien comité de soutien de la jeunesse à l'EEE.

Les tracts sont accompagnés de formulaires de demande d'adhésion symbolique à la CE. «Nous portons le deuil de notre avenir. Nous avons peine à croire à ce pays qui refuse de s'ouvrir aux autres et d'offrir un avenir à sa jeunesse», explique le comité. «La perspective d'une Suisse-réduit ne nous intéresse pas. En déposant cette demande d'asile, nous voulons manifester symboliquement notre volonté d'aller de l'avant, c'est-à-dire à la rencontre de l'Europe», poursuit-il.

RUÉE SUR LES PASSEPORTS BLEUS

D'autre part, après le «non» du 6 décembre à l'Espace économique européen (EEE), les Suisses sont nombreux à s'adresser aux représentations de pays de la Communauté européenne (CE) pour tenter d'obtenir un passeport. Le mouvement est particulièrement net en Suisse romande, notamment à Genève. Le seul consulat d'Allemagne à

Zurich a enregistré depuis lundi une centaine d'appels téléphoniques quotidiens à ce sujet.

Le consulat général d'Allemagne à Genève a pour sa part reçu depuis lundi plus de 70 demandes de citoyennes et citoyens suisses qui se renseignaient sur les modalités d'acquisition de la nationalité allemande. Il s'agit en majorité de Suisses dont l'un des parents, des grands-parents voire des arrière-grands-parents était d'origine allemande. Les requêtes adressées aux représentations diplomatiques françaises en Suisse atteignent des proportions au moins aussi élevées. Au consulat général de France à Genève, plus de 60 demandes avaient été enregistrées lundi. «Nous avons cessé dès mardi de les compter», a indiqué une collaboratrice du consulat. Les consulats généraux de Belgique et d'Italie à Genève ont également reçu de nombreuses demandes de renseignements et de nationalisation. (ats)

Président du Tribunal fédéral

Neuchâtelois élu

Le Neuchâtelois Jean-François Egli, 64 ans, a été élu hier président du Tribunal fédéral pour 1993 et 1994, par 189 voix sur 204 bulletins valables. Né à Bôle, il a étudié le droit à Neuchâtel et, après exercice du barreau, il a été président du Tribunal de district de La Chaux-de-Fonds. Juge cantonal de 1965 à 1978, il a été président du Tribunal cantonal en 1978. La même année, il était élu juge fédéral. Il préside la première cour de droit public. Le Valaisan Claude Rouiller, 51 ans, élu juge fédéral en 1979, devient vice-président du Tribunal fédéral. Il a également obtenu 189 voix sur 204 bulletins valables. (ats)



Prévoyance professionnelle

Libre passage acquis

Le libre passage en matière de prévoyance professionnelle améliorera bientôt le sort de ceux qui changent d'emploi. Le Conseil national a adopté hier par 132 voix sans opposition une solution de compromis qui concilie les intérêts des employés et ceux des caisses de pension. Cette formule permet une première: le partage du pécule de prévoyance en cas de divorce.

La Chambre du peuple partage l'avis du Conseil fédéral pour qui il est urgent d'introduire le libre passage dans la prévoyance professionnelle. Toutefois, même si le Conseil des Etats adopte rapidement la loi votée hier par le National, le libre passage ne deviendra pas réalité avant 1995/96 car les caisses devront d'abord procéder à de coûteuses adaptations. Le Conseil national a refusé le pire: l'entrée en vigueur de la loi en l'an 2000 que réclamait le patronat.

Cette loi sur le libre passage dans la prévoyance profession-

nelle apporte une première amélioration en matière de divorce où il n'existe souvent qu'un seul pécule de prévoyance professionnelle à partager. Sans opposition, le National a décidé que les juges pourraient à l'avenir partager entre les ex-conjoints une partie du capital accumulé durant le mariage au titre de la prévoyance professionnelle. Pratiquement, cela profitera surtout aux femmes qui ne cotisent à aucune caisse de pension.

La principale innovation avait été votée mardi déjà. Lors d'un changement d'emploi, partant de caisse de pension, le capital emporté par l'assuré doit lui permettre au moins de racheter son entrée dans la nouvelle caisse sans perte de prestations. A partir de 45 ans, le libre passage intégral est garanti. Pour les gens âgés de 25 à 45 ans, le capital provenant des cotisations de l'employé s'augmente de 5% l'an. Ce sera donc à l'avenir l'âge et non plus la fidélité à une entreprise qui sera déterminant. (ap)

Offres économiques!

DENNER
Petits pois/
Carottes
au lieu de 4.90

3.45
(1.73 la boîte)



Champagne
Moët & Chandon Brut
7,5 dl

à partir de 2 bouteilles
31.90
(34.50 la bouteille)



L'offre de jubilé pour
les 25 ans de DENNER:

Féchy 1991
Vin blanc
suisse

6 x 7 dl

34.70
au lieu de
47.70
(5.78 la bouteille)



Kellogg's
Frosties

3.90



Quartz Swiss
Pendule
"Le Clip"

39.90



Gerber Gala
Fromage double crème
au lieu de 3.60

2.80
(1.40 la boîte)



Maintenant, par cartouche de cigarettes du cartel, des
BONS DE TABAC d'une valeur de Fr. **1.25**
Echantillon sans valeur

La plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites!
Valable dès le 10.12.92 Do-50101292

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT

DIVERS

Ce soir
à l'Ancien-Stand
La Chaux-de-Fonds
à 20 heures précises

Grand loto
de l'olympic

132-503487 Fr. 18.- pour 40 tours



Hôtel-
Restaurant
2336
Les Bois
☎ 039/
61 13 39
Vendredi 11
décembre

Match aux cartes

par addition des points
● souper offert dès 19 heures
Se recommande: fam. Bærswyl

14-8192

Préparation
soignée:

- de mélanges de tisanes
- d'homéopathie
- d'aromathérapie
- d'oligo-éléments

Cosmétique médicale

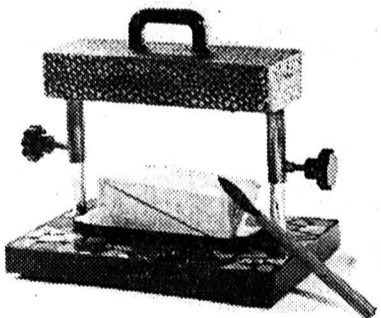
pharmacie
pillonel

Laboratoire homéopathique
Livraisons à domicile
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 46 46/47 132-12396

Que diriez-vous
d'une bonne petite
raclette?

Nous avons pour vous le foyer qui
vous convient...

un foyer DAVID
simple, sûr, pratique
et fiable



Petit appareil de table permettant
à chaque convive de râcler sa portion:
convivialité assurée!

Autres modèles classiques
pour individuels et familles

Une idée de
cadeau originale!

La raclette
des gens heureux,
autour d'un foyer DAVID

En exclusivité chez:

DACO SA



1663 Gruyères
☎ 029/6 28 48

130-12356/4x4

NOS SUPERBES
OCCASIONS

MITSUBISHI Colt 1.5 GLX-i
65 000 km, bleue, 1989, Fr. 10 200.-

MITSUBISHI Colt 1.6 GT-i
47 000 km, rouge, 1988, Fr. 12 000.-

MITSUBISHI Colt 1.2
82 000 km, grise, 1987, Fr. 4500.-

MITSUBISHI Lancer
Station-wagon automatique
1000 km, bleue, 1992, Fr. 19 000.-

MITSUBISHI Lancer 1.5 GL-i
5000 km, rouge, 1991, Fr. 18 500.-

MITSUBISHI Galant 2.0 GLS-i
59 000 km, blanche, 1988,
Fr. 12 000.-

MITSUBISHI Space Wagon 1.8
7 places, 145 000 km, brune, 1985,
Fr. 6500.-

SUBARU Super Station-Wagon
1.8 4WD
80 000 km, verte, 1985, Fr. 8900.-

TOYOTA Corolla 4WD Sedan
63 000 km, blanche, 1987/12,
Fr. 11 900.-

NISSAN Sunny
115 000 km, brune, 1982, Fr. 3700.-

PEUGEOT 205 XR
73 000 km, grise, 1987, Fr. 7500.-

FIAT Panda 4WD
25 000 km, verte, 1988, Fr. 7900.-

VW Polo
70 000 km, blanche, 1980, Fr. 3500.-

FORD Granada aut. 2.3
88 000 km, beige, 1980, Fr. 3500.-

Garantie - Reprise
Facilités de paiement

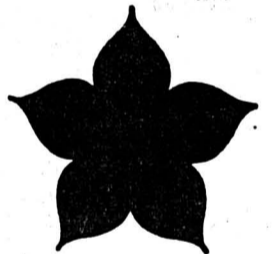
Garage TARDITI

MITSUBISHI
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 25 28

Fritz-Courvoisier 95 470-19

L'annonce,
reflet vivant du marché

Pharmacies
Coopératives



LA CHAUX-DE-FONDS Rue Neuve 9
Léopold-Robert 108

LE LOCLE Rue du Pont 6



Pour les fêtes



Grand choix de:

- parfumerie, cosmétique, Emosan
- appareils à mesurer la pression

Remise de notre traditionnel agenda à tous les
clients jusqu'à épuisement du stock

Un cadeau vous sera remis dès 30 francs
d'achats (médicaments et articles réglementés
exclus)

132-12572

Maison de Repos et de vacances

Les Roches Grises

Notre maison, avec son parc ombragé, vous offre
calme et détente. Elle est située à 600 m d'altitude, à
4 km au nord-est de Vévey. Vue magnifique sur les
Alpes de Savoie, les Dents-du-Midi et le lac Léman.

Chambres confortables. Cuisine saine et variée.

Demandez le prospectus:

Les Roches Grises, 1806 Saint-Légier (VD), ☎ 021/943 12 72

195-505216

DEVELOG

Develop CH-2607 Cortébert
Reiner Hannen & Cie Tél. 032/97 24 82
Centre industriel Fax 032/97 24 60

Nous cherchons un

mécanicien électricien ou un mécanicien de précision

Entrée en fonction le 1er janvier 1993.

Vous êtes bilingue français/allemand ou possédant de bonnes notions de la langue allemande. Vous avez de l'expérience dans le service des machines; vous connaissez les commandes SPS et les travaux de mécanique ne vous sont pas étrangers. Vous êtes également capable de développer vos propres idées, s'il en va de l'amélioration de constructions mécaniques ou de machines déjà existantes. Si toutes ces tâches vous apparaissent comme un défi, alors n'hésitez pas à prendre contact avec DEVELOG & Cie, case postale 11, CH-2607 Cortébert.

6-511897



La petite annonce. Idéale pour trouver une roue de secours. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

Manufacture de boîtes de montres haut de gamme cherche à engager pour date à convenir

un mécanicien faiseur d'étampes

avec CFC, capable de prendre la responsabilité d'un déparlement étampage.

Faire offres avec les documents usuels sous chiffres M 132-732262 à Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds 2

FAVRE & PERRET S.A.

Manufacture de boîtes de montres
Fondée en 1865
104, rue du Doubs, 2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 19 83

Nous cherchons à engager tout de suite ou date à convenir

un mécanicien CNC

pour le réglage de fraiseuses et tours, connaissant si possible la boîte de montre. Etre apte à diriger un groupe.

Les personnes de nationalité suisse ou en possession d'un permis C uniquement sont priées de téléphoner au 039/23 19 83 pour prendre rendez-vous.

Dérossissage, tubes,
fils et profilés en métaux
précieux et inox

PRECINOX

EXPERTS EN LA MATIÈRE

Nous sommes une entreprise spécialisée en métallurgie fine, métaux précieux et aciers, et cherchons pour notre administration commerciale un

EMPLOYÉ DE BUREAU

à qui nous désirons confier les tâches suivantes:

- calculation d'offres
- suivi des offres et commandes
- contact avec la clientèle sur le plan administratif (délai, planning) et technique générale

Ce poste intéressant et varié nécessite:

- de bonnes connaissances d'allemand (bilingue souhaité)
- des connaissances techniques ou un intérêt marqué pour les notions techniques
- de l'entregent et de la facilité d'expression
- des connaissances (non indispensables) d'un traitement de texte sur PC

Les personnes intéressées sont priées de faire une offre écrite.

PRECINOX SA

Bd des Eplatures 42
CH-2304 La Chaux-de-Fonds
Suisse

Tél. 039/252 111
Fax 039/26 89 25



132-12237

OFFRES D'EMPLOI

Entreprise de PRÊT-À-PORTER de renommée nationale cherche

atelier de couture

(industriel) capable de réaliser la coupe et le montage avec finitions EXCELLENTES de type couture.

SÉRIES DE 20 À 50 PIÈCES PAR MODÈLE

Volonté d'une collaboration à long terme.

Ecrire sous chiffre 450-3348 à ASSA, faubourg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.

4x4

Grand garage de la place
cherche pour tout de suite

mécanicien-préparateur

pour voitures neuves et occasions

Ecrire sous chiffres C 132-732197 à:
Publicitas, case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds 2

Le Home médicalisé des Charmettes

cherche pour compléter ses équipes de soins dès le 1er janvier 1993 ou date à convenir

une infirmière diplômée

et/ou

infirmière assistante

Expérience et/ou intérêt pour la gériatrie souhaités. Poste à plein temps ou à temps partiel (80%). Renseignements auprès de Mme Dessouglav, infirmière-chef, 038/30 11 44.

Adresser les offres manuscrites, les copies de certificats, diplômes et curriculum vitae à la direction du home, 2006 Neuchâtel.

28-502371

Qui entretient nos machines? Mécanicien-électronicien

Pour notre usine à Moutier nous cherchons personne expérimentée et indépendante.

Ulrich Fahmi, service du personnel à Granges, attend votre candidature écrite.

ETA SA, Fabriques d'Ebauches, 2540 Grenchen

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

145-12128

La Fiduciaire de gestion et d'informatique SA

Avenue Léopold-Robert 67
La Chaux-de-Fonds

engage

un(e) gérant(e) d'immeubles qualifié(e)

Nous demandons:

- une très bonne formation
- plusieurs années d'expérience pratique
- apte à prendre d'importantes responsabilités
- contact facile avec les tiers
- souplesse de caractère
- âge idéal: 30 à 40 ans

Nous offrons:

- une activité autonome et variée dans le cadre d'une équipe restreinte
- les avantages d'une grande entreprise (groupe ATAG)
- la possibilité d'avancement
- un salaire correspondant aux exigences

Les offres avec curriculum vitae et tous documents usuels sont à adresser à:

Fiduciaire de gestion et d'informatique SA
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE
UNPI

132-12265

MINI-ANNONCES

● immobilier

A louer, La Chaux-de-Fonds, Abraham-Robert, GARAGE. 039/23 64 03, heures bureau. 132-501468

Cherche à louer REZ-DE-CHAUSSÉE, 3 pièces. Loyer modéré. 039/28 82 58 132-505376

A louer à La Chaux-de-Fonds, centre ville, BUREAU 1 1/2 PIÈCES, tranquille. 039/26 94 15 132-507763

A louer, La Chaux-de-Fonds, rue du Succès 11, PLACE DE PARC dans garage collectif. Fr. 107.- 039/23 17 83 132-507770

A louer, au Locle, JOLI 4 PIÈCES, confort, cuisine agencée, jardin. Fr. 870.-, plus charges. 039/28 69 54, repas. 132-507287

A louer APPARTEMENT 3 PIÈCES, meublé sauf lit. Fr. 1800.-. Loriane de Kypris, Ruhe 39, rez-de-chaussée, La Chaux-de-Fonds. Jeudi et vendredi uniquement, 19 à 20 heures. 132-507455

A louer, La Chaux-de-Fonds, 3 PIÈCES, cuisine agencée, cheminée. Libre tout de suite. Loyer actuel: Fr. 911.- 038/33 42 24 dès 18 h ou 039/28 40 42 28-513972

A louer à partir du 1er janvier ou date à convenir, aux Ponts-de-Martel, APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES, spacieux et ensoleillé, cave et galetas. Fr. 460.-, charges comprises. 039/37 11 23, heures repas. 132-505270

A louer tout de suite ou date à convenir, région La Brévine, APPARTEMENT 2 PIÈCES, meublé ou non, grande cuisine agencée, salle de bains, cave, garage, jardin. Pour tous renseignements: écrire sous chiffres W 132-732244 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Urgent! Cherche à louer GARAGE, La Chaux-de-Fonds. 039/21 04 20, bureau. 132-506425

A louer PLACES DE PARC, dans garage collectif à l'entrée est du Locle. 039/26 42 77 132-14069

A louer 3 PIÈCES, boisé, cuisine agencée, jardin. Fr. 895.-, charges comprises. 039/31 72 76 157-901988

A louer au Locle, près de la gare, APPARTEMENTS 2 PIÈCES, libres tout de suite. 039/23 26 58 132-12063

● à vendre

ROBE DE MARIÉE, taille 36, avec accessoires. 039/31 79 15 157-901988

VESTE ET MANTEAU, cuir. Etat neuf. 039/21 04 20, bureau. 132-506425

Pour collectionneur: RADIO-MEUBLE LÈVE OPTA, Fr. 110.- et pouf, Fr. 60.- 039/23 11 51 132-507766

Superbe MANTEAU ASTRAKAN, couleur naturelle, taille 40-42, comme neuf. Valeur: Fr. 4000.-, cédé: Fr. 500.- 039/23 68 13 132-507759

● marché de l'occasion

A vendre FIAT PANDA, expertisée. Fr. 2400.- 038/61 17 58 28-294

A vendre VW POLO, expertisée du jour, 85000 km. Fr. 3200.- 038/61 17 58 28-294

A vendre OPEL CALIBRA 2.0i, 1991. Fr. 25900.- à discuter. 039/26 06 92 132-507661

RENAULT ESPACE 4x4 QUADRA 12, 1989, expertisé. Fr. 24800.-. Echange possible. 038/33 75 55 28-500987

● offres d'emploi

Cherche JEUNE FILLE OU DAME pour garder fillette (8 mois). 039/26 48 53, dès 19 h 30. 132-507762

● demandes d'emploi

Jeune dame **CHERCHE EMPLOI** pour début janvier. Etudie toutes propositions. 039/26 70 89 132-507764

HORLOGER COMPLET, qualifié, cherche place stable. Ecrire sous chiffres R 132-732256 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Jeune homme, 30 ans, responsable d'un petit groupe, cherche changement de situation dans **HORLOGERIE OU AUTRES**. Etudie toutes propositions. 039/21 04 20 132-506425

● vacances, voyages

MONTANA-AMINONA. A louer studio près de piscine, sauna, 100 m du télé-cabine. Libre pour Noël et Nouvel-An. 038/55 12 72 470-9

● nos amis les bêtes

PERDU, CENTRE BOUDRY, Nimbus, petit chien blanc, long poil, tatouage dans l'oreille N 20765. Avisez au 038/42 40 76 ou 038/42 15 03 ou la gendarmerie. 28-513948

A vendre **WESTIE**, 3 mois, pure race, sans papiers. 039/23 08 32, heures bureau. 132-501924

**Tarif 95 ct le mot
(min. Fr. 9.50)
Annonces commerciales
exclues**

Restaurant

Le Mocambo

Avenue Léopold-Robert 79
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 30 30

Samedi
12 décembre
à 20 heures

Match aux cartes

Inscription: Fr. 20.- par personne 132-506014

PIERRE AUBRY

Pièce Aubry

LITS
MEUBLES
DÉCORATION

NUMA-DROZ 27 - LA CHAUX-DE-FONDS

Toyota Celica 2.0 STI

1991, 32000 km, rouge
Fr. 23800.-

Rover 825 Sterling aut.

1987, 39000 km, toutes options
Fr. 13400.-

Garage des Montagnes
039/23 64 44 132-12003

Vente de sapins de Noël

Dès ce jour et jusqu'au 24 décembre midi, la vente des sapins de Noël aura lieu sur la Place des Six-Pompes

Le parcage et la circulation demeurent libres sur la place des Marronniers

Service de l'Hygiène et de l'Environnement

132-12406

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Prêt personnel

ORCA

Conseil compris

Le mieux: passez nous voir. Sinon, appelez ou envoyez-nous le coupon réponse.

Confidentiel

Faites-moi parvenir une offre pour un prêt personnel de Fr. _____

Je peux rembourser environ Fr. _____ par mois.

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Profession _____

Rue _____ NPA/Localité _____

Banque ORCA
Av. Léopold-Robert 53a, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/23 80 90
Intérêt annuel selon le montant et la durée du crédit ainsi que la méthode de calcul: 13,5 - 16,9% y compris l'assurance solde de dette.

Banque ORCA

Orca, c'est clair

22-3252

Parisiennne Medium.*

NEW

11^{mg}
Goudrons/Teer
1.0^{mg}
Nicotine

Parisiennne
MEDIUM

***La nouvelle dimension du goût**

OXYCOLOR

OXYDATION ANODIQUE - COLORATION DE L'ALUMINIUM

Nous vous informons que la maison Oxycolor reprend son activité dès le début janvier 1993 dans des locaux et des installations complètement rénovés.

Monsieur Francis Bachmann, nouvel acquéreur, se recommande et se tient à votre disposition.

RUE DES JEANNERET 11 - 2400 LE LOCLE - TÉL. 039/31 77 31

157-14415

DIVERS

UNIQUE À LA CHAUX-DE-FONDS

Pour vous amateurs de cigares ou qui aimez les offrir !

Manxoni

Charrière 12
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 67 75

vous propose les cigares **COHIBA de La Havane** et des exclusivités dans sa dernière réalisation:

LA CAVE À CIGARES

132-12328

AUTOS - MOTOS - VELOS

Toyota Carina 1.6 XL

1989, 59 000 km, blanche
Fr. 12 800.-

Nissan Patrol 4 WD

7 places, 1986, très bon état, noire
Fr. 16 900.-

Garage des Montagnes
☎ 039/23 64 44

132-12003

Police-secours: 117

AUTOS - MOTOS - VELOS

A vendre

Opel Kadett 1600i Caravane

Année 1991, 19 500 km, expertisée.
☎ 039/55 14 41.

14-500664

Ford Fiesta 1.4i CL

Rouge, 3 p.
50 000 km, 1989.
Prix: Fr. 9500.-
☎ 038/42 40 80

28-885

FORD ORION 1.8 Ghia

SI, 16 V
Aqua Foam Blue
toutes options
1992, 7500 km
☎ 038/42 40 80

28-885

FORD ESCORT 1.6 Laser

Rouge, 90 000 km
5 p., 1985.
Prix: Fr. 4900.-
☎ 038/42 40 80

28-885

FINANCE

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No _____

NP/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
25, Av. L.-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds

☎ 039 - 23 16 12

08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16.5 % maximum par année inclus assurance
solde de dette, frais administratifs et commissions.

15-4-4-150 Do

3-4325/4 x 4

Vente de poissons frais

En promotion le 11 décembre 1992 :

Chaque vendredi
de 8 h. à 12 h.

Filets de merlan

(sans peau)

100 g **Fr. 1.30**
au lieu de 1.70



dans les magasins suivants :

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Porrentruy
- Centre Bévillard-Malleray
- Centre La Neuveville
- Centre Bassecourt
- Centre Saignelégier
- Centre Le Locle
- Centre Moutier
- Centre Sonceboz

132-12081 4x4



La Chaux-de-Fonds

1000

1000

1000

1000

1000

Banca Nazionale Svizzera

Mon prêt personnel - un procrédit.

Football- Coupe des champions, groupe B: l'AC Milan gagne à Eindhoven

Le calibre supérieur



Baresi - Romario

Le défenseur milanais a pris le meilleur sur l'attaquant brésilien du PSV.

(Keystone)

Il y a un an - Sigma
Olomouc crée la surprise en se qualifiant pour les quarts de finale de la Coupe de l'UEFA. En Moravie septentrionale, l'équipe tchèque, déjà victorieuse 2-1 à l'aller, inflige un véritable camouflet au SV Hambourg, battu 4-1. Le HSV perdait son gardien Gölz à la 37e minute, expulsé pour une faute de dernier recours. (Imp)

Football

Boksic en état de grâce

L'Olympique Marseille peut remercier Allen Boksic. L'attaquant croate a en effet été l'homme du match du groupe A de la Coupe des champions Marseille - FC Bruges, provoquant un penalty et marquant deux buts, le tout en moins d'une demi-heure.

Page 13

Hockey sur glace

Fleurier sur sa lancée

En s'imposant hier à Villars, Fleurier a réalisé une bonne opération, qui occupe désormais le quatrième rang. Ça promet avant le derby de demain...

Page 13

Ski de fond

Suisse: sortir du trou



Jürg Capol (photo Keystone) et les Suisses n'ont qu'un objectif à l'aube de la saison 1992-1993 de Coupe du monde: sortir du trou dans lequel ils sont tombés l'an dernier. Du côté féminin, la situation se présente en revanche sous de meilleurs auspices.

Page 15

PSV EINDHOVEN - AC MILAN 1-2 (0-1)

Sixième rencontre de Coupe des Champions de la saison pour l'AC Milan... et sixième victoire: à Eindhoven, face au PSV, les champions d'Italie l'ont en effet emporté sur le score de 2-1 (1-0), au terme d'une rencontre de bonne qualité. Cette marque étriquée ne reflète d'ailleurs que partiellement la supériorité d'une formation milanaise qui a ainsi fait le plein de points après ce deuxième tour de la poule finale.

A la décharge des Hollandais, il faut signaler qu'ils étaient privés de trois de leurs éléments les

plus chevronnés: Erwin Koeman, Van Aerle et Van Tiggelen.

Promu garde-chiourme de Marco Van Basten, le jeune Ernst Faber (21 ans) n'a nullement démerité, puisque le buteur hollandais est resté muet. Mais Faber n'a rien pu contre le passément de jambes suivi d'une accélération fulgurante de Van Basten, lequel redressait la balle au deuxième poteau pour Rijkaard, dont la reprise de la tête signifiait l'ouverture de la marque (19e).

ACTION D'ANTHOLOGIE

Après la pause, l'AC Milan doublait la mise au terme d'une action d'anthologie: ouverture de Rijkaard pour Eranio, dont le centre trouvait Simone à la réception (62e). On pensait alors l'issue de la rencontre définitivement scellée.

C'était compter sans le talent de Romario. Le buteur brésilien du PSV réussissait, trois minutes plus tard, un numéro de jonglage impressionnant et son tir

en retourné trouvait le chemin des filets. Les Hollandais revenaient ainsi à 2-1 et retrouvaient espoir.

Mais - décidément... - l'AC Milan est une équipe hors du commun. Alors que beaucoup auraient songé à défendre à tout prix ce maigre avantage, les Milanais repartaient de plus belle à l'attaque. Et ils étaient bien prêts d'obtenir le k.-o., notamment sur un tir de Simone que le gardien van Breukelen repoussait miraculeusement (79e) ou encore sur une action de Van Basten, lequel était mis hors de position de manière suspecte par Faber (84e).

Mais l'arbitre restait impassible... comme il ne bronchait pas - l'objectivité force à le relever - lorsque Rijkaard dégageait son camp en s'aidant de la main (87e)...

GULLIT DÉCEVANT

Dans cette équipe milanaise, qui n'aura guère connu de réussite en la circonstance, le plus en vue

aura été Simone. Rijkaard s'est également mis en évidence à de nombreuses reprises, tout comme Van Basten.

Mais l'entraîneur Capello, qui avait reconstitué son trio hollandais, aura certainement été déçu de la performance de Gullit, qui devait d'ailleurs assez rapidement céder sa place à Eranio. Quant à Lentini, il a une nouvelle fois été bien malheureux.

En face, on a beaucoup vu

Romario, mais également le blond Numan. Kieft, par contre, a été beaucoup plus effacé.

Et dans cette formation qui alignait, en raison des circonstances, une défense inhabituelle, c'est ce compartiment de jeu qui s'en est le mieux sorti, malgré le nombre important d'occasions que se sont créés des Italiens qui ont confirmé le rôle de favoris que tout le monde se plaît à leur attribuer dans cette Coupe des Champions. (si)

Stade du PSV: 28.000 spectateurs.

Arbitre: M. A. Spirin (Rus).

Buts: 19e Rijkaard 0-1. 62e Eranio 0-2. 65e Romario 1-2.

PSV Eindhoven: Van Breukelen; Popescu; De Jong, Faber, Heintze; Vanenburg, Linskens, Numan, Ellerman (38e Hoekstra); Kieft, Romario.

AC Milan: Rossi; Baresi; Tassotti, Costacurta, Maldini; Gullit (57e Eranio) Rijkaard, Albertini, Lentini; Van Basten, Simone (90e Massaro).

Notes: PSV Eindhoven sans Van Aerle, Van Tiggelen (blessés) ni E. Koeman (suspendu). AC Milan sans Papin, Boban et Savicevic (étrangers surnuméraires). Avertissements à Romario, Heintze et Eranio.

Goeteborg préserve ses chances

D'extrême justesse

IFK GOETEBORG - FC PORTO 1-0 (0-0)

Un but de Peter Eriksson, inscrit à quatre minutes de la fin, permet à IFK Goeteborg de préserver ses chances dans le groupe B de la Coupe des champions.

Au stade Ullevi, devant 25.000 spectateurs, les Suédois ont pris le meilleur 1-0 sur les Portugais du FC Porto, qui paraissaient visiblement gênés par des conditions climatiques réfrigérantes.

Les hommes de l'entraîneur Gustavsson, sévèrement battus il y a quinze jours à San Siro par l'AC Milan (4-0), ont rivalisé de

discipline collective avec des adversaires qui, eux aussi, s'appuyaient sur un quadrillage rigoureux à mi-terrain.

Stade Ullevi: 22.303 spectateurs.

Arbitre: M. Marko (Tch).

But: 86e Eriksson 1-0.

IFK Goeteborg: Ravelli; Johansson, Kaamark, Svensson, Nilsson; Eriksson, Rehn, Mild, Bengtsson (69e Lindqvist); Andersson, Ekström.

FC Porto: Vitor Baia; Joao Pinto, F. Couto, Aloisio, Banderinha; J. Couto, Semedo, André, Santos (65e Toze); Kostadinov, Domingos. (si)

Groupe A: les Glasgow Rangers gagnent à l'extérieur

Marseille, prends garde!

CSCA MOSCOU - GLASGOW RANGERS 0-1 (0-1)

Un but de l'international écossais Ferguson, à la 14e minute, a permis aux Glasgow Rangers de battre le CSCA Moscou 1-0, à Bochum. La formation écossaise demeure ainsi à la hauteur de l'Olympique Marseille dans le groupe A de la Coupe des champions.

Les Moscovites ont peut-être laissé passer leur chance dans les premières secondes de la partie, lorsque Sergueiev surgissait seul devant le gardien Goram.

Le portier adverse, Goutseiev - la doublure de Kharine, transféré à Chelsea - n'affichait pas la même assurance. Il manquait singulièrement de sûreté dans ses sorties sur les centres aériens. C'est ainsi qu'il permettait à Ferguson d'ouvrir la marque, un peu contre le cours du jeu il est vrai.

L'arbitre danois Nielsen refusait ensuite aux Russes un but de Sergueiev pour hors jeu. McCoist, qui avait beaucoup manqué contre les Marseillais, alertait encore deux fois Goutseiev en première période.

Au cours des quarante-cinq dernières minutes, les Moscovites ne parvenaient pas à combler leur handicap initial. Ils concédaient leur seconde défaite, sur le même score que la première (1-0) devant le FC Bruges. Seule consolation pour les vaincus, la bonne opération financière réalisée dans la cité de la Ruhr avec les marks laissés aux guichets par les 12.000 spectateurs.

Bochum: 12.000 spectateurs.

Arbitre: M. Nielsen (Da).

But: 14e Ferguson 0-1.

(si)

AVIREX CHEVIGNON

Blousons, doudounes
Chaussures, accessoires

JEANS

Levi's 501, 511, 517, etc.
Lee Cooper, Big Star,
Buffalo, Donovan, Rifle,
Avirex, Liberto, Pepe

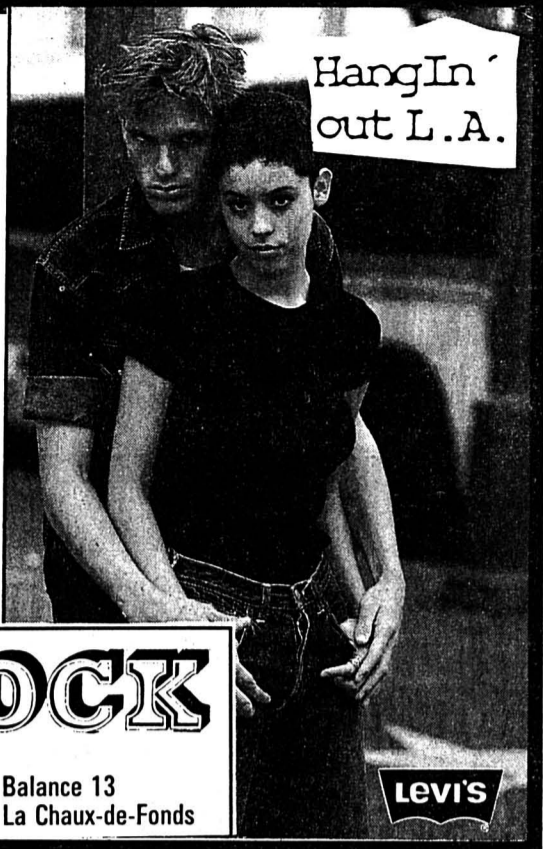
GRAND CHOIX

CUIR

Hommes, dames
Vestes, blousons
Moutons retournés
Perfecto

SANTIAG

Sancho, Durango



HangIn
out L.A.

STOCK US

Balance 13
La Chaux-de-Fonds

Levi's

132-12171

Votre spécialiste Apple Macintosh depuis 10 ans



Conseil • Installation • Formation • Maintenance

BMI informatique

Membre du groupe Data Fox

Champs-Montants 20 2074 Marin/Neuchâtel Tél. 038 / 33 62 02

DATA FOX est une société indépendante important directement les produits APPLE.
APPLE et MACINTOSH sont des marques déposées de APPLE COMPUTERS INC. 440-6148

Avant d'acheter
Venez comparer

ORGUES CLAVIERS PIANOS

Technics
WAGNER MUSIQUE
Bd des Eplatures 21
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 95 12
450-1063

Offre spéciale:

duvets nordiques
160x210 cm plumes
duvetesuses neuves d'oies
blanches à Fr. 120.- ou
200x210 cm à Fr. 166.-
ou 240x240 cm à
Fr. 279.-. Envoi rapide
jusqu'à épuisement du
stock. DUVET SHOP SA,
Frontenex 8,
1207 Genève.
☎ 022/786 36 66
Fax 7863240
18-3784

Café du Musée

Chez Elisabeth

Ce soir:
rognons flambés, pommes boulangères
Fr. 14.-

Il est prudent de réserver

Daniel-JeanRichard 7
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 30 98

470-810

Fiat Ritmo 90 S

1988, 58 000 km, bleue
Fr. 8800.-

Mazda 323 4 WD Turbo

1988, 67 000 km, rouge
Fr. 13 500.-

Garage des Montagnes
☎ 039/23 64 44

132-12003

Offrez des montres-pin's bijoux-pin's

Grandes marques et pièces rares au
Pin's d'Art, rue Francillon 8
2610 Saint-Imier,
☎ 039/41 26 53

470-102220

IMMOBILIER



Gérance
Hofner
& Bezzola

Adresse: rue du Patinage 4a, case postale 71
2114 Fleurier
Tél. 038/61 25 56 Fax 038/61 12 75

LOCATION D'APPARTEMENTS LA CHAUX-DE-FONDS

Rue de la Paix Rénovés, cuisine agencée
2 et 3 pièces libre tout de suite

dès
Fr. 600.-
+ ch.

L.-Robert
2½, 3½ et
4½ pièces Rénovés, entièrement agencé
libre tout de suite

dès
Fr. 650.-
+ ch.

F.-Courvoisier Magnifique duplex, mansardé,
5½ pièces neuf, avec cachet, cuisine agencée
libre tout de suite

Fr. 1500.-
+ ch.

Ronde
3 et
4½ pièces Entièrement rénovés, cuisine agencée
cheminée, libre tout de suite

dès
Fr. 900.-
+ ch.

157-14352

LA TZOUMAZ - VERBIER (Mayens-de-Riddes)

Pour votre plaisir, la tranquillité, le
soleil, les Quatre-Vallées, une vue
grandiose sur les Alpes, les bains de
Saillon à 15 minutes...

Propriétaire vend

très joli chalet

de 4½ pièces + cave + local annexe
+ terrain, en bordure de route. Accès
très facile. Place de parc. Situation
exceptionnelle à proximité du centre
et des remontées mécaniques.
Excellent état. Fr. 258 000.-, Import-
tant crédit à disposition.

Téléphone 026 46 39 75.

36-2426/4x4

A Renan

A louer tout de suite ou date à convenir

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Cuisine, salle de bains, grenier, cave.
Situation tranquille et ensoleillée.
Loyer: Fr. 590.- plus charges. Possibilité
de louer un garage.

6-1408

Liegenschafts Etude immobilière

Mitarbeiter
Collaborateur
Jean-Claude Fatio

werner engelmann ag

Biel Am Wald 36 Tél. (032) 25 04 04



A VENDRE

Le Locle

JOLIE VILLA

de construction récente et en très bon
état. Situation calme et ensoleillée.
Grand living avec cheminée, chambre
à manger, cuisine entièrement équi-
pée, 4 chambres à coucher. Toutes
dépendances. Garage double. Jardin
d'agrément et potager.

Pour visiter, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33

470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

OFFRES D'EMPLOI

DIVERS

Nous cherchons

un constructeur en machines électriques (bobineur)

Entrée tout de suite ou à convenir.
Faire offre avec curriculum vitae et
prétentions de salaire à:
Electro-Moteur-Service Marius
Folly, 1700 Fribourg, rue Joseph-
Piller 8, ☎ 037/22 55 25.

17-526192

Entreprise chaux-de-fonnière
cherche pour son département séri-
graphie

UNE PERSONNE

ayant des connaissances sur
massicot.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffres D 132-732253 à:
Publicitas, case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds 2

Entreprise de La Chaux-de-Fonds
cherche pour son département im-
pression

UN CONDUCTEUR DE MACHINES

offset ou typo

Date d'entrée: tout de suite ou à
convenir.

Ecrire sous chiffres H 132-732252 à:
Publicitas, case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds 2

Entreprise de La Chaux-de-Fonds
cherche

UN PEINTRE

pour giclage industriel en cabine sur
différents objets (boîtiers, etc.)

Ecrire sous chiffres P 132-732251
à: Publicitas, case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds 2

Votre **NOUVEAU** défi
Nous vous proposons d'être notre
REPRÉSENTANTE

dans votre canton. NOUS OFFRONS:
salaire de base, frais, commission et grati-
fication. **Formation** pour débutante
assurée. Véhicule et permis indispensables.
Pour plus d'informations téléphoner au:
☎ 037/82 20 20.

17-4136

Vous êtes animé(e)s du désir de réus-
sir dans une nouvelle carrière! L'at-
trait d'un salaire motivant pour des

personnes ambitieuses
étant garanti.

Ecrire à Meilleurs Sélectors,
case post. 1047, 1227 Carouge (GE).
18-510545/4x4

Fabrique d'ébauches de cadrans
cherche

CHEF FRAPPEUR ou MÉCANICIEN

ayant la connaissance du cadran
pour la conduite d'une petite entre-
prise indépendante.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre sous chiffres D 132-
732217 à Publicitas, case postale
2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Votre avenir nous passionne

Pour la fabrication de boîtes
de montres sur machines CNC,
nous recherchons des

ouvrières

Emplois fixes en équipes (2 x 8).

De l'expérience en tant qu'opéra-
trice serait un avantage.

Veillez contacter G. Forino.

470-584

OR PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

TRAITEMENT DE CHARPENTE

Michel Feron

Agréé Arbezol

DEVIS GRATUIT

Rue des Envers 1 Tél. 039/31 20 83
2400 Le Locle Natel 077/37 55 16

157-14405

K AUFMANN

La griffe de la qualité



PRATIQUE

P.A. Kaufmann & FILS, Marché 8-10
CH - 2302-La Chaux-de-Fonds 2

132-12191

LEMO SA - Direction générale
Case postale 194 - 1024 Ecublens

22-3715/4x4

Football - Coupe des champions, groupe A: l'OM fait la différence en une demi-heure

Boksic en état de grâce

● **OL. MARSEILLE - FC BRUGES 3-0 (3-0)**

phase offensive. Leur Nigérian Omakachi, malmené en début de partie, ne réapparut pas après la pause.

Et sans les interventions courageuses du gardien Verlinden, le FC Bruges aurait subi une seconde humiliation sur les bords de la Méditerranée.

CAVALIER SEUL

Après quatre minutes, le cauchemar commençait pour les Belges. L'arbitre sifflait un penalty sévère lorsque l'arrière Borkelmans trébucha sur les talons de Boksic qui s'était engagé dans les seize mètres: Sauzée ne laissait aucune chance au gardien Verlinden sur le coup de réparation.

Six minutes plus tard, un mauvais placement défensif sur un corner botté par Thomas offrait à Boksic la possibilité de «transpercer» les filets brugeois. Maîtres du jeu, les Marseillais asphyxiaient leurs malheureux adversaires par leur rythme d'enfer.

Et à la 26e minute, Boksic prenait Disztz de vitesse sur l'aile droite avant de se rabattre au centre. Alors que les Belges attendaient une passe à Pelé, le Croate inscrit son deuxième but d'un tir imparable.

BRAVE VERLINDEN

Comme assommés, les Flamands ne devaient qu'à un relâchement des Marseillais d'atteindre la pause sur un écart qui n'avait pas augmenté.

En seconde période, les brugeois n'avaient pas les ressources nécessaires pour sortir de leur rôle de figurants. En état de grâce, Boksic ratait de peu la réalisation de deux nouveaux

Papin en a marre -
Le Real Madrid aurait fait une offre alléchante pour l'acquisition de Jean-Pierre Papin, également susceptible de retourner à... Marseille. Bien qu'ayant reçu des apaisements de la part du président de l'AC Milan Silvio Berlusconi, Papin accepte difficilement le régime de concurrence instauré par l'entraîneur Capello, qui lui a valu de ne pas effectuer le déplacement à Eindhoven (si)

Tennis - Grand Chelem

Agassi et Edberg out

Peu soucieux du tapage produit par ses problèmes conjugaux, John McEnroe a remporté une victoire sans appel sur le Suédois Nicklas Kulti au premier tour de la Coupe du Grand Chelem.

Au contraire de McEnroe, Andre Agassi a semblé accuser les contre-coups des festivités de Forth Worth, qui a été battu en deux sets, 6-4 6-2, par son compatriote Michael Chang.

Enfin, devant 11.000 spectateurs enthousiastes, Michael Stich a sorti le numéro du tournoi, le Suédois Stefan Edberg, après une lutte de 2 h 40 qu'il enleva 7-6 6-7 8-6.

Premier tour: J. McEnroe (EU-6) bat Kulti (Su) 6-1 6-4. Chang (EU) bat Agassi (EU-2) 6-4 6-2. Stich (All) bat Edberg (Su-1) 7-6 (7-4) 6-7 (4-7) 8-6. Sampras (EU-3) bat Volkov (Rus) 6-3 6-4. (si)

BRÈVE

Hockey sur glace
Exit Murray!

Après trois défaites consécutives, le HC Lugano a décidé de se séparer de son entraîneur, le Canadien Andy Murray, avec effet immédiat. L'équipe sera prise en mains, à titre intérimaire, par l'ancien joueur Bruno Rogger et Serge Pelletier. Murray avait remplacé le Suédois John Slettvoll au début de la saison.

TV-SPORTS

RAI
20.25 Football. Juventus - Sigma Olomouc.

RTP
18.30 Golo Europa.

EUROSPORT
09.30 Patinage artistique.
11.00 Eurofun.
12.00 Football.
13.30 Kick-boxing.
14.00 Football.
15.00 Tennis.
17.00 Hippisme.
18.00 Athlétisme.
19.00 Ski Report.
20.00 Transworld Sport.
21.00 Eurofun.
21.30 Nouvelles.
22.00 Football.
23.30 Boxe.
00.30 Nouvelles.

Jamais les Belges ne se remirent d'un départ catastrophique. Menés 2-0 après dix minutes seulement, ils cherchèrent par la suite à limiter les dégâts, à ne pas subir une défaite aussi lourde qu'à Monaco (6-1) il y a quelques années en Coupe européenne.

HUMILIATION ÉVITÉE

En l'absence de Rüdi Völler (luxation de l'épaule), le jeune Croate Allen Boksic (22 ans) donna sa pleine mesure. Alliant puissance et vitesse, le transfuge de Hajduk Split posa des problèmes insolubles à une défense brugeoise qui, au départ, redoutait surtout la virtuosité du Ghanaïen Pelé.

L'abattage de Sauzée en ligne médiane contribua à assurer la nette domination territoriale marseillaise. L'absence de Boli en défense ne porta pas à conséquence, tant les visiteurs se montrèrent timides dans la



Boksic (en blanc) devance Van der Elst
Le Croate de l'Olympique Marseille a été le grand homme du match hier soir. (Keystone)

Stade vélodrome: 30.000 spectateurs.

Arbitre: M. Schmidhuber (All).

Buts: 4e Sauzée (penalty) 1-0. 10e Boksic 2-0. 26e Boksic 3-0. Olympique Marseille: Barthez; Casoni; Angloma, Desailly, Di Meco; Eydelie (81e Durand), Sauzée, Deschamps.

Thomas; Pelé, Boksic (85e Ferreri).

FC Bruges: Verlinden; Verspaille, Plovie, Disztz, Borkelmans; Van der Heyden, Staellen, Van der Elst, Dziubinski; Verheyen, Amokachi (46e Cossey).

Notes: avertissement à Van der Heyden (12e).

Le point

COUPE DES CHAMPIONS (poule finale, 2e journée)

HIER SOIR

Groupe A
Olympique Marseille - FC Bruges . 3-0 (3-0)
CSCA Moscou - Glasgow Rangers 0-1 (0-1)

Classement (2 m): 1. Marseille 3 (5-3). 2. Glasgow Rangers 3 (3-2). 3. FC Bruges 2. 4. CSCA Moscou 0.

Groupe B

IFK Goeteborg - FC Porto 1-0 (0-0)
PSV Eindhoven - AC Milan 1-2 (0-1)

Classement (2 m): 1. AC Milan 4. 2. IFK Goeteborg 2. 3. PSV Eindhoven 1 (3-4). 4. FC Porto 1 (2-3).

COUPE DE L'UEFA (huitièmes de finale retour)

MARDI SOIR

Kaiserslautern - Ajax Amsterdam	0-1	0-2
Real Saragosse - Borussia Dortmund	2-1	1-3
Anderlecht - Paris St-Germain	1-1	0-0
Auxerre - Standard Liège	2-1	2-2
Benfica Lisbonne - Dynamo Moscou	2-0	2-2

HIER SOIR

Galatasaray Istanbul - AS Rome .. 3-2 1-3

CE SOIR

Juventus - Sigma Olomouc - 2-1
Real Madrid - Vitesse Arnhem .. - 1-0

En gras, les équipes qualifiées pour les quarts de finale.

Coupe de l'UEFA: l'AS Rome se qualifie

Le brio de Hässler

● **GALATASARAY - AS ROME 3-2 (1-1)**

Après avoir éliminé Grasshopper au tour précédent, l'AS Rome s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe de l'UEFA. A Istanbul, la formation romaine a préservé l'essentiel de l'avantage acquis au match aller (3-1) malgré sa courte défaite (3-2) devant Galatasaray.

Thomas Hässler a été le grand artisan de cette qualification.

L'Allemand a amené le premier but - tir lâché par le gardien et repris par Caniggia - et il a réussi le second au prix d'une superbe action personnelle.

Menés à la marque dès la 8e minute, les Turcs ne parurent jamais en mesure de renverser la situation. L'absence de cinq titulaires constitua un lourd handicap pour l'entraîneur allemand Feldkamp. Son compatriote Stumpf se mit en évidence en défense, mais le meilleur élément de Galatasaray fut le jeune Mustafa (18 ans), auteur de deux buts.

Stade Ali Sami Yen: 35.000 spectateurs.

Arbitre: M. Mikkelsen (Dan).
Buts: 8e Caniggia 0-1. 27e Mustafa 1-1. 47e Hässler 1-2. 58e Mustafa 2-2. 75e Arif 3-2. (si)

Hockey sur glace - Première ligue, groupe 3

Fleurier sur sa lancée

● **VILLARS - FLEURIER 2-5 (0-2 1-2 1-1)**

Pour Fleurier la victoire était impérative sur les hauts d'Ollon. Aussi, c'est avec une motivation extrême que les Fleurisants sont entrés dans la partie. C'est sans doute là que se situe la différence.

En effet, plus rapide à l'exécution, Fleurier a souvent inquiété le portier Avella. De leur côté, les Villards ont connu de nombreux problèmes, jouant avec beaucoup d'énergie, mais sans cohésion et manquant parfois de volonté.

GARDIEN EN FORME

Il est vrai qu'une fois de plus, Fleurier a pu s'appuyer sur un portier en grande forme qui, à lui seul, a fait une bonne partie

dans cette réussite valloisienne. Il est vrai aussi que Villars connaît quelques problèmes internes, les propos tenus par son entraîneur à l'issue de la rencontre face à Star Chaux-de-Fonds en témoignant.

Lorsque l'on traite ses joueurs de «pinces à vélo», cela signifie que le courant ne passe plus. Cependant, Fleurier a su se méfier de cette formation, qui ne lui a jamais convenu, pour finalement l'emporter. Voilà qui donnera une bonne dimension au derby programmé pour vendredi entre Fleurier et le HCC.

Patinoire de Villars: 280 spectateurs.

Arbitres: MM. Simic, Romero et Houriet.

Buts: 10e C. Lapointe (Mo-

rel) 0-1. 15e Hummel (M. Lapointe) 0-2. 27e D. Rota (M. Lapointe) 0-3. 29e Uffer (Monard) 0-4. 39e Paris 1-4. 47e D. Rota (M. Lapointe) 1-5. 59e Meylan (Veluz) 2-5.

Pénalités: 5 x 2' plus 10' (Avella) contre Villars, 4 x 2' plus 5' contre Fleurier.

Villars: Avella; Viret, Paris; Veluz; Volet; Ruchet, J.-F. Rochat, Cosandai; Ramirez, Perreten, Sallin; Payot, Meylan, O. Rochat.

Fleurier: Derungs; C. Lapointe, Colo; Marquis, P. Aebly; Courvoisier, Pluquet, Jeannin; Hummel, D. Rota, M. Lapointe; Monard, Morel, Uffer; Liechti; Cavin.

Notes: Fleurier sans Niederhauser (blessé), Villars sans Clerc (blessé). (jyp)

LE POINT

Groupe 2

Soleure - Adelboden 7-3
Worb - Langenthal 4-7

Groupe 3

Villars - Fleurier 2-5
Star Lausanne - Champéry .. 3-2

CLASSEMENT

1. Wiki/Mün.	11	8	2	1	70-39	18
2. Berthoud	10	7	2	1	46-31	16
3. Soleure	10	6	2	2	48-31	14
4. Unterseen	10	4	3	3	49-47	11
5. Moutier	11	4	2	5	56-65	10
6. Neuchâtel	10	3	3	4	33-35	9
7. Langenthal	11	4	1	6	49-49	9
8. Worb	10	3	2	5	47-57	8
9. Thunerstern	10	1	5	4	40-52	7
10. Grindelwald	11	3	1	7	52-68	7
11. Adelboden	10	1	3	6	34-50	5

CLASSEMENT

1. Chx-de-Fds	11	10	1	0	59-19	21
2. Servette	11	9	0	2	73-18	18
3. Sierre	11	8	0	3	63-23	16
4. Fleurier	11	7	1	3	59-50	15
5. Viège	10	6	1	3	47-25	13
6. Saas Grund	10	5	2	3	35-37	12
7. Villars	11	5	1	5	47-43	11
8. Star Chx-Fds	11	5	0	6	43-56	10
9. Star Laus.	11	3	1	7	28-51	7
10. Yverdon	11	2	0	9	28-65	4
11. Champéry	11	1	1	9	31-72	3
12. Nendaz	11	0	0	11	25-79	0

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 12 décembre, 17 h: Berthoud - Neuchâtel VS. 17 h 30: Langenthal - Moutier. Worb - Unterseen. 20 h: Adelboden - Wiki. 20 h 15: Grindelwald - Thunerstern.

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 11 décembre, 20 h 15: Fleurier - La Chaux-de-Fonds. Nendaz - Viège. Samedi 12 décembre, 20 h: Star Chaux-de-Fonds - Saas-Grund. Star Lausanne - GE Servette. Villars - Sierre. 20 h 15: Champéry - Yverdon.

COUP D'ENVOI DU GRAND TIRAGE AU SORT D'UN BREAK FORD ESCORT, CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD.

Chers amis Romands,

C'est avec tristesse et consternation que nous avons appris le résultat de la votation du week-end dernier sur la participation de la Suisse à l'EEE en Suisse alémanique. Sachez, chers compatriotes, que chez nous de nombreux jeunes pensent comme vous et qu'ils sont ouverts à l'Europe. C'est la raison pour laquelle nous aimerions nous rapprocher de vous et rechercher le dialogue. Ecrivez-nous!

Abacus Computerclub, case postale, 5501 Aarau

206-521177

Publicité intensive, Publicité par annonces

unique OTTO LE SOLDEUR

Pralinés lait ou nougat 250 g **4.90**

10 plaques de chocolat praliné, 100 g **7.-**

Pull homme col polo t. M-XL **29.90**

Pull polaire enfant t. 104 - 152 avec capuche 33.- **29.-**

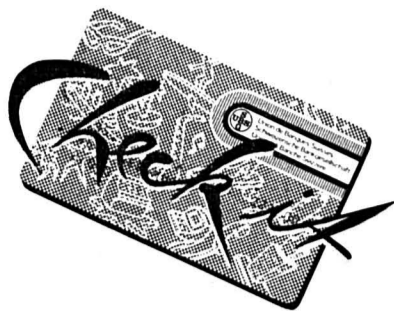
Chemise de marque en exclusivité BLEIFREI GINGER t. M-XL **39.-**

Bahut **99.-**

Crédence 2 portes 1 tiroir **99.-**

Directement d'Italie: meuble de style de grande qualité à des prix choc!

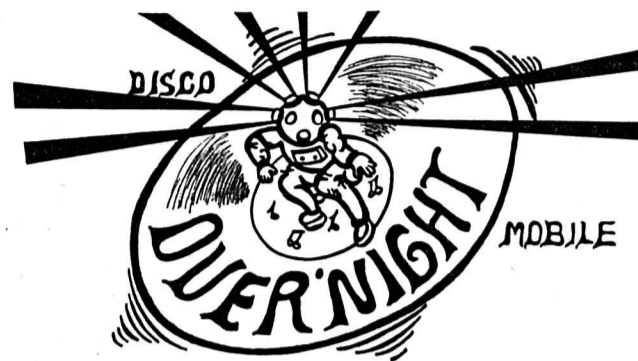
LA CHAUX-DE-FONDS
Cap Sud Boulevard des Eplatures/vis-à-vis Jumbo
Lu 13.30-18.30 h
Ma-Ve 09.00-12.00/13.30-18.30 h
Sa 08.00-17.00 h non-stop



LE LOCLE
Halle polyvalente
Samedi 12 décembre 1992
de 21 h à 3 heures

SUPER DISCO

8e anniversaire



Attraction: Dixie Rock'n Roll Club.

Un service de bus-navette gratuit est organisé par l'UBS avec la collaboration des T.C.

Aller: Départs gare des T.C. La Chaux-de-Fonds
20 h 30 - 21 h 30 - 22 h 30 - 23 h 30 - 1 h 30 - 2 h 30
Retour: Départs Halle polyvalente Le Locle
21 h 00 - 22 h 00 - 23 h 00 - 1 h 00 - 2 h 00 - 3 h 00

Prélocation: UBS La Chaux-de-Fonds - Le Locle.

Prix des entrées: Détenteur de la carte Carte argentée: Fr. 8.-
Autres: Fr. 13.-

Organisateur:

Réussir ensemble.



La Chaux-de-Fonds - Le Locle.

132-12193

IMMOBILIER

Appartements à louer à La Chaux-de-Fonds tout de suite ou à convenir
duplex 3 et 4 pièces + appartements 2½, 3, 4 pièces
☎ 039/28 92 18 132-12512

A vendre ou à louer à La Chaux-de-Fonds:
un appartement de 2½ pièces centre ville. Fr. 230 000.-
un appartement de 6½ pièces centre ville. Fr. 420 000.-
un appartement de 4½ pièces est de la ville. Fr. 230 000.-
☎ 039/26 97 60 470-661

A louer pour date à convenir Paix 145-147 La Chaux-de-Fonds
Appartement 3 pièces
dès Fr. 850.- plus charges
Pour tous renseignements: ☎ 038/24 22 45 28-152

PORRENTROY
A louer - disponibles immédiatement ou à convenir - au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation et de commerce, situées centralement et bien desservies entre la gare et le centre ville, les surfaces suivantes:

2 x 146 m²
1 x 66 m²
1 x 45 m²

Ces espaces peuvent convenir à l'installation d'un local de vente - boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie, etc. - ou d'une entreprise prestataire de services, d'un cabinet de physiothérapie, de fitness, etc. Ils sont louables séparément ou réunis à des conditions intéressantes. Accès facile en voiture, parking disponible. Pour plus de précisions, téléphoner au 066/66 18 14, M. Hubert Piquerez se fera un plaisir de vous informer. 44-1282

GRAND TIRAGE AU SORT: QUICONQUE VIENT ESSAYER UN BREAK FORD PEUT GAGNER UN BREAK FORD ESCORT OU UN BALLON DE FOOTBALL.



Si vous essayez maintenant un break Ford, peut-être gagnerez-vous un break Ford Escort 1.6i CLX flambant neuf ou un ballon de football. Il vous suffit pour cela de passer chez nous, répondre correctement à la question du concours et glisser la carte dans l'urne prévue à cet effet.

Semaine d'essais du 10 au 17 déc. 1992

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tél. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

IMMOBILIER



À VENDRE
pour date à convenir quartier Orée-du-Bois

superbes appartements

comprenant grand living avec cheminée, 4 chambres à coucher, cuisine entièrement équipée, 2 salles d'eau, garage. Notice à disposition.

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33 470-119
L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

Feu: 118

LE DERBY À NE PAS MANQUER, CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD: GRAND TIRAGE AU SORT D'UN BREAK FORD ESCORT.

C'est le moment... Enrichissez-vous en achetant à **SAXON** (à 20 min de la Tzoumaz-Verbier, de Salvan-Les Marécottes, d'Ovronnaz et à 5 min des bains de Saillon) un **très beau 3½ pièces neuf** à 220 000 fr.
+ part de cave, buanderie, place de parc, jardin. Plein sud. Vue, soleil, tranquillité. Extérieurs très soignés. Charges minimales.
Pour traiter directement avec le propriétaire: 20 000 fr.
Tél. heures de bureau 026 44 33 22 ou 077 28 25 56. 36-800321/4x4

Fiduciaire **Jean-Charles Aubert SA**
Rue Charles-Naine 1
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 75 65
BAR À CAFÉ
avec salle de jeux.
Situé au centre ville de La Chaux-de-Fonds, à remettre pour date à convenir.
MEMBRE UNPI 132-12285

A louer aux Ponts-de-Martel

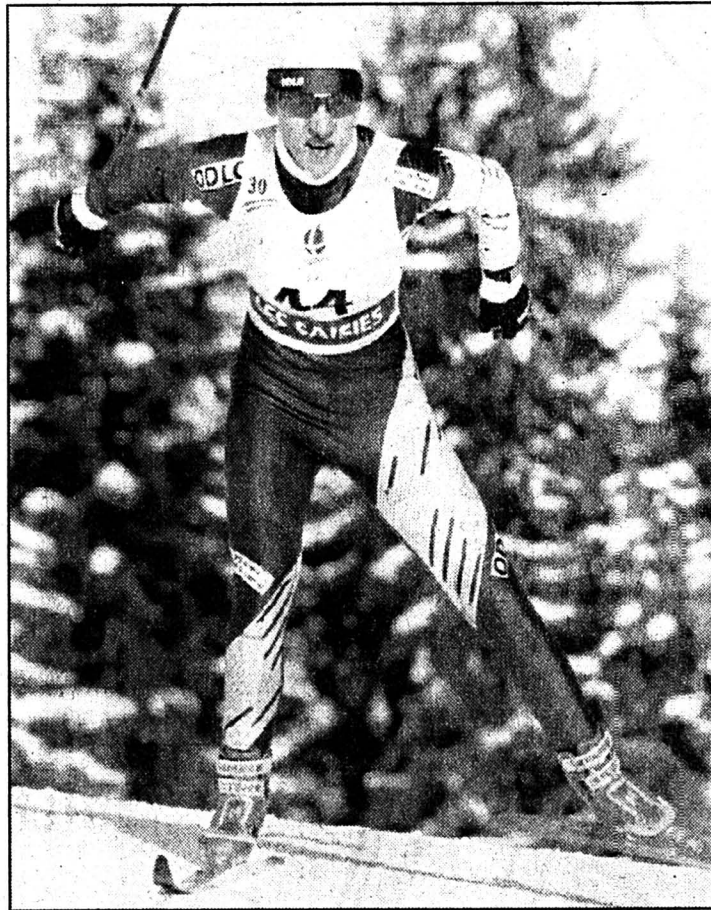
APPARTEMENT NEUF

de 5½ pièces en duplex, cheminée, cuisine agencée, 2 salles d'eau, W.-C. séparé, cave et garage, loyer Fr. 1650.-/mois. ☎ 038/24 77 40 28-40

L'annonce, reflet vivant du marché

Ski de fond - Coupe du Monde: la saison 1992-1993 démarre ce week-end

Suisse: sortir du trou



Brigitte Albrecht

Les Suissesses pourraient bien rivaliser avec les meilleures spécialistes mondiales cette saison. (Keystone)

Dès ce week-end à Ramsau, où débutera la saison 1992-1993 de Coupe du Monde, les fondeurs suisses vont tenter de refaire surface. Après le «trou» enregistré l'hiver dernier - pas de relais aux Jeux d'Albertville et un seul point récolté en Coupe du Monde par Giachem Guidon - les protégés de l'entraîneur Klaus Pleyer se doivent de remonter la pente. Chez les dames, la situation apparaît plus réjouissante.

Pour ce premier rendez-vous, la responsable du ski de fond Barbara Broger a retenu cinq messieurs et quatre dames: Jeremias Wigger, Jürg Capol, Hans Diethelm, Isidor Haas, Giachem Guidon, Barbara Mettler, Brigitte Albrecht, Silvia Honegger et Silke Schwager.

La participation de Guidon, toujours établi en Norvège, est encore sujette à caution. Le Grison s'est en effet blessé à une main en démontant la fixation de ses skis et il éprouve encore de la peine à tenir son bâton.

ESPRIT RETROUVÉ

Au lieu du traditionnel camp en Scandinavie, les skieurs helvétiques ont fait l'essentiel de leur préparation au pays, sur l'Engstligenalp. Le week-end dernier, ils ont disputé leurs pre-

mières courses à Tauplitzalm, en Autriche, dans le cadre de la Coupe d'Europe. Dans des conditions changeantes et très délicates au plan du fartage, ils n'y ont guère brillé. Leur quatrième rang en relais témoigne, toutefois, d'un esprit d'équipe retrouvé.

Les critères de sélection étant moins draconiens pour les championnats du monde que pour les Jeux olympiques, on peut logiquement s'attendre à retrouver un relais suisse à Falun, en février prochain. Mais les spécialistes helvétiques éprouveront certainement encore de la peine à s'immiscer parmi les meilleurs.

NORVÉGIENS ET RUSSES

Au plan international, les Norvégiens, sous la conduite de leurs champions olympiques Björn Dählie et Vegard Ulvang, devraient à nouveau tenir le haut du pavé. Leurs plus sérieux contradicteurs devraient être les Suédois, qui auront l'avantage de disputer les championnats du monde devant leur public, et les Italiens.

Chez les dames par contre, ce sont les Russes - et notamment Liubov Jegorova et Elena Välbe - qui devraient tenir les premiers rôles. Norvégiennes, Suédoises, Italiennes et Finnoises tenteront de les contrer. On le voit, rien de bien nouveau...

PRIMES

Cette nouvelle saison sera également marquée par l'apparition de primes fixes imposées aux organisateurs. C'est ainsi que la Fédération internationale a fixé à 12.000 fr au minimum le pactole qui sera attribué lors de chaque épreuve.

Une solution qui avait déjà été adoptée par les organisateurs scandinaves en mars dernier, et qui est désormais officialisée. (si)

«Quinta»: le cheval le plus performant
La jument «Quinta» du Zurichois Willi Melliger est la monture helvétique la plus performante de l'année 1992. Elle a en effet rapporté 230.362 fr à son propriétaire, Urs Mühlebach. «Quinta» précède au classement «Pirou», le cheval de Lesley McNaught-Mändli (198.093 fr) et «Shandor», monté par Markus Fuchs (93.222 fr). (si)

Hippisme - CSI-W de Genève

Finger dans le coup

Dès aujourd'hui, Genève galopera à nouveau au rythme des meilleurs cavaliers et chevaux du monde. Ils seront plus de quarante à prendre part à ce rendez-vous de Coupe du monde annuel.

La plus grande piste couverte du monde, des prix de 320.000 fr au total et des infrastructures à nulles autres pareilles rendent l'unique épreuve de Coupe du monde helvétique très populaire auprès des cavaliers. La chasse, les Six-barres et le GP Coupe du monde (dimanche) restent évidemment les points forts de la manifestation.

Pour la seconde saison consécutive, Stéphane Finger sera présent au CSI-W de Genève. Le cavalier chaud-fonnier a mis le cap sur la Cité de Calvin hier, avec deux chevaux, «Billy II» et «Charming III». Deux montures avec lesquelles il compte disputer toutes les épreuves du rendez-vous genevois, y compris les Six-barres de samedi, dans l'espoir de pouvoir tirer son épingle du jeu face à l'élite mondiale.

D'autre part, Philippe et Laurence Schneider de Fenin participeront également à cette compétition internationale, lui chez les juniors et elle chez les Jeunes-cavaliers. Que voilà de beaux cadeaux de Noël pour ces cavaliers neuchâtelois. (si-jc)

BRÈVES

Football

Un match Suède - Suisse

Dans le cadre de sa préparation aux échéances d'automne des éliminatoires de la World Cup 1994, l'équipe nationale helvétique affrontera la Suède, le 11 août en Suède.

Goethals quittera l'OM
Raymond Goethals assure qu'il quittera Marseille à la fin de la saison pour retourner dans sa Belgique natale.

Tennis

Perroud gagne

Le junior chaud-fonnier Olivier Perroud est en forme. Il vient en effet, à Villeneuve (VD), de remporter son 2e tournoi de la saison hivernale, en catégorie garçons III (13-14 ans).

Les cadres helvétiques

MESSIEURS

Cadre A: Jürg Capol (27 ans, Les Verrières), Hans Diethelm (25, Galgenen), Giachem Guidon (31, Trysil-No), Isidor Haas (21, Schärli), André Jungen (24, Adelboden), Jeremias Wigger (27, Escholzmatt).

Cadre B (cadre olympique 98): Martin Bacher (20, Münster), Reto Bachmann (20, Samedan), Beat Koch (20, Marbach), Patrick Mächler (20, Siebnen), Patrick Rölli (20, Horw), Konrad Schwarz (20, Zurich).

Cadre C: Lukas Kalbermatten (22, Blatten), Rolf Zurbrugg (21, Adelboden).

DAMES

Equipe nationale (cadre olympique 94): Brigitte Albrecht (22, Lax-VS), Silvia Honegger (24, Gibswil), Barbara Mettler (21, Schwelbrunn).

Cadre A: Elvira Knecht (20, Coire), Natascia Leonardi (21, Airolo), Beatrice Schranz (20, Adelboden), Silke Schwanger (23, Zurich).

Cadre B: Jasmin Baumann (19, Davos), Doris Kunz (20, Gibswil), Christine Mettler (19, Schwelbrunn), Aita Rauch (18, Scuol), Nadja Scaruffi (18, Davos).

Cadre C: Andrea Huber (17, St-Moritz), Stéphanie Oesch (19, Rougemont), Barbara Schmid (19, Schüpfheim). (si)

Cyclisme - Le Tour de Suisse 1993 en Romandie

Par La Vue-des-Alpes

Le Tour de Suisse 1993 se disputera du mardi 15 juin au jeudi 24 juin, avec départ à Affoltern (ZH) et arrivée à Zurich après une randonnée d'environ 1700 km environ qui touchera la Suisse romande avec les étapes Berne - Vevey et Vevey - Liestal (via Neuchâtel, La Vue-des-Alpes, La Chaux-de-Fonds, Saignelégier et Delémont).

Une récente étude de marché a démontré que le Tour de Suisse pouvait se flatter d'être la manifestation sportive la plus populaire du pays: les deux tiers de la population suivent le Tour de Suisse, que ce soit le long du parcours, aux départs et aux arrivées ou encore par le biais des médias.

GRAND SUCCÈS

Les retouches apportées en 1992 à la conception générale de l'épreuve pour arriver à une course vraiment moderne (étapes plus courtes, moins de montagne) semblent avoir porté leurs fruits. Avec la présence de témoins du cyclisme, comme Gianni Bugno, Greg LeMond, Erik Breukink ou Stephen Roche, le Tour de Suisse 1992 avait connu un grand succès, tant sur le plan sportif et de l'organisation que sur le plan financier.

Tonifiée par l'expérience acquise lors de l'édition 1992, la nouvelle organisation est repartie de plus belle. Les bases financières sont d'ores et déjà assurées pour 1993 et 1994. Hugo Steinegger, le directeur du Tour de Suisse, a notamment reconduit pour deux ans le contrat qui lie le Crédit Suisse, sponsor principal, au Tour de Suisse.

Grâce à un nouveau sponsor, un service officiel de course a été mis sur pied. Ce service assurera notamment le fléchage mis en place pour la première fois tout au long du parcours, de manière analogue à ce qui se fait au Tour de France et au Giro.

LE PARCOURS

Mardi 15 juin, première étape: Affoltern A.A - Affoltern a. A (158 km). GPM 3e cat. (Türlen).

Mercredi 16 juin, deuxième étape: Baden - Baden (183 km). GPM 3e cat. (Lätten).

Jeudi 17 juin, troisième étape: Brugg - Interlaken (199 km). GPM 2e cat. (Brünig).

Vendredi 18 juin, quatrième étape: Berne - Vevey (208 km). GPM 2e cat. (Les Mosses, Les Pléiades).

Samedi 19 juin, cinquième étape: Vevey - Liestal (220 km). GPM 3e cat. (Chalet-à-Gobet) et 2e cat. (Vue-des-Alpes).

Dimanche 20 juin, sixième étape: Soleure - Balmberg (12 km c-l-m en côte). GPM 2e cat. (Balmberg).

Lundi 21 juin, septième étape: Brigue - Isonne (187 km). GPM 1re cat. (Furka, Gothard), 2e cat. (Monte Ceneri) et 3e cat. (Medeglia).

Mardi 22 juin, huitième étape: Rivera - Arosa (189 km). GPM 1re cat. (Lukmanier, Arosa) et 2e cat. (Flims).

Mercredi 23 juin, neuvième étape: Coire - Bad Ragaz (174 km). GPM 2e cat. (Wolfgang) et 3e cat. (Luzisteig).

Jeudi 24 juin, dixième étape: Bad Ragaz - Zurich (170 km). GPM 3e cat. (Stoss).

Distance totale: 1700 km env. (moy. 170 km par jour). (si)

Natation - Championnat suisse des clubs: finale pour le CNCF

Un remarquable comportement

Les nageuses du Club de natation La Chaux-de-Fonds ont disputé samedi dernier, à Neuchâtel, les éliminatoires du championnat suisse des clubs.

Elles s'y sont remarquablement bien comportées, puisqu'elles ont totalisé un nombre de points (13.398) qui les place au deuxième rang de la hiérarchie suisse, et qui leur permet donc de se qualifier, pour la première

fois, pour la finale B de ce championnat national.

Parmi les bons résultats de l'ensemble de l'équipe chaud-fonnienne, on note tout particulièrement le nouveau record cantonal établi par Lorine Evard sur 800 m libre (9'47"73). Les performances de Mélanie Lanz sur 100 m brasse (1'17"84), de Valia Racine sur 200 m brasse (2'47"83) et d'Audrey Vuille sur 100 m libre (1'05"64) ont aussi fait le plus

grand plaisir à Cédric Evard, entraîneur du CNCF, qui se trouve ainsi encouragé pour la poursuite de l'excellent travail effectué depuis la reprise de l'entraînement, en septembre dernier.

Gageons que cette équipe, composée en outre de Manon Wenger, de Karin et Emmanuelle Hehlen, saura à nouveau se mettre en évidence lors de la finale de ce championnat suisse des clubs. (bs)

PMUR - Tiercé, Quarté +, Quinté +

Un Cadeau... qui en est un ?

Jeudi 10 décembre 1992, Vincennes, Prix de Blois, attelé (G-P), 2275 m, 400.000 FF, départ 15 h 15.

No	Cheval	Mètres	Drivers	Perf.	Entraîneur
1.	Utinam	2275	J.-Et. Dubois	4a(91)1a	J.-P. Dubois
2.	Treize-Juin	2275	P. Daugeard	5a0a1a	P. Daugeard
3.	Ut-du-Rieux	2275	J.-M. Bizoux	9a5a6a	J.-M. Bizoux
4.	Ukilou	2275	H. Rousseau	6a6a6a	H. Rousseau
5.	Ustang-de-Mai	2275	G. Vidal	3a4a3a	J. Fresnaye
6.	Ugolina	2275	J.-C. Hallais	3a6a0m	J.-C. Hallais
7.	Top-Clairchamp	2275	J. Verbeeck	1a0a3a	J. Bethouart
8.	Seneque	2275	J.-M. Monclin	0a0a0a	J.-M. Monclin
9.	Uraba	2275	P. Levesque	1a2a1a	H.-L. Levesque
10.	Traquenard	2275	M. Lenoir	0a7a0a	M. Lenoir
11.	Urvillais	2275	J.-P. Viel	1a2a0a	J.-P. Viel
12.	Unamoura	2275	C. Chalou	7mDa0a	G.-M. Dreux
13.	Uranium-des-Mers	2275	S. Engberg	0a8a(91)	S. Engberg
14.	Star-de-la-Lamde	2275	P. Thibout	3a7m3a	B. Lefevre
15.	Take-Up	2300	F. Blandin	0a7a4a	C. Devaud
16.	Tyssia-des-Sources	2300	D. Dauverne	10a6a1a	D. Dauverne
17.	Un Cadeau	2300	D. Cordeau	1a2a0a	D. Cordeau
18.	Scoop-Meslois	2300	A. Roussel	Da5m4a	A. Roussel
19.	Ulster-du-Cadran	2300	J.-H. Treich	7a4a1a	J.-H. Treich
20.	Uri	2300	J.-P. Dubois	5a2a0a	J.-P. Dubois

Base: Uraba. La cote: Un Cadeau. Coup de poker: Tyssia-des-Sources.

Impar Prono: 19 - 11 - 9 - 20 - 7 - 16 - 6 - 17.

Cassette vidéo E-180 13.- E-240 16.-
 TDK les deux les deux

**Seulement jeudi,
 vendredi et samedi**
 du 10.12. au 12.12.1992

Bananes le kg 2.30 1.80
 *Tresse au beurre «vendredi et samedi» la tresse de 500 g 3.60 2.90

Coop hits hebdo
 du 9.12. au 15.12.1992

*Riz Uncle Ben's duplo 2 x 900 g 6.80 5.30
 *Riz sauvage Uncle Ben's duplo 2 x 200 g 6.80 5.30
 *Cocktail de fruits Mondial la boîte de 822 g net poids égoutté 548 g 2.60 2.10
 *Bigarreaux Mondial, dénoyautés la boîte de 425 g net poids égoutté 235 g 2.80 2.20
 *Tous les sachets de noix Pittjes p.ex.: noix Pittjes grillées et salées le trio de 3 x 60 g 1.80 1.30 de moins

*Tous les paquets de pâtes à petits gâteaux Coop de 500 g p.ex.: le paquet de pâte à pains d'anis Coop de 500 g 2.60 2.- de moins

*Boules Lindor Lindt le sachet de 120 g 3.40 2.50
 Chocolats Mon Chéri, griottes les 330 g 13.50

Chocolats Lindt Connaisseurs Lumière les 500 g 18.50
 *Château Lassègue 1989, a.c. St. Emilion la bouteille de 75 cl 19.50 15.50
 Uniquement dans les Centres Coop

*Nectar d'orange Mondial le litre (+ consigne) 1.70 1.20
 Palette Quick le kg 21.- 16.50

Jambon roulé Quick le kg 25.- 19.-

Salami Tipo Milano ou Nostrano entier, les 100 g 3.40 2.40
 Salami Tipo Milano ou Nostrano vendu en barquette Viando ou à la coupe les 100 g 3.50 2.50

*Crevettes Gold Star la boîte de 100 g 3.10 2.40
 *Crème glacée Gold Star, vanille la boîte de 1'100 g 7.70 5.90

*Tous les desserts Yoplait en duplo 2 x 125 g, p.ex.: Yoplait chocolat le duplo de 2 x 125 g 1.50 1.- de moins

*Tous les pots de yoghourt de 180 g p.ex.: yoghourt Coop au lait entier le pot de 180 g 1.80 1.15 de moins

*Cantadou aux fines herbes ou au raifort la mini-terraine de 125 g 3.30 2.60
 *Beurre Coop fitness light la plaquette de 100 g 1.75 1.50

*Beurre de choix Floralp la plaquette de 100 g 1.75 1.50 la plaquette de 200 g 3.35 2.85

Les nouveautés Coop:
 Teletext page 210
 Videotex *7575 #

Coop vous informe:

classe A 53-64 g,
 10 œufs

3.30
~~4.80~~

*Œufs suisses d'élevage au sol



le sachet de 512 g

8.50
~~12.80~~

* Sujets de Noël Arni, assortiment de sujets creux, du 9.12. au 15.12.1992



Avec Coop vous économisez cette semaine 22,7%

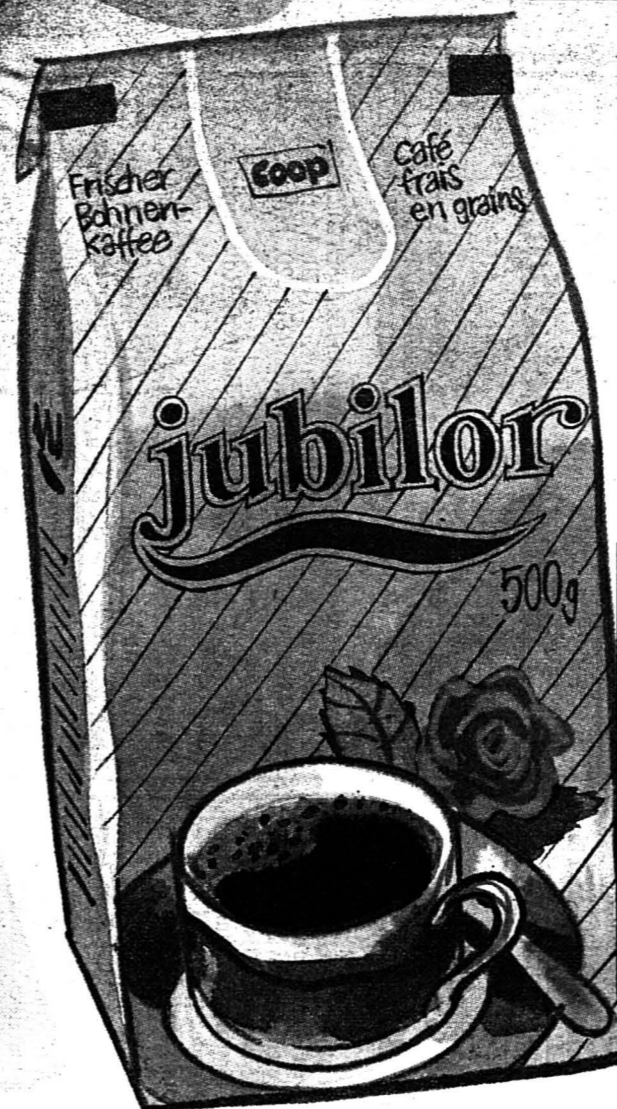
Dans cette annonce, l'ensemble des promotions signalées par un astérisque représente une réduction de 22,7%.

Prix normal Fr. 193.45
 Prix promotionnel Fr. 149.50
 Vous économisez Fr. 43.95

75.-
 au lieu de 95.-

*Raclogrill 6 Satrap, gril, régulateur de la température, puissance 900 watts, 6 poêlons fournis

Dans les Centres Coop et les Grands Magasins Coop.



le paquet de 500 g

4.-
~~6.-~~

*Café en grains Coop Jubilor du 9.12. au 15.12.1992



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Bâtiments du canton
de Neuchâtel**Une meilleure
couverture**

A raison de 7000 estimations par an, il faudra six ans à l'Établissement cantonal d'assurance immobilière (ECAI) pour faire le tour du parc immobilier neuchâtois qui fait l'objet d'une réévaluation totale, opération qui n'avait plus eu cours depuis... 1902!

Page 24

Val-de-Travers

**Esprit
de clocher
pas mort**

Un seul administrateur pour les communes des Verrières et des Bayards? Pour améliorer la situation financière du village-frontière, l'exécutif propose à ses voisins des Bayards un regroupement administratif. Il essuie un refus, sans même qu'une ébauche de dialogue ne s'instaure.

Page 25

Jura

**L'église enfile
la bure**

Augmentation de 25% des contributions des paroisses à la caisse centrale, coupe de 10% dans les budgets des divers services de l'église, effort de solidarité sur les salaires: l'église catholique du Jura serre le cordon.

Page 28



Météo:
Stratus sur le Plateau et en Valais central avec limite supérieure vers 1500 mètres.

Demain:
Stratus sur le Plateau, sinon ensoleillé. Samedi nuageux. Quelques précipitations.

Lac des
Brenets
751,87 mLac de
Neuchâtel
429,64 m

Fête à souhaiter jeudi 10 décembre: ROMARIC

4°
Lever: 8 h 07
Coucher: 16 h 431°
Lever: 17 h 17
Coucher: 0 h 41Brouillard
1500 m

L'Impartial

Enfance maltraitée en Suisse

Naître en enfer

Des mauvais traitements qui commencent dans le ventre d'une mère... Où finissent-ils? Du bébé battu à l'adolescente violée, en passant par les élèves stressés, les adultes - parents ou pas - imposent leur loi. Des sévices à mesurer à l'aune des suicides, de la délinquance, des troubles psychiques plus qu'à l'intensité des bleus. Chez nous aussi, on peut naître en enfer.

Prévenir les abus sexuels par la castration chimique... Mme Vermeille n'a pas d'avis sur ce problème médical. Mais la responsable du Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (SAVAS, La Chaux-de-Fonds) estime qu'il existe d'autres possibilités d'agir. Elles figurent dans le rapport «Enfance maltraitée en Suisse», élaboré par une commission fédérale et présenté en juin 1992 au chef du Département fédéral de l'intérieur.

Le chapitre «Répertoire des cas de sévices sexuels dans le canton de Neuchâtel» ne constitue qu'une part minime d'une étude très complète, réalisée sur quatre ans. En 160 pages, elle renseigne sur les genres de mauvais traitements, leur ampleur, leurs causes et propose des mesures propres à y mettre fin. Elle pourrait s'intituler «L'enfer, c'est les adultes».

En Suisse comme dans d'autres Etats voisins, des enfants maltraités (mal assistés ou pas du tout) tombent malades physiquement et psychologiquement, vivent des sentiments d'isolement, d'exclusion et de honte. Ils perdent confiance en eux-mêmes et en autrui. Troubles du rendement scolaire, dépressions et maladies psychosomatiques chroniques, délinquance, toxicomanies, tendance au suicide sont chez eux des symptômes fréquents.

**TOUT BÉBÉ DÉJÀ...**

Les chiffres ne sont pas absolus, mais l'étude a montré que le phénomène était bien plus important qu'on ne le soupçonnait. Beaucoup de bébés et d'enfants en bas âge subissent des mauvais traitements physiques - la liste horrifique: des coups aux brûlures, étouffements, ingestion d'aliments vomis - et psychiques. Des atrocités constatées par des médecins, difficiles à prévenir. Plus tard, les enseignants pourront s'alarmer de certains troubles...

Les bourreaux n'agissent pas par sadisme: «Les sujets qui abusent de leur force, de leur

pouvoir social, professionnel, économique ou psychologique ne le font pas en pensant à autrui mais en raison de leurs difficultés personnelles et pour décharger des tensions internes», commente le rapport.

**UNE PUNITION
TROP SÉVÈRE**

Théoriquement, nous disposons d'un réseau très dense d'aide et d'appui. Son efficacité s'avère contredite par un quart de récurrences de sévices chez des enfants déjà signalés à une autorité tutélaire. Ne pas diagnostiquer assez tôt, ne pas savoir contrer les mauvais traitements constituent une forme de sévices infligés par la

société... Une société qui fonctionne sur un mode patriarcal, qui implique des relations d'autorité homme-femme et parents-enfants. Qui tolère le châtiement corporel: un sévices n'est qu'une punition qui est allée trop loin.

Les mesures préconisées par le rapport débutent par une assurance-maternité. Des mesures de politique familiale, en passant par les conditions de logement, les aménagements professionnels pour les (deux) parents, l'éducation (par les maîtres mais aussi la télévision...), la formation du personnel chargé de l'assistance aux enfants. «La preuve de l'existence d'une volonté po-

litique de résoudre efficacement ces problèmes ne sera apportée que par la concrétisation de mesures dont celles proposées dans ce rapport.» AO

● *Enfance maltraitée en Suisse*, ref. 318.808.f, Berne, diffusé par l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne, 031/61 39 16 (22 fr).

REGARD

Linge sale

Comme on «lave son linge sale en famille», on s'occupe d'éduquer les mômes sans avis extérieur. L'Etat continue de cultiver l'image mythique d'un noyau familial dont il serait exclu. Il respecte un cercle privé et intime qui a éclaté depuis longtemps.

Une affaire privée qui l'arrange bien. Il la loue plutôt que de la payer. Avoir des enfants et les élever constitue une (la) tâche importante de la société. Son caractère privé reconnu permet d'éviter un soutien social trop onéreux.

La société demeure profondément patriarcale. La double hiérarchie d'autorité entre hommes et femmes et entre adultes et enfants reste institutionnalisée malgré l'égalité des droits de la femme et de l'homme inscrite dans la Constitution. Elle facilite nombre d'abus de pouvoir.

Et si la loi permettait une sanction, son application prête parfois à confusion. Punir un parent peut constituer une charge supplémentaire au lieu d'aider l'enfant maltraité.

A long terme, une (vraie) politique familiale et des aides personnalisées aux parents (les autorités judiciaires et tutélaires sont la plupart du temps désespérément débordées) constitueront une prévention primaire efficace. Ces investissements «à la source» se retrouveront dans les frais de santé et de justice économisés plus tard.

Anouk ORTLIEB

Nouveau plan d'études secondaires dans le canton de Neuchâtel

Horaire scolaire allégé

Bonne nouvelle pour les écoliers neuchâtois. Dès la rentrée d'août 1993, ils bénéficieront progressivement d'un horaire allégé ainsi que le prévoit le nouveau plan d'études secondaires. Au lieu de 33 périodes hebdomadaires, le plan prévoit désormais un horaire réduit en moyenne de 5%, soit entre 30 et 32 périodes, selon la section et le degré. Le Département de l'instruction publique a dû modifier la dotation de plusieurs disciplines.

A l'issue d'une longue procédure de consultation opérée par le Département de l'instruction

publique auprès de l'ensemble des partenaires concernés, le nouveau plan d'études du secondaire inférieur (les degrés 6 à 9) a été arrêté. S'il n'arrange évidemment pas tous les intéressés, il peut néanmoins être considéré comme globalement satisfaisant, puisqu'on a veillé à ne pas prêter les branches dites d'«éveil» au profit des principales, le choix a tenu compte des besoins des sections et des degrés.

Cette réduction d'horaires aligne Neuchâtel sur les autres cantons romands et répond à un souci très différent: celui d'endi-

guer les charges financières de l'Etat.

Adjoint au chef du Service de l'enseignement secondaire, Clément Zill nous a commenté les principales modifications. Si l'horaire de l'année d'orientation (30 périodes) n'est pas modifié, on assiste à une réduction de 33 à 31 périodes en 2e secondaire, dans les sections classique (C), scientifique (S) et préprofessionnelle (P), et même à 30 périodes en moderne (M). L'éducation physique et la géographie sont réduites d'une période dans toutes les sections, le dessin artistique d'une période aussi en C

et S; par contre, une période supplémentaire d'allemand est attribuée aux sections C-S-P.

En 3e, la charge horaire passe de 33 à 32 périodes en C et à 31 en S-M-P. L'histoire est réduite d'une période dans toutes les sections, par contre on ajoute une heure d'allemand en C et M et une heure d'activité sur bois en P. En 4e, les sections C-S-P passent de 33 à 32 périodes, la section M à 31. Les activités sur bois perdent deux périodes en M et une en P, les mathématiques sont réduites d'une période en C et P, le latin d'une période en C et le dessin artistique d'une pé-

riode en C et S. Si toutes les leçons d'appui sont désormais supprimées, le DIP a décidé d'accorder un «crédit» aux écoles à ce chapitre, il se situera entre 1,5 et 2% du nombre d'heures enseignées et pourra être utilisé en toute liberté. Autre nouveauté, une heure de «répétition» obligatoire est introduite en 3e et 4e P, le maître pourra choisir la matière en fonction des besoins de la classe.

Le nouvel horaire sera appliqué aux seuls élèves de 2e secondaire à la rentrée 1993/94 pour ensuite, progressivement, toucher tous les degrés. M.S.

Le SOSIE de **COLUCHE**
4 nuits de délire

Mardi à vendredi 15, 16, 17, 18 Décembre

CESAR'S
LA CHAUX-DE-FONDS
Discothèque

BODY-EROS
LUI Mr Univers 1988 et champion du monde de
Body Bulding ELLE Belle et sexy Jeudi et vendredi 10, 11 déc.

Fêtez
Nouvel-An
Avec nous!

La danse au Club 108: un «sport» accessible à tous

Ça tournait, comme si...

Danser n'a jamais fait de tort à personne! Au contraire, à un «certain» âge, la java offre l'occasion d'une gymnastique en douceur. Les «élèves» du Club 108 de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Fleurier, se sont rencontrés récemment pour un bal tonifiant.

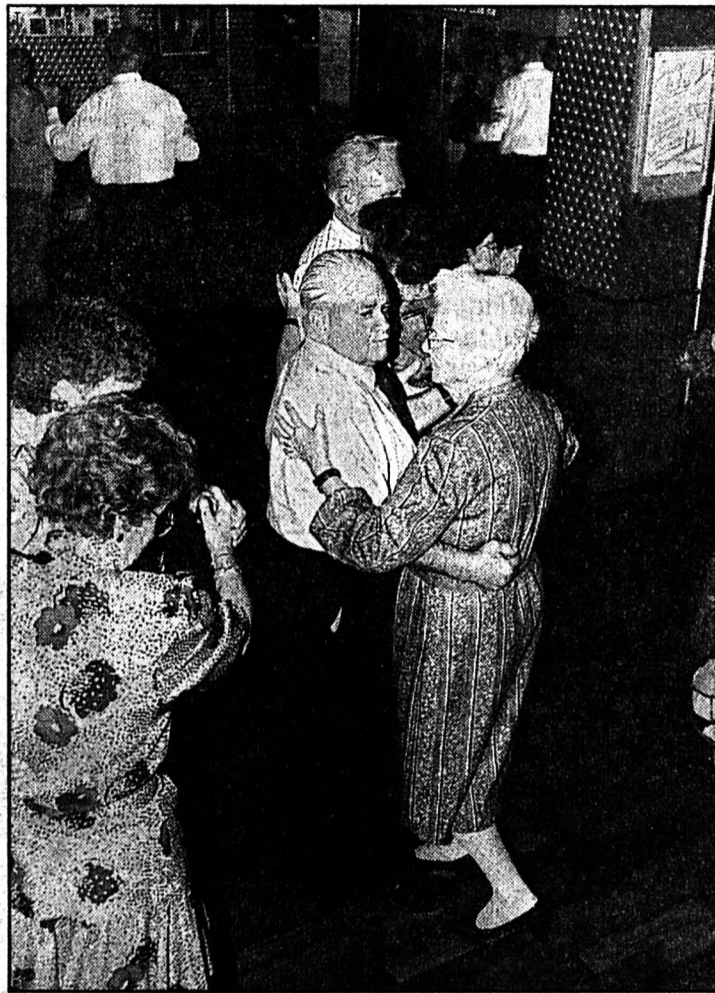
n'roll suscitent d'étonnants mouvements.

Dans cette optique, les moniteurs travaillent sur deux plans. D'une part, ils veillent à parfaire la technique, à maintenir les rythmes classiques, puis ils laissent une plage de temps à la nouveauté et à l'entraînement, selon l'énergie que les participants ont encore à propulser.

Un endroit où règne la valse est souvent un lieu où il fait bon vivre, où la convivialité n'est pas un vain mot. Dans ce contexte les valseurs qui suivent les cours du Club 108 en ville et dans d'autres cités du canton, se sont rencontrés un samedi après-midi, pour un thé dansant, à La Chaux-de-Fonds. Une chouette initiative que les nombreux participants ont appréciée vivement.

Si de telles rencontres seront sans doute reconduites épisodiquement à l'avenir, succès oblige, les danseurs chaux-de-fonniers, se retrouveront mardi 15 décembre, pour le cours habituel. D. de C.

Club 108
Ils étaient venus de Fleurier, de Neuchâtel...
(Photo Henry)



Pour des raisons liées à des problèmes économiques, le Service d'animation de Pro Senectute n'a pas reconduit les leçons de danse du 3e âge. Qu'à cela ne tienne, depuis septembre dernier, le Club 108 a emboîté le pas. Nous avons eu l'occasion, à l'époque, de signaler cette reconversion, et ses bienfaits, dans ces colonnes.

Dès lors, le mardi après-midi, danseuses et danseurs, moyenne d'âge septante ans, pratiquent ce qu'on appelle «la danse sportive», celle qui tonifie la musculature et exerce la mémoire. Car il s'agit de se concentrer, de se rappeler les pas, leurs enchaînements, les figures que propose le moniteur. Et le quickstep, la rumba, la samba ou le rock

Assemblée générale de la Société des officiers

Etre prêt pour une ère nouvelle

La section des Montagnes neuchâteloises de la Société suisse des officiers a tenu récemment son assemblée générale au Grand Hôtel des Endroits. A cette occasion, le colonel brigadier François Habersaat a fait part de son expérience à la tête de la brigade frontière 2. Un commandement qu'il remettra à la fin de l'année.

relations que le colonel a entretenues avec ses subordonnés à tous les échelons ont été excellentes.

Cet officier de 62 ans a connu toutes les crises internationales depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette période a surtout été marquée par la Guerre froide, mais les événements de 1989 ont brutalement ouvert la porte à une ère nouvelle. A tel point que les Chambres fédérales ont décidé d'accélérer la réforme Armée 95, initialement prévue pour les années 2010.

Cette réforme, le brigadier Habersaat y souscrit pleinement, tout en regrettant certains de ses aspects. Notamment la suppression des Landsturm: on n'aura plus, ainsi, ce mélange des classes d'âge au sein de la troupe, enrichissant tant pour les jeunes que pour les hommes mûrs.

Cela étant, la modernisation s'avérerait nécessaire à plus d'un titre. Sur le plan du matériel, bien sûr. Et le brigadier en a profité pour insister sur l'importance que revêt, à ses yeux, la couverture aérienne, domaine dans lequel les stratèges ont horreur du vide. Mais la philosophie a également évolué. A une défense statique, pratiquée pen-

dant toute la Guerre froide, où chaque division ne se préoccupait que de son terrain, se substitue une défense dynamique: désormais, les unités se porteront là où il est nécessaire d'intervenir.

M. Habersaat a terminé en se félicitant des contacts qu'il a eus avec ses hommes, qui lui ont permis d'améliorer sa connaissance de l'autre.

Un souvenir lui a été remis par le président de la société, le capitaine Denys Schallenberger. Puis les officiers sont passés à table, avant la partie statutaire, durant laquelle le comité a été reconduit. (am)

«C'est un grand privilège, pour un milicien, de conduire une unité d'armée», a tenu à souligner François Habersaat, en préambule à son exposé. Et un grand plaisir également, tant les

ment, tout en regrettant certains de ses aspects. Notamment la suppression des Landsturm: on n'aura plus, ainsi, ce mélange des classes d'âge au sein de la troupe, enrichissant tant pour les jeunes que pour les hommes mûrs.

Tournoi scolaire de basketball

Les paniers ont résisté!



Le tournoi scolaire de basketball, le plus fréquenté de l'histoire de La Chaux-de-Fonds, s'est déroulé sans anicroche hier après-midi. Les élèves de 1ère et 2e année avaient investi les halles de Bellevue, alors que les 3e et 4e s'affrontaient aux Crétets. Aux dernières nouvelles, les paniers ont résisté. En revanche, il semble que les sols aient quelque peu souffert, un certain nombre de participants ayant chaussé des baskets à semelles noires, qui ont laissé d'inevitablement traces de freinage. (am - photo Henry)

RÉSULTATS
Filles: cat. 1: 1. Les Erika 2. Les Max 3. Les Dindons. cat. 2: 1. Jordan Girls 2. Les Betteraves 3. Les Cornichons. cat. 3/4: 1. Les RRRRRRRRRRR... 2. Lébatüdavansse 3. Les Simonnes.
Garçons: cat. 1: 1. Chicago Bulls (Fabio) 2. Camschoot 3. Chicago Bulls (Voisard). cat. 2: 1. Timberwolves 2. Charlotte Hornets 3. Chicago Bulls. cat. 3/4: 1. Les Guenons des Alp-pages 2. Fuckers puta madre 3. Xen-ti-con-i-on-s.

Mise en garde de Pro Senectute

Des cures sans garantie

Personnes âgées, attention! Pro Senectute met en garde, dans un communiqué, contre «une cure de comprimés aux algues actuellement proposée, en vente à domicile, pour un prix très élevé». Le produit s'intitule Chorella Le Joyau vert, et coûte 700 francs. Le distributeur recommandant de renouveler une ou deux fois le traitement, selon Pro Senectute, la facture risque d'être d'autant plus salée.

En outre, la Fédération recommande des consommatrices a demandé une analyse dudit comprimé. Celui-ci ne disposerait pas «de vertus déterminantes qui justifieraient son prix».

Pro Senectute recommande donc aux personnes âgées, surtout de revenu modeste, «de ne pas se laisser inconsidérément tenter par ce produit». (comm-am)

NAISSANCES

Cecilia et Walter MODOLO - BARONE sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils
GIACOMO
le 8 décembre 1992
à la Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds
132-507796

Le 8 décembre 1992
AURÉLIEN
est venu agrandir le cercle très intime des «mecs» préférés de maman!
Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds
Grégorian, Thierry et Jocelyne HILD - STEFFEN
Rés. Helvétie 85
2300 La Chaux-de-Fonds

Tribunal de police

Dessous de table sanctionné

Selon la rumeur, les dessous de table seraient une pratique courante lors de transactions immobilières, afin d'éviter de payer l'impôt sur la totalité des sommes en jeu. Cependant, il est rare que de telles affaires soient portées à la connaissance de la justice.

Hier, le Tribunal de police, présidé par Alain Ribaux, a condamné à des amendes de 2000 francs chacun trois prévenus qui avaient vendu un appartement en PPE en omettant de faire figurer la totalité du prix dans le contrat de vente. Le litige portait sur 30.000 francs. Les acheteurs, mécontents de l'état des lieux, ont refusé de payer cette somme. Le trio de vendeurs les menaçant de poursuites, ils ont déposé plainte.

Au tribunal, les vendeurs ont produit un devis pour l'aménagement des combles, pour un montant de 30.000 francs. Mais cette pièce, non signée, n'était pas incorporée au contrat d'entreprise. D'autre part, une somme de 10.000 francs, versée immédiatement par les acheteurs, n'a laissé aucune trace dans la comptabilité.

Le président Ribaux a donc acquis la conviction que les vendeurs mentaient. D'autant plus que l'un d'eux a admis que des dessous de table avaient été versés dans la vente d'un autre appartement du même immeuble. En plus des amendes, le trio devra se partager les frais de la cause, qui se montent à 400 francs. En outre, le dossier a été transmis à l'administration fiscale. (am)

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

● AMICALE CB DU DOUBS
Sa, 12, 19 h 30, souper de Noël au Restaurant de la Paix, rue de la Paix 74. (Rens. Po.Box 899, 2301 La Chaux-de-Fonds ou ☎ 039/28 25 50).

● CHŒUR MIXTE DES PAROISSES RÉFORMÉES
Di, 13, participation au culte à Farel, répétition à 9 h précises. Ma, 15, pas de répétition. Lu, 21, veillée de Noël à la Salle de la Croix-Bleue.

● CLUB CYNOLOGIQUE
La Chaux-de-Fonds et environs (UCS)
Dernier entraînement de l'année, sa à La Corbatière. 14 h pour tout le monde. Renseignement: ☎ 038 31 10 76.

● CONTEMPORAINS 1905
Rencontre ma à midi pour dîner de Noël, au Bel Etage, Hôtel Moreau.

SERVICES

● BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.

● BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.

● PHARMACIE D'OFFICE
Forges, Charles-Naine 2a, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.

● URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.

● HÔPITAL
☎ 27 21 11.

Rédaction LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVE

Pro Polonia
Les jouets de la générosité



La population chaux-de-fonnaise disposant de jouets utilisés, en bon état, invitée à les déposer en faveur d'enfants nécessiteux, malades ou orphelins de la région de Lodz/Pologne, a fait preuve d'un bel élan de générosité en apportant, hier à Notre-Dame-de-la-Paix, poupées, puzzles, petites voitures, peluches, etc. Rappelons que ces dons seront acheminés le 15 décembre vers leur destination et qu'ils seront distribués pour Noël, sous le contrôle de l'Association des amis des enfants de Lodz. Une deuxième récolte est agendée, samedi 12 décembre, de 9 à 16 heures, au Centre d'animation et de rencontre (CAR), rue de la Serre 12. (sg-photo Henry)

AGENDA

Appel au rassemblement
Contre les violences

Pour marquer la journée des Droits de l'Homme, l'Association pour les droits de la femme, le Centre femmes Marie Junet, l'Union des femmes pour la paix et le progrès et l'Association suisse des infirmiers(ères) (NE-JU) organisent un rassemblement, jeudi 10 décembre, 18 h, devant l'Esplanade (ex Place sans nom). Ces associations rappellent que des dizaines de femmes et d'adolescentes sont violées systématiquement dans les camps et les prisons en ex-Yougoslavie et lancent un appel contre les massacres, la terreur et les violences sexuelles dans cette région en guerre. (comm-imp)

Paroisse Saint-Jean
Marché de la joie

Le prochain Marché de la joie organisé par la paroisse Saint-Jean se tiendra demain, de 9 h à 12 h, au dépôt du Bric-à-Brac, rue des Crétets 99. Des vivres sont distribués gratuitement aux personnes dans le besoin.

Douloureuse fermeture d'un magasin à La Sagne

Plus de «Coopé» pour les Sagnards

Au fond du dernier cabas rempli à la «Coopé», le village de La Sagne laissera un peu de son âme. La décision est prise; en fin d'année, ce magasin fermera définitivement ses portes. Au grand dam des habitants signataires d'une pétition à l'adresse de la direction de Coop et du Conseil communal. N'atteignant pas le million fatidique du chiffre d'affaires minimum requis, la petite coopé sagnarde était déjà condamnée. Tristesse dans la vallée.



Le magasin Coop, rue du Crêt 96

Après 70 ans de bons et loyaux services, la «Coopé» va fermer définitivement ses portes. (Henry)

Il restait dans la société régionale «Coop La Chaux-de-Fonds» onze points de vente n'atteignant pas un chiffre d'affaires annuel d'un million. Celui de La Sagne était de ceux-là, même si le dynamisme et la serviabilité du nouveau gérant, Michel Oppliger, lui avait insufflé une progression.

«Ce magasin nous pose des problèmes depuis plusieurs années» confirme Jean-Marc Chapuis, directeur de Coop La Chaux-de-Fonds. Pressant ce danger, le délégué sagnard Gervais Oreiller n'avait pas manqué de relever, année après année lors des assemblées générales, l'importance du commerce pour le village et la progression réalisée.

Selon la direction, le chiffre

d'affaires annuel ne permet pas de supporter l'ensemble des frais d'exploitation, toujours en hausse. Le temps de la solidarité active entre les différents magasins Coop est révolu et un développement supérieur n'apparaît guère possible. Il y avait aussi le risque de voir le gérant, M. Oppliger, nourrir, à moyen terme, des ambitions de promotion légitimes au vu de ses capacités.

«Le succès des magasins de village étant étroitement lié à la personnalité du gérant, le pro-

blème se serait posé à nouveau» poursuit J.-M. Chapuis; il a pris les devants et offert au gérant sagnard un magasin plus grand.

UN MAGASINET

Il est vrai qu'avec ses 55 m², le magasin de La Sagne est petit et à l'étroit. On l'imaginait déjà installé à l'aise dans l'immeuble Crêt 75, l'ancienne Ferme Boss, acquis par la commune dans l'espoir de voir se créer au centre du village un mini-centre commercial. Des contacts ont été

pris avec la direction de Coop, sorte de chassé-croisé un peu flou si l'on compare les dires des interlocuteurs.

Jean-Marc Chapuis, directeur de Coop, ne veut pas mettre en cause les autorités communales, relevant toutefois que sa société régionale n'était pas intéressée à devenir copropriétaire mais uniquement locataire de l'immeuble communal. Un risque que la commune, assumant les investissements, ne voulait et ne pouvait pas prendre. Pour d'autres,

les jeux étaient faits et la fermeture décidée avant ces tergiversations.

En fait, le Conseil d'administration a tiré un trait sur Coop La Sagne le 13 octobre dernier, écrivant le 3 novembre au Conseil communal, qui lui a répondu trois semaines plus tard; les autorités s'enquerraient essentiellement du reclassement du personnel (trois personnes pour deux postes), assuré par Coop.

PÉTITION

Lorsque les bruits de fermeture ont circulé dans le village, l'un des habitants, Julien Junod, a réagi en écrivant à la direction de Coop pour tenter, «dans un but véritablement coopératif» de nouvelles démarches auprès des autorités et de surseoir à cette fâcheuse décision. En un seul jour, le 22 novembre, posté devant le magasin Coop, il a récolté une centaine de signatures; au total 150 personnes ont appuyé cette démarche, doublée d'une requête à l'adresse du Conseil communal.

Pour les Sagnards, cette fermeture est préoccupante. Le village a déjà perdu sa boucherie et ne disposera plus que d'une épicerie et d'une boulangerie, deux commerces qui pâtiront aussi de l'exode des consommateurs. Le pétitionnaire soulignait encore les problèmes de ravitaillement des personnes peu mobiles, parce qu'âgées. «Bien que les sentiments n'aient plus guère de poids dans les affaires» écrivait Julien Junod, en ultimes mais vains espoirs puisqu'il recevra aujourd'hui vraisemblablement la réponse négative et définitive de la direction de Coop. I.B.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Voiture folle

Hier à 11 h 55, M. C. R., de La Chaux-de-Fonds, avait immobilisé sa voiture rue du Stand, le long de la façade ouest de l'immeuble rue du Nord 52. Il a quitté sa machine en laissant tourner le moteur et sans tirer normalement le frein à main. Vu la pente, la voiture s'est alors mise en mouvement pour dévaler les escaliers sis au sud de son lieu d'immobilisation, puis descendre en prenant de la vitesse la rue du Stand en direction du centre-ville. Après avoir parcouru environ 130 mètres, franchissant sans encombre trois intersections, elle a dévié sur la gauche pour heurter deux voitures en stationnement au sud de la rue du Temple-Allemand. Degâts.

Brouillard givrant

Bon pied

Sur les chaussées rendues extrêmement glissantes hier par le brouillard givrant, les bipèdes chaux-de-fonniers ont démontré avoir bon pied. Les premiers secours ne sont intervenus que pour trois chutes et les ambulances ont surtout assuré des transferts de malades. (ib)

L'invité du CID

Généreux Père Noël



Malgré le froid et la chaussée glissante, les enfants étaient au rendez-vous hier après-midi le long du Pod pour le passage du Père Noël. Celui-ci est arrivé du pays des rêves dans une calèche remplie de bonnes choses avec la complicité du Commerce indépendant de détail (CID). Quatre pères fouettards l'accompagnaient, ayant troqué les uniformes de l'ordre contre de modestes bureaux; ils n'ont ni fouetté, ni verbalisé mais aidé à la distribution des présents. (ib - photo Henry)

Sophrologie

Des cours pour les chômeurs

«Quand vous devez traverser une mauvaise passe, on vous conseille généralement de serrer les fesses. Pourtant, ce n'est la posture la plus adéquate pour marcher». Démonstration à l'appui, M. Grobety, sophrologue travaillant avec des sportifs, a convaincu le public qu'il vaut mieux aborder un obstacle en étant détendu. Et c'est à cela que ça sert, la sophrologie.

Hier, l'Association suisse de sophrologie, qui a son siège à La Chaux-de-Fonds et œuvre pour la promotion de la sophrologie, a lancé son offensive auprès des chômeurs du canton. Deux séances d'information, l'une dans le Haut et l'autre à Neuchâtel, ont été mises sur

pied pour introduire l'offre de cours destinés aux sans emploi. Car le stress existe aussi pour ceux qui ont perdu leur travail. Et pour en retrouver un nouveau, il vaut mieux avoir confiance en soi.

Une vingtaine de personnes avaient répondu à l'invitation. Si un nombre suffisant d'inscriptions - il en faudrait entre 10 et 15 - parviennent à l'association, les cours débuteront après les fêtes. «Nous ne prétendons pas faire des miracles», précise Pierre Schwaar, le président, «mais nombreux sont ceux qui ont pu, grâce à la sophrologie, retrouver l'estime de soi qui leur a permis de s'épanouir dans leur vie professionnelle et privée.» (am)

Après un accident mortel

Conductrice condamnée

Un soir de février, B. P., circulant en voiture, avait renversé un nonagénaire qui traversait la rue de la Charrière sur un passage de sécurité. La piétonne avait été tuée.

La conductrice a comparu hier devant le Tribunal de police, prévenue d'homicide par négligence et d'infraction à la Loi sur la circulation routière. Le soir du drame, la jeune femme roulait à 50 km/h environ. Elle n'était ni pressée ni préoccupée. Pourtant, elle n'avait vu la victime qu'au dernier moment, sans avoir le temps de freiner ni de l'éviter.

Il avait plu, et l'éclairage se reflétant sur la chaussée humide a pu gêner la visibilité, selon le dé-

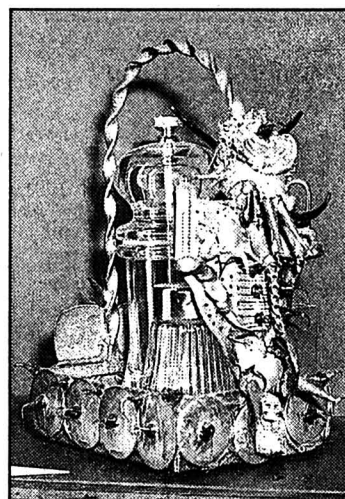
fenseur de la prévenue, Me Walther. En outre, B. P. a été profondément affectée par cet accident. C'est même grâce au fils de la victime, qui lui a écrit pour l'exhorter à ne pas se sentir coupable, qu'elle a pu surmonter son traumatisme.

Le président du tribunal, Alain Ribaux, a estimé qu'effectivement, on ne se trouvait pas en face d'un chauffard sans scrupules.

Néanmoins, faute il y a eu, et la jurisprudence impose une peine de prison dans un tel cas. B. P. a donc été condamnée à 15 jours d'emprisonnement avec sursis, et à payer les frais de la cause, qui se montent à 620 francs. (am)

Exposition chez Sha'ai, le lieu off

Noces végétales



Si les monochromes pavoisent en cette fin de siècle, nous proposons la contemplation de parcelles d'infini, certains créateurs continuent de façon toute personnelle à traquer la complexité du monde. Ils captent l'interaction des choses, leur potentialité de métamorphose, cristallisent les germinations à venir.

Dans ce sens l'exposition collective de Sha'ai est édifiante. Korrigan, patron des lieux, organise les objets de récupération

les plus inattendus, racines, métaux, ossements, en «mises en scène» miniatures. Etats fugitifs, fossilisés, ils engendrent mille autres combinaisons.

Madeleine Rappaz fait voir de la bijouterie fine, Gyslène Zaugg de la poterie classique, Victor Savanyu présente des peintures, Laurent Hirschy des sculptures. Des objets d'Afrique côtoient les photographies de Pierre Pfiffner, la sculpture sur pierre, de Mikael Comte de Morteau, qui en est à sa première expo. DdC

● Boutique Sha'ai (rue du Soleil 4), du lundi au vendredi de 14 h 30 à 18 h 30, samedi de 14 h 30 à 17 h 30.

PUBLI-REPORTAGE

Le salon de coiffure Oly fête ses 30 ans de pratique à La Chaux-de-Fonds



A l'occasion de cet événement, Madame Isabelle Dolejres, responsable du salon depuis 14 ans, vous présente son équipe de 24 collaboratrices, ainsi que tous les avantages du plus grand salon de la place.

Chez Oly, on accueille sans rendez-vous environ une centaine de dames et messieurs par jour dans un cadre entièrement rénové depuis le mois de novembre.

A noter que ce salon favorise les personnes retraitées tous les mardis, mercredis, ainsi que les étudiants chaque jour, grâce à une réduction de 20%.

Oly Coiffure, av. Léopold-Robert 13, La Chaux-de-Fonds.

132-50778

Budget 1993 de la ville du Locle

Proche de l'équilibre

Le budget de la ville du Locle, que le Conseil général examinera vendredi 18 décembre, est connu. Avec des dépenses de plus de 86 millions et des recettes légèrement moindres, il est toutefois proche de l'équilibre, puisqu'il affiche 814.370 francs d'excédent de charges à son compte de fonctionnement. Un montant qu'on peut encore pondérer, et revoir à la baisse, si on inclut la récente décision du législatif relative à l'octroi (une fois l'an) de la compensation du renchérissement pour le personnel communal.

du Locle laisse apparaître un déficit net de 814.370 francs, en fait «amaigri» grâce au boni des SI de 236.000 francs (certes moindre que ces années dernières). Parce que, explique notamment le rapport, «l'adaptation des tarifs n'est pas annuelle mais se fait tous les trois ans».

Ce même document, dont la commission chargée de l'examen est l'auteur, explique aussi que les modifications législatives adoptées tant par le Conseil général du Locle que par le Grand Conseil permettent «d'économiser» 720.000 autres francs, ramenant ainsi le déficit présumé estimé à 94.370 francs.

INTÉRÊTS
HYPOTHÉCAIRES

Président du Conseil communal et par ailleurs détenteur des cordons de la bourse de la ville, Rolf Graber ne cache pas sa satisfaction face à ce résultat proche de l'équilibre «qui constituait un des objectifs du Conseil communal».

Il souligne que ses efforts, et ceux de ses collègues, n'ont naturellement pu porter que sur des points qu'une commune peut maîtriser. A commencer par le poste «biens, services et marchandises» qui n'a augmenté que de 1,6% par rapport au



La rue des Envers

Une réfection indispensable, qui fera l'objet d'un des prochains investissements de la part de la commune, l'an prochain.

budget 1992, mais de 4,06% en regard de 1991. La commission relève à ce propos qu'«à l'évi-

dence certaines charges de ce groupe avaient été sous-estimées en 1992».

Côté hausse des dépenses encore, M. Graber parle bien évidemment des intérêts passifs relatifs aux récents investissements de la commune (halle polyvalente notamment) et, par conséquent, liés à l'augmentation des taux hypothécaires. Ce qui induit aussi la commune à pratiquer une politique plus généreuse d'amortissements.

MARGE DE MANŒUVRE
AMOINDRIE

Le rapport de l'exécutif précise, pour sa part, que si les subventions accordées ont progressé de plus d'un million en deux ans, les subventions touchées par la

commune n'ont grossi que de 300.000 francs. D'où le fait que «la marge de manœuvre des autorités communales s'affaiblit d'exercice en exercice».

En ce qui concerne le compte des investissements, maintenant divisé en trois parties (qui feront l'objet d'un autre article), le rapport de la commission relève que ceux-ci seront autofinancés à hauteur de 4,8 millions. Ce qui ne sera pas suffisant pour permettre à la commune de concrétiser son programme pour 1993. Néanmoins, le Conseil communal (dans sa recherche d'argent frais) est limité à six millions en ce qui concerne la conclusion d'emprunts, précise un arrêté qui sera soumis au législatif. (jcp)

Rédaction
du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Action Téléthon
Des pompiers
reconnaisants

C'est notamment pour dire «merci» à la générosité de la population locloise que le commandant du corps des sapeurs-pompiers (SP) du Locle, Laurent Brossard, relève que l'action engagée par la société des SP et les membres du bataillon a été un franc succès. A coup de vin chaud, de thé (offert par la direction de La Résidence), la récolte s'élève à 2942 francs et dix centimes. (Imp)

AGENDA

Overnight au Locle
Monstre disco

Pour marquer son huitième anniversaire, l'équipe d'Overnight organise une monstre disco, avec à la clé moult attractions, samedi 12 décembre dès 21 heures à la halle polyvalente du Communal, au Locle. Durant la soirée, le groupe de rock acrobatique «Dixiz», composé d'une vingtaine de danseuses et danseurs, effectuera plusieurs démonstrations. Des transports gratuits sont organisés depuis La Chaux-de-Fonds (gare TC) dès 20 h 30, avec des arrêts à la poste du Locle. Le dernier départ depuis le Communal est prévu à 3 heures du matin. (paf)

Les Ponts-de-Martel
Le Noël
des accordéonistes

Même si souvent, à tort, l'accordéon est qualifié de «piano du pauvre», la fête publique de Noël des accordéonistes des Ponts-de-Martel se jouera sur un tout autre registre. Elle est prévue à la salle de paroisse de la localité, vendredi 11 décembre à 20 h 15. Au programme, un salut du club organisateur «Victoria», le message religieux, les prestations des élèves et du petit club et le diaporama de Gilles Perrinjaquet qui conte son périple au Kili-mandjaro. (Imp)

Pub Le Baron
Soirée rock

Soirée rock, vendredi dès 22 h 30 au pub Le Baron, avec le groupe «Rock Xanne». (Imp)

Terrain de foot: qui fait quoi?

Le groupement Droit de parole a déposé une interpellation portant sur le nouveau terrain de football du Communal, réalisé avec la collaboration de deux clubs de la ville, et inauguré en juin dernier en présence des autorités communales.

DP est très satisfait «que ce terrain communal soit mis gratuitement à disposition de ces deux clubs dynamiques». Puis, il précise que «l'aménagement de ce terrain de football a vu l'engagement non seulement d'entreprises privées et des membres des deux clubs, mais également des services communaux et en particulier des Travaux pu-

blics». Et le groupe prie le Conseil communal de répondre aux questions suivantes:

«Pour quel montant total à la charge de la commune les Travaux publics ont-ils été engagés? Sous quelles rubriques comptables ces montants ont-ils été imputés? Si le coût global à la charge de la commune dépassait 25.000 fr, pourquoi ces travaux n'ont pas été soumis à l'approbation du Conseil général?»

Et finalement, qui est chargé pratiquement et financièrement de l'entretien de ce terrain?» (cld)

Changement à la tête de l'imprimerie Glauser

Un nouveau patron

L'imprimerie Glauser, installée au numéro 8 de la rue du Pont au Locle, vient de changer de mains. Dès le 1er janvier prochain elle sera dirigée par André Billod, quand bien même son ancien propriétaire, Lucien Glauser, conservera dans l'entreprise une activité sur le plan commercial.

Le nouveau patron, enfant du Locle, continuera à œuvrer dans la longue tradition de cette imprimerie fondée en 1806 par l'organiste Balthazar Luthard, qui agissait pour le compte du chapelier Philippe Courvoisier et édita, dès le 12 avril de cette année-là, «La Feuille d'Avis des Montagnes et Journal du Locle».

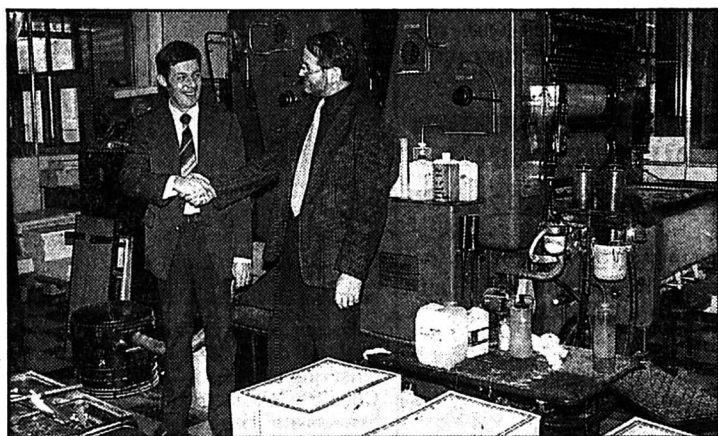
Quatre générations de Courvoisier se sont alors succédées,

avant que cette entreprise ne soit d'abord reprise, en 1919, par Michel Oderbolz, avant de revenir en 1927 à son gendre, Samuel Glauser.

Lui-même la remit ensuite à son fils Lucien, quarante ans plus tard. Et c'est précisément en 1967 que «L'Impartial» racheta «La Feuille», qui cessa alors de paraître après 161 ans d'existence.

Mais l'imprimerie continua de manière autonome, comme ce sera le cas avec son nouveau propriétaire, qui y était employé depuis environ quatre ans.

A noter que cette passation de pouvoir a conduit M. Billod à réadapter les structures de cette entreprise, entraînant la réduction de quelques postes de travail. (jcp)



Dans les ateliers

Le nouveau patron de l'imprimerie, André Billod (à gauche), et son prédécesseur, Lucien Glauser. (Impar-Perrin)

Accident
mortel

Hier à 8 h 15, Mme Claudine Meyer, du Brouillet près de La Brévine, circulait sur la route menant du Prévoux au Cerneux-Péquignot.

Au lieu-dit Les Etages, elle a perdu la maîtrise de son automobile, qui a dévié sur la droite et embouti de plein fouet un mur situé en bordure de la route, à la hauteur de la ferme Girardin.

Blessée, Mme Claudine Meyer a été transportée par ambulance à l'hôpital du Locle, où elle est décédée. (comm-imp)

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.

NAISSANCE

MATERNITÉ
DE L'HÔPITAL DU LOCLE
NICOLAS
est heureux d'annoncer
la naissance de son petit frère
JULIEN
le 7 décembre 1992
Les heureux parents sont:
Antoinette et Laurent
ZAUGG
Beauregard 2
2400 Le Locle

14122

La Chaux-du-Milieu

Décès de M. Gilbert Jeanneret

Silhouette bien connue dans la région, M. Gilbert Jeanneret, ancien buraliste postal à La Chaux-du-Milieu, s'en est allé dimanche dans sa 72^e année, après une longue maladie. Hier après-midi au Temple, une foule très nombreuse lui a rendu un dernier hommage.

Au village, qui ne se souvient pas du défunt pour l'avoir croisé une fois ou l'autre au détour d'un chemin, muni de sa sacoche de facteur. Et pour cause. Il a tenu pendant 42 ans, en compagnie de son épouse Marguerite, née von-Büren, le petit bureau qui aujourd'hui a été remplacé par l'épicerie. Le pasteur Serge Charpillot a relevé dans son sermon la qualité de l'accueil, la gentillesse du couple; autant d'instantanés privilégiés, de partage authentique.

Personnalité attachante et disponible, au caractère joyeux,

gai et optimiste, M. Jeanneret cultivait la franche camaraderie. Porteur de bonnes et parfois de moins bonnes nouvelles il était, par le biais de son métier, en contact permanent avec la population. Il était un fidèle membre de la fanfare de la localité, s'occupait du secrétariat de la caisse maladie «La Fraternelle de prévoyance» et faisait partie de la Commission scolaire.

En juillet 1986, la retraite a été synonyme d'importants changements dans l'organisation de la maison: nouvelles habitudes, déménagement, nouvelle vie... Triste coup du sort, la santé de M. Jeanneret s'est détériorée presque immédiatement. Pourtant, grâce au courage de son épouse, il n'a pas eu besoin de quitter son foyer.

A sa famille et à ses proches, «L'Impartial» présente l'expression de sa plus profonde sympathie. (paf)

PUBLICITÉ

Pour vos vacances de Noël, tarif réduit au



parking de Palexpo
POUR USAGERS DE L'AÉROPORT DE GENÈVE

Laissez votre voiture au parking couvert de Palexpo (10 minutes à pied de l'aérogare).

Tarifs réduit Fr. 5.— par jour, minimum 1 semaine de 7 jours.

Commande des macarons: ORGEXPO, case postale 112, 1218 Grand-Saconnex, ☎ (022) 798 11 11.

430-321

Temple des Brenets
Dimanche 13 décembre

à 17 heures

Location: Magasin Scarpella, ☎ 039/32 10 85


CONCERT DE GALA DE LA FANFARE DES BRENETS

Direction Pierre Vuillemin

Avec le concours exceptionnel du célèbre trombone **MICHEL BECQUET**, champion du monde incontesté de cet instrument, il a joué sous la direction des plus grands chefs, dont H. von Karajan, au Philharmonique de Berlin. Au piano: **Pascal Vuillemin** 157-80079

DIVERS

thermobalance
BSS



Body-Line

Le duvet de première qualité, à gros flocons, assure un meilleur contrôle des valeurs de chaleur et d'humidité. Il s'ensuit un climat de sommeil idéal.

disposition unique des modules: le plissage patenté Body-Line.

La recherche d'une isolation thermique optimale a permis de créer une

C'est ainsi que thermobalance s'adapte au corps mieux que tout autre.

Une nouvelle dimension pour un sommeil grand confort

@. Matthey

Tapissier-décorateur
Côte 12-14, Le Locle
☎ 039/31 35 28 157-14021

GASTRONOMIE

HÔTEL DU LAC
LES BRENETS
Spécialité unique dans la région:
Fondue de poisson
Fr. 32.-

Pour vos réservations: 039/32 12 66
Se recommandent: Manfred et Américo 157-14303

Hôtel de la Couronne

Ed. Senn, chef de cuisine
Les Brenets, ☎ 039/32 11 37

MENU DU DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

Filet de brochet en croûte
ou œuf poché sur toast

Escalope de veau Luculus
sur lit d'épinards
Nouilles maison

Dessert

Café, mignardises

Fr. 25.50

Réservation appréciée

CASCO

Vos primes d'assurances augmentent? Nous avons une solution à votre problème.

28-685
Tél. 039/232 373

FRANÇOISE

Médium

23 ans d'expérience, vue à la télévision, cartes, boule, aide efficace, affection, protection, solitude.

Tél. 039 23 03 21.

Toyota Corolla 1.6 Cpt

1991, route, toutes options
Fr. 14.000.-

Range Rover Vogue 3.9 SEi

1989, gris, toutes options
Fr. 34.900.-

Garage des Montagnes
☎ 039/23 64 44 132-12003

SPECTACLES - LOISIRS

PUB LE BARON

Le Locle

En grande première
Groupe

Rock'Xanne

Vendredi 11 décembre
dès 22 h 30

157-14202

Restaurant Helvétia

2824 Vicques

Venez fêter la Saint-Sylvestre avec nous

La soirée sera animée par le musicien

Timann et ses rythmes

Dans un décor superbe, nous vous proposons notre menu complet à Fr. 65.-

14-500334

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons pour début janvier 1993

modeleur de fonderie

qualifié.

Atelier W. Wüthrich,
avenue de la Gare 3,
1095 Lutry - ☎ 021 39 38 48.
22-5218464x4

Cherchons pour date à convenir

POSEUSE CADRANS AIGUILLES QUALIFIÉE

Suisse ou permis C.

Téléphoner au 039/28 18 28
Mme Dos Santos


132-507631

**SOS
DETTES**
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45

22-2231

L'annonce, reflet vivant du marché

von gunten



Maître opticien
Diplôme fédéral
Av. L.-Robert 23
Tél. 039 / 23 50 44
470-433

DIVERS

Dans «L'Escalier du Libraire» accrochage permanent d'œuvres de Pierre **BASSARD** - Pierre **BICHET** - Thierry **BOURQUIN** - Robert **HAINARD** - Yves **LANDRY** - **LERMITE** - **JANES** - Charles **MONNIER**

Autres estampes anciennes et contemporaines

du jeudi au vendredi de 15 à 19 h
Samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h
ou sur rendez-vous

LIBRAIRIE SOLEIL D'ENCRE
1, rue de l'Industrie - 2114, Fleurier
Tél. 038/61 13 24 ou 038/61 21 64
Fax 038/611 907

SELLES

Couvertures pour chevaux, cravaches, licols, brides, tapis de selles, courroies de cloches. Produits pour l'entretien du cuir.

J.-F. HOURIET

Hôtel-de-Ville 37
Téléphone 039/28 76 61
La Chaux-de-Fonds



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des Sciences

Vendredi 11 décembre 1992

Présentations publiques de thèses de doctorats

Au grand auditorio de l'Institut de physique à 16 h 30:
M. Yvan **CUCHE**, physicien diplômé de l'Université de Neuchâtel

Etude du chaos quantique dans le modèle spin-boson

Au grand auditorio des Instituts de biologie à 17 h 15:
M. Philippe **CORNALI**, licencié ès sciences de l'Université de Neuchâtel

Ecologie des pinèdes (*Pinus silvestris*) de la rive sud du lac de Neuchâtel

Le doyen: A. Robert

28-64

Concert de Noël Ensemble vocal Domenica

Direction et solistes

P.-A. Lienhard

S. Favre

J.-C. Schneider

V. Schneider

W. Enggerling

Baryton-Basse

Orgue et clavecin

Violoncelle

Contrebasse

Scénographie et lumières

Dimanche 13 décembre 17 heures

Temple de l'Abeille La Chaux-de-Fonds

... Plus qu'un simple concert!
... Une véritable fête!

Entrée libre

Collecte vivement recommandée

132-503582

NOVOPTIC



2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51 - Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

2400 Le Locle
Rue Daniel-Jeanrichard 23
☎ 039/31 15 05


Patrol GR



NISSAN
Le no 1 japonais en Europe

Jisinaud
GARAGE-CARROSSERIE DE L'EST
Est 29-31, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 51 88/00

FREY MODE PLUS



Frey Mode La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 49

VAC

les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis

VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crétets 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21


Installation, électricité, téléphone

Camille Jaquet

La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 11 41

La Sagne
☎ 039/31 52 96

Carminé Panizza



Plâtrerie
Peinture
Papiers peints
Giclage
tous genres

Ch. de Pierre-Grise 3
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 57 86

MUSIQUE



La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 108
☎ 039/23 21 00

VIDÉO-CLUB - Location Fr. 4.-
Tous instruments de musique, pianos,
Hi-Fi, vidéo, jeux de lumières.
Importations, distribution en gros.

Votre fleuriste



Floris

Serre 79
☎ 039/
23 02 66

Fleurop-Service G. Wasser

Ensemble vocal
DOMENICA
La Chaux-de-Fonds

Une équipe de choristes
et d'amis

Renseignements:
☎ 024/21 96 53

«La Suisse»
Assurances
Agence principale

Jean-Pierre Botteron

Jardinière 75
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 08 89

FRONMÉRIE
R. PERRET

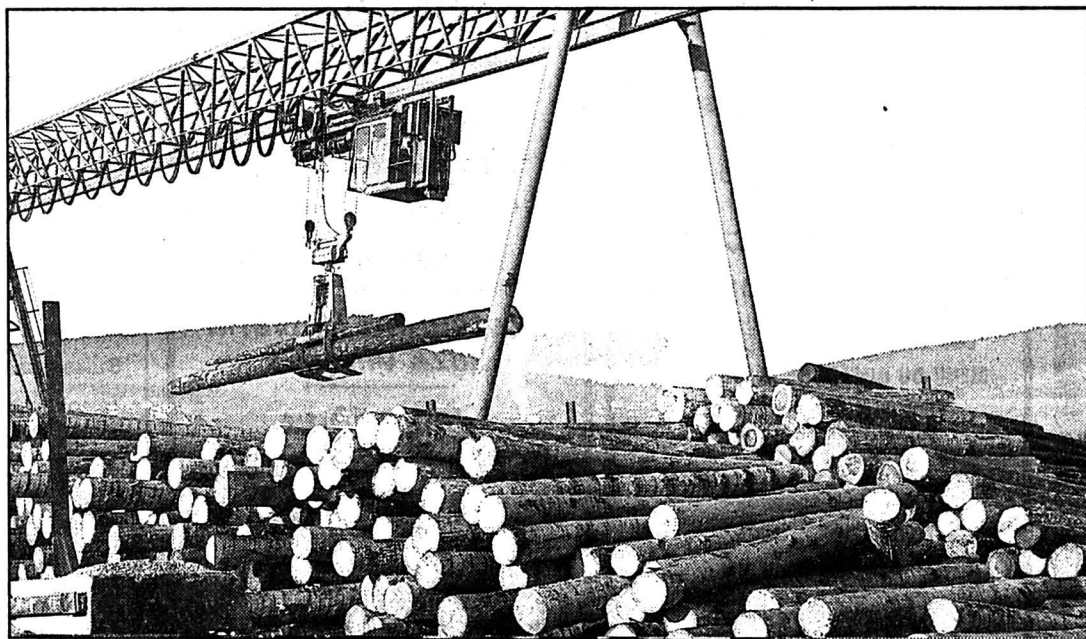


la Sagne
la maison des bons produits laitiers
ouvert le dimanche de 15h-19h

Scieries: le spectre du chômage et des dépôts de bilan

L'état de choc

Mère nourricière du massif jurassien, la forêt crie famine. Le sapin, en pleine déprime voit sa valeur marchande chuter de 20%. Tout un pan de l'industrie et de l'économie montagnarde vacille, introduisant une ère de précarité pour quelque 12.000 emplois. Premier maillon de la filière bois, les scieries subissent de plein fouet l'onde de choc d'une crise sans précédent depuis 1950.



Scierie de Fournet-Luisans
La cote d'alerte.

(Impar-Prêtre)

«Les scieries de bois résineux de notre région, ont atteint la cote d'alerte», avertit Michel Maire, président du syndicat des exploitants forestiers et scieurs du Jura et du Doubs. Le niveau d'activité des quelques 132 scieries du Doubs a baissé globalement de 30 à 40%. «On n'avait jamais vu ça depuis 1952», assure Jean Bürgunder, scieur à Grand'Combe-Château. «La dégradation constatée depuis la guerre du Golfe s'est poursuivie progressivement et lentement mais, depuis l'été 92 l'accélération est brutale», note Michel Maire. Au siège d'une scierie, à Damprichard, on évoque «un mois de décembre désastreux». A la Grande Scierie Mécanique de Maïche, la plus grosse du dé-

partement du Doubs, débitant 32.000 m³ de sciage par an, on avoue «ne plus du tout maîtriser la situation». 1993 ne devrait pas apporter de miracle, bien que secrètement les scieurs comptent sur l'impact psychologique du probable changement de majorité politique en mars pour relancer la construction. Sans toutefois se bercer d'illusions car les prévisions font état au niveau national du gel de 270.000 chantiers et d'une chute de la construction de la maison individuelle de l'ordre de 50%.

«En conséquence, c'est tout un pan économique de la société qui dégringole et s'en va vers les cessations d'activité» souligne Michel Maire.

CONSÉQUENCES FUNESTES

Il rappelle l'importance de la forêt en Franche-Comté qui «donne 500 millions de revenus annuels, fait vivre environ 2500 familles en sylviculture et première transformation et plus de 12.000 emplois dans le secteur bois et seconde transforma-

tion». On mesure mieux à la lecture de ces chiffres les conséquences funestes que ne manqueraient pas de produire le statut quo, voire une accentuation de la crise. L'heure est aux mesures de sauvegarde avec l'introduction du chômage partiel ou la prise anticipée des congés annuels de '93, comme à Grand'Combe-Château pour s'adapter à la baisse d'activité.

Michel Maire annonce par ailleurs sa volonté de «négocier des accords avec les organismes sociaux et fiscaux pour étaler les

retards de paiements». Cela suffira-t-il à éviter les licenciements et dépôts de bilan? Rien n'est moins sûr. On apprend d'ailleurs que la scierie Pelet, à Villers-le-Lac va mettre la clé sous la porte au 31 décembre.

LE CHOC DES IMPORTATIONS

L'inadéquation entre la surabondance de l'offre et une demande en recul est un problème mondial. D'où le moratoire adopté par onze des pays européens membres de l'organisation des scieries préconisant une réduction de la production de 10% pour les mois de décembre, janvier et février. Cette discipline est nécessaire mais n'ira pas sans poser de douloureux problèmes de trésorerie aux entreprises devant accepter une baisse supplémentaire de revenu tout en devant assumer de lourds investissements. C'est le cas pour la scierie Burgunder, à Grand'Combe-Château engagée à hauteur de trois millions de francs dans la réalisation d'une raboterie.

Le sciage franc-comtois jurassien subit l'effet amplificateur des importations de bois étranger à la faveur des récentes évaluations des monnaies suédoises et finlandaises. La profession s'étonne aussi que la préférence nationale ne joue pas toujours quand il s'agit d'utiliser cette matière première dans des ouvrages de prestige ou gros consommateurs de bois.

Alain PRÊTRE

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80

Alain PRÊTRE
Philippe JECHOUX
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY

AGENDA

Morteau

Tom Cat Blake au Surabaya Café

Habitué à jouer avec le bluesman Henry Townsend à Saint-Louis, Tom Cat Blake se produira vendredi 11 et samedi 12 décembre, en soirée, au Surabaya Café de Morteau. Essentielle-ment inspirée du blues, la musique de Tom Cat Black est aussi imprégnée de country, de rockabilly et de bluegrass, le tout teinté de quelques touches de jazz. (Imp)

Maïche

Jean-Louis Clade dédicace

L'auteur Jean-Louis Clade dédicacera «Médecins, médécines et superstitions dans l'ancienne Franche-Comté», son dernier ouvrage, le samedi 12 décembre à partir de 15 h à la maison de presse Vuillemez à Maïche. On lui doit aussi «La vie des paysans francs-comtois dans les années 50» ainsi que «Découvrir le Doubs».

Vaison-la-Romaine

Un Maïchois témoigne

François Jeambrun, ancien Maïchois et responsable du Secours catholique à Vaison-la-Romaine, «vous invite nombreux pour vous parler de l'épouvantable drame qui s'est abattu sur la vallée de l'Ouvèze, vous dire ce qu'il a vécu et ce que fait le secours catholique pour venir en aide aux 7000 familles sinistrées». Son intervention aura lieu ce jeudi 10 décembre, à 20 h 30, à la salle Saint-Michel à Maïche. Une quête sera faite à la sortie au profit des familles sinistrées. (pr.a)

TAPIS VERT

Tirage du 9 décembre

Neuf de pique
Dix de cœur
Valet de carreau
Neuf de trèfle

LOTO

Premier tirage

49 - 6 - 3 - 48 - 22 - 41.
No complémentaire: 20

Deuxième tirage

7 - 6 - 20 - 3 - 14 - 23.
No complémentaire: 36

Conseil de district

Budget supplémentaire adopté

Mardi soir, le Conseil de district s'est réuni pour élaborer le budget supplémentaire qui permet de faire les corrections nécessaires au primitif afin qu'il corresponde à la réalité des recettes perçues et des dépenses engagées. Il s'agissait donc d'une réunion technique où les chiffres ont dominé les débats.

Participation à l'étude de l'abattoir de Pontarlier. - Peu de modifications par rapport au budget primitif. Les seules variations sont dues à des faits non prévisibles. C'est ainsi que le Conseil a voté un crédit de

10.000 FF pour participer à l'étude de réalisation de travaux de mise aux normes européennes de l'abattoir de Pontarlier.

Tourisme d'hiver et vignette du ski de fond. - Dans le domaine touristique, le budget présenté par Jean-Marie Binetruy dégage un certain nombre d'éléments positifs. Des recettes sont en hausse.

Moniteurs de ski du département. - Toujours dans le domaine du tourisme, une question se pose. Le département qui met à disposition un moniteur de ski pour des interventions en

milieu scolaire souhaite que ce poste soit géré par le district. Pour le moment, le département garantit le versement d'une subvention permettant le financement du poste mais les conseillers s'inquiètent de l'avenir. «Nous sommes d'accord sur le principe, indique Pierre Cheval, mais il faut nous assurer de la continuité du versement de la subvention.» C'est pourquoi il propose, solution finalement retenue, de voir ce que feront les huit autres collectivités pour lesquelles le département met un moniteur à disposition. Affaire à suivre donc. (dry)

BILLET-DOUBS

Dérive péninsulaire

La presse française vient de publier un intéressant tableau des effectifs de l'administration locale, c'est-à-dire des agents recrutés et rémunérés par les communes, départements et régions. En ces temps de vaches maigres, ce tableau permet de distinguer les collectivités qui ont été économisées de leurs deniers et celles, au contraire, dont le budget se trouve, aujourd'hui, grevé de lourdes charges de fonctionnement.

Le département du Doubs bat, dans ce domaine, des records dont le contribuable se serait bien passé. De Wissembourg, au nord de l'Alsace, à Genève, il est le seul à afficher sans complexe un taux record d'administration locale pour 100 habitants, soit 1,80%, alors que les deux départements alsaciens, le Jura et l'Ain restent au-dessous de 1,42%. Et le département du Doubs bat ce record en même temps que d'autres, tout aussi accablants, en particulier l'augmentation du chômage entre 1990 et 1991.

Cette carte de l'emploi public local induit trois leçons pour le Doubs et la Franche-Comté. La première est d'ordre budgétaire, le département du Doubs et la Région Franche-Comté n'avaient pas besoin de ces lourdes charges de fonctionnement, quasi incompressibles, en période de conjoncture ralentie. Avec 800 agents pour le Doubs et plus de 200 pour la Région, on bat là des records qui ne faciliteront pas la contribution de ces collectivités à la reprise. La Région Franche-Comté administre actuellement la preuve de la situation incomfortable dans laquelle

une gestion dispendieuse l'a enfermée. Avec un endettement qui a atteint son plafond et dont le remboursement, grevé de charges financières qui ont fortement augmenté, hypothèque le fonctionnement, il ne lui reste qu'à avancer tous freins serrés, avec un proposition, pour 1993, de majoration de plus de 40% de la fiscalité et une réduction de près de 20% des charges de fonctionnement. Le département du Doubs n'est pas dans une situation plus avantageuse; il figure d'ailleurs au-dessus de la moyenne française pour le prix de la vignette automobile et ses crédits d'équipement diminueront en 1993.

Sur le plan économique, ce record battu dans le domaine de l'emploi public, s'accompagne d'une performance négative dans le secteur de la création et du développement des entreprises. Les difficultés de la banque Crestrest, spécialisée dans le financement des PME, sont là pour le vérifier: elle a perdu 79 millions de francs suisses au 1er semestre et doit provisionner en conséquence pour 1993. Le seul exemple de la lente descente aux enfers de l'ex-entreprise Cattin de Morteau est là pour illustrer la situation de certaines PME du Haut-Doubs.

Enfin, sur le plan politique, cette pléthore d'emplois publics dans des collectivités dirigées par des élus d'opposition, vérifie la perte totale d'identité d'une certaine droite, interpellée sur sa capacité à se muer en parti de gouvernement dans quatre mois...

Pierre LAJOUX

Rassemblement dans le Val de Morteau

Trois mille scouts de France en juillet 93

Bain de jeunesse programmé pour le Val de Morteau du 16 au 30 juillet 1993. En effet, les scouts de France projettent de réaliser chez nous un rassemblement de trois mille jeunes.

M. Gilles Vermot Desroches, commissaire aux scouts de France, a sollicité le district pour la mise à disposition de vingt lieux permettant d'installer chacun cinq camps de trente jeunes gens. Cette opération qui concerne des jeunes de toute la France issus de milieux défavorisés se présente comme une vaste opération pour laquelle il faut des partenaires. Chaque

commune du Val devrait mettre à disposition trois lieux équipés de points d'eau. Les organisateurs s'engagent à rendre les lieux en bon état et à indemniser éventuellement les propriétaires si des dégâts étaient commis. Les maires présents à la dernière réunion du Conseil de district ont donné leur accord de principe à cette opération compte tenu de ses différents aspects: solidarité, médiatisation et économie du Val. Sur le plan de la communication, un support devrait permettre, à cette occasion, de faire mieux connaître notre secteur. Pourquoi pas un pin's ou un tee-shirt ont proposé les élus du district? (dry)

AGENDA DU WEEK-END

VAL DE MORTEAU

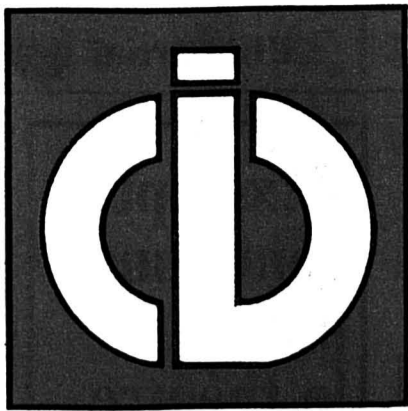
- DE GARDE
Médecin: Dr Roze, tél. 81.67.47.77. Pharmacie: Baptiste, à Morteau. Dentiste: Dr. Robert, tél. 81.64.01.36. Cabinet vétérinaire à Morteau, tél. 81.67.09.07.
- CINÉMA LE PARIS
«La cité de la joie»: jeudi 18 h 30, samedi 18 h 30 et 21 h, dimanche 18 h 30, mardi 18 h 30. «Les mamies»: vendredi 18 h 30 et 21 h, lundi 18 h 30, mardi 21 h. «Blue, l'Orchidée sauvage II»: jeudi 21 h, vendredi 23 h, samedi 23 h 30, dimanche 21 h, lundi 21 h.
- CINÉMA MJC
«L'Atlantide» salle classée d'Art et d'Essai.
«Agantuk» de Satyajit Ray, jeudi, vendredi, samedi 20 h 45, dimanche 18 h, mardi 20 h 45.
- EXPOSITIONS
Villers-le-Lac, salle des Fêtes (atelier de l'AAVM): samedi 12 et dimanche 13 de 14 h à 19 h, exposition des peintres Roger

Fernand et Alain Guichard. Pontarlier, Galerie arts et lithographies, jusqu'au 20 décembre, exposition du peintre Micha.

● DIVERS
Morteau, MJC, samedi 12 et dimanche 13, «Quel avenir pour la ruralité?». Colloque du comité de défense de l'école rurale. Villers-le-Lac, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, exposition vente du club féminin «Travail et loisirs».

PLATEAU DE MAÏCHE

- DE GARDE
Docteur Grime, Maïche, tél. 81.64.06.09. Pharmacie Braun-Paulin Le Russey, Ambulance Vuillemin, Les Fontenelles, tél. 81.43.72.69. Infirmière Monnin, Charquemont, tél. 81.44.00.23. Centre de soins, Maïche, tél. 81.64.11.71.
- CINÉMA
Le Foyer, Maïche, «Les amies de ma femme», vendredi, samedi 20 h 45, dimanche 17 h 30.
Maïche, Galerie Bouton, exposition jusqu'au 26 décembre des sculptures de Genez et des tapisseries de Brechat.



COMMERCE INDÉPENDANT DE DÉTAIL



CONCOURS
JEU DE MOTS

ASSOCIATION DES DÉTAILLANTS DU DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

IDÉES CADEAUX

LE «TOP» DES NOUVEAUTÉS

NIDECKER
SWISS SNOWBOARD

WILD DUCK

SWISE

BURTON
SNOWBOARDS

Les marques fun en vente chez

PRO SHOP
Sports Branchés

Rue du Commerce 79
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 52 61
132-12231

NOËL! SANS CADEAUX?

Sans joli paquet, ne serait pas Noël!

Dans un cadre de fête la tradition demeure.

Toutes les grandes marques de produits de beauté
Tous les parfums pour hommes et dames
Bon cadeau - bougie - porcelaine - cristaux -
Grand choix d'animaux sandicasts.

**Accessoires signés: peignoirs - linges - bijoux -
foulards - cravates - parapluies - maroquinerie -
porte-feuille - porte-monnaie.**

**Cartier - Saint-Laurent - Braccialini - La Piazzola
Ted Lapidus - Karl Lagerfeld**

Pour les enfants peluche - eau de toilette - pin's

**Carte fidélité = 10%
+ cadeau de fin d'année**

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE
Av. Léopold-Robert 53 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/237 337 - Fax 039/231 426

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

Prochaine
parution
de la
page
CID
le
17 décembre
1992
NOCTURNES

CARINA BOUTIQUE

des CADEAUX DE RÊVE!

Mme ARNAUD
Av. Léopold-Robert 75, tél. 039/23 75 33
132-12179

Gaille

Votre boucherie Hôtel-de-Ville 4
Votre charcuterie La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 40 23

Médaille d'Or Jambon
Médaille d'or Saucisse sèche
Médaille d'or Saucisse à rôtir de porc

Parc privé à disposition
132-12555

PHARMACIE DES FORGES

Richard Müller

2306 La Chaux-de-Fonds 6 - Charles-Naine 2a - ☎ 039/26 95 44

Livraisons à domicile

Vedima **GARNIER** **Astor**

132-12615

JEU DE MOTS

Constituez le mot ou la phrase du jour en utilisant toutes les lettres en couleur figurant dans les annonces de la page CID de ce numéro et remplissez le coupon-réponse.

Gagnez aujourd'hui

1 BON D'ACHAT
d'une valeur de Fr. 300.-

A la Perle d'Or
offert par

*Élégance sans extravagance
Bijoux cadeaux exclusivités*

Tél. 039/28 62 16 - Av. Léopold-Robert 6
2300 La Chaux-de-Fonds

MOT DU JOUR

C □ □ □ □ □ □ □ **E**

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Localité: _____

Coupon-réponse à retourner sur carte postale jusqu'au 14.12.1992 à Publicitas, «Jeu de mots» place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

Après tirage au sort des réponses justes, les résultats du jeu et le nom du (de la) gagnant(e) seront publiés dans la page CID du jeudi 17 décembre 92

AVIS MÉDICAL

Amenez vos skis aux soins intensifs

La clinique du ski
vous offre la dernière technologie

PRO SHOP **CRYSTAL**
Rue du Commerce 79 GLIDE/FINISH
2300 La Chaux-de-Fonds MONTANA®
☎ 039/26 52 61 28-12231

MONTRES ET BIJOUX

BIJOUTERIE

Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42
132-12398



240 COMMERCES À LA CHAUX-DE-FONDS, LE NUMÉRO 1 DU CHOIX ET DU SERVICE!

COMMERCE INDÉPENDANT DE DÉTAIL

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 271

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset et Sciaky presse, à Paris

Une femme solidement bâtie, aux cheveux blancs, nous interpella:
- Hello... Bienvenue au Kenya! Vous êtes Anglais?
- Américains.
- Ah! Américains! Il y a de plus en plus d'Américains ici.
Elle nous tendait la main:
- Je m'appelle Mrs. David, et vous?
- Eric Landler, ma femme, Angie

Landler.
Elle secoua aussi énergiquement sa main:
- Vous êtes si sympathique, tous les deux. En voyage de nocces?
- Presque, dis-je.
Elle nous interrogeait avec insistance:
- Vous connaissez déjà ce magnifique pays, ou bien c'est votre premier voyage?
Et, sans attendre de réponse, elle continua:
- Je suis guide professionnel, je suis venue avec un groupe. Je leur apprends l'histoire du Kenya, la géographie vivante et les animaux.
- Vous êtes Anglaise? demanda Annie. Votre anglais est si élégant.
La femme se tourna vers moi:
- Un amour, votre femme. Je suis Anglaise d'origine, j'ai choisi la nationalité kenyane après l'Indépen-

dance et j'en suis bien heureuse. J'adore ce pays.
Annie était contente qu'enfin quelqu'un s'intéressât à nous. Il était 3 h 20, dans quarante minutes nous allions pouvoir partir vers l'endroit où se trouvait le téléphone, j'essaierais d'entrer en contact avec Sean. Il fallait tenter de prolonger le sursis: «Sean chéri, prenez les décisions que vous voulez, qu'importe. Pour la première fois je suis libre, et la chance veut qu'Eric aime l'Afrique.»
La grande femme se pencha vers moi:
- Ça ne va pas, Mr. Landler?
Appuyé contre le dossier de mon fauteuil, je répondis, très digne:
- Mais si, tout va bien. Pourquoi?
- J'ai cru que vous aviez un malaise, vous êtes devenu tout pâle. Je suis très observatrice.
- Mais vous pouvez aussi vous

tromper, n'est-ce pas?
Je tendis la main vers Annie et je dis:
- Ma chérie, tu viens?
Nous nous levâmes et nous éloignâmes, le dos estampillé du regard de l'Anglaise.

Chapitre 24

Nous nous sommes sauvés d'elle, dans un coin isolé.
- Ce genre de bavarde mondaine me tape sur le système.
- Tu ne supportes personne. Tu es bizarre, ajouta-t-elle. Bizarre, parce qu'inquiet. Ta femme et toi, vous avez inventé une affaire qui ne tient pas debout. C'est ça qui t'énerve.
- Pas la peine de t'en faire. Tu remplis un contrat, c'est tout. Le reste...

(A suivre)

Réévaluation générale des bâtiments du canton de Neuchâtel

Assurer une meilleure couverture

A raison de 7000 estimations par an, il faudra six ans à l'Établissement cantonal d'assurance immobilière (ECAI) pour faire le tour du parc immobilier neuchâtelois qui fait l'objet d'une réévaluation totale, opération qui n'avait plus eu cours depuis... 1902!

En avril dernier, le Conseil d'Etat neuchâtelois prenait un arrêté permettant de procéder à une réévaluation systématique des 41.100 bâtiments du canton et d'introduire le système d'assurance immobilière à la valeur à neuf. Deux objets présentés dans notre édition du 7 mai dernier. Le 28 octobre, le gouvernement prenait un second arrêté, instituant l'adaptation périodique des sommes d'assurance encaissées par l'ECAI au coût de la construction.

Le président de l'ECAI, le conseiller d'Etat Pierre Hirschy, et son directeur, Fred Besson, ont présenté hier à la presse cet ensemble cohérent de nouveautés qui concerneront près de 30.000 propriétaires dès le 1er janvier 1993.

«Les modifications du système actuel sont importantes, mais il faut certainement y voir de nombreux côtés positifs. Si l'assurance est obligatoire dans le canton depuis 1849, il faut constater que la plupart des bâtiments sont sous-évalués et, en cas de sinistre, rares seraient les propriétaires qui pourraient reconstruire leur bien», précise M. Besson.

Par ailleurs, les sinistres partiels sont remboursés au prorata de la valeur d'assurance, avec le handicap supplémentaire, en cas



La vieille ville de Neuchâtel

Les 41.000 bâtiments du canton seront réévalués dans le but de garantir leur véritable couverture en cas de sinistre.

de sous-évaluation, de se voir contraint de rétablir les dommages partiellement à ses frais! La modeste économie de primes, même sur la durée, n'en vaut pas la chandelle.

RÉÉVALUATION PROVISOIRE

Dans le but d'offrir provisoirement aux propriétaires des 34.000 bâtiments qui n'ont pu encore être examinés - les derniers le seront en 1997 - une couverture proche de la valeur à neuf, tout en respectant l'égalité de traitement entre assurés, le Conseil d'Etat a fixé un taux d'adaptation des sommes d'assurances. Il est calqué sur l'in-

dice zurichois du coût de la construction, la référence la plus correcte disponible en Suisse.

Aussi, dès janvier 1993, les primes d'assurances seront calculées en tenant compte de l'année de la dernière évaluation, la prime de base pouvant être majorée au maximum de 114% pour les immeubles construits jusqu'en 1971 compris. La surprime provisoire diminue ensuite pour arriver à zéro dès 1991. Les adaptations de primes seront dès lors supportables.

RÉVISION

Pour des raisons pratiques et juridiques aussi, les bordereaux de primes, qu'ils prennent en

compte des immeubles déjà réévalués ou en passe de l'être (donc taxés à titre provisoire), seront envoyés dès le 18 décembre prochain. Si la somme adaptée s'avérait manifestement trop basse ou alors franchement exagérée par rapport à la valeur réelle du bâtiment, le propriétaire insatisfait aura 20 jours pour demander une révision auprès de l'ECAI.

L'institution mettra du reste un numéro d'appel (038/245 724) à disposition de ceux qui désirent des compléments d'information jusqu'à fin janvier, du lundi au vendredi, de 10 à 15 heures... M.S.

BRÈVES

Crédits routiers Pas si simple

Pour les quatre prochaines années, au chapitre de la construction des routes nationales, le Conseil fédéral a attribué lundi dernier quelque 400 millions de francs au canton de Neuchâtel, sur les 500 prévus, pour terminer la nouvelle route de La Vue-des-Alpes. La plupart des travaux routiers neuchâtelois sont subventionnés à 88% et même à 91% pour la future traversée de La Béroche, mais Pierre Hirschy, chef du Département des travaux publics, a confirmé hier son souci de voir ce dernier projet prendre du retard car le canton devra à nouveau jouer au banquier et avancer les sommes nécessaires dans l'attente des versements de la Confédération... (ms)

Hôpitaux et gymnase Signatures suffisantes

L'initiative contre la planification hospitalière dans le canton et le référendum pour le maintien du gymnase de Fleurier ont dépassés les 6000 signatures nécessaires en une dizaine de jours. Le document sur le gymnase a recueilli plus de 7000 signatures, celui sur les hôpitaux près de 12.000. (ats-imp)

Neuchâtel Projet à quai

La demande de permis de construire d'un établissement public dans le port vient d'être déposée. Le nouvel établissement se situera au sud de la poste, sous le quai du port, où de grandes caves ont été aménagées. Le Conseil général a déjà accordé un droit de superficie à la société Mimosa Neuchâtel S.A. (at)

Canton de Neuchâtel Nominations à la SBS

Le Conseil d'administration de la Société de Banque Suisse vient de procéder aux nominations suivantes à partir du 1er janvier 1993. Neuchâtel. - Fondé de pouvoirs principal: M. André Perroud. Fondés de pouvoirs: MM. Michel Hadorn et Jean-Daniel Tinner. Mandataires commerciaux: MM. Bruno Mori, Christian Coray et Yves Richard. La Chaude-Fonds. - Mandataire commercial: M. Robin Richard. Le Locle. - Fondé de pouvoirs: M. Yves Simon-Vermot. (comm)

Canal de la Thielle: digue surélevée

Cressier fait la grimace

Le Département de l'agriculture vient d'autoriser la surélévation de la digue du canal de la Thielle, sur territoire de Cressier. Un projet qui a beaucoup navigué... Mis à l'enquête par erreur à Cressier, il y a près de deux ans, il avait soulevé des objections. L'Etat a passé outre. A Cressier, le mécontentement gronde.

Des erreurs de procédure ont fortement ralenti l'aboutissement du projet de rehaussement de la digue nord du canal

de la Thielle (un mètre d'élévation sur environ 500 m), projet dont l'origine remonte aux inondations de l'été 1987...

Une mise à l'enquête dans la commune de Cressier figure parmi celles-ci (cette phase de la procédure incombait à l'Etat, maître de l'ouvrage). Quoiqu'il en soit, des oppositions et des remarques avaient été enregistrées à cette occasion. Les signataires reprochaient notamment une atteinte au paysage dans un site très apprécié des promeneurs.

En janvier dernier, le dossier se trouvait à l'Office des améliorations foncières, puis il a été remis au Service cantonal de l'aménagement du territoire, où il peut être aujourd'hui consulté.

Le chef de l'économie agricole, Laurent Lavanchy, disait à l'époque: «Selon toute probabilité, une séance d'information sera organisée avec la commune et les opposants. Nous ne voulons pas engager une épreuve de force».

L'Etat a jugé que le projet n'est pas incompatible avec la protection du paysage, mais aucune séance d'information n'a été organisée, ni avec les opposants, ni avec les autorités de Cressier. L'administrateur communal le déplore. Or, samedi, le Conseil général se réunira pour examiner le budget.

Il y a des remous en perspective. Une interpellation à ce propos est presque certaine. Le législatif pourrait même prendre une résolution ce jour-là. AT

Conseil général de Cortaillod

Finir ces chères rives

Le port terminé, la commune de Cortaillod n'a pas complètement répondu à l'initiative de 1983. L'exécutif sollicite un crédit de 700.000 francs pour améliorer la partie des rives consacrée aux sports.

Une initiative populaire munie de 707 signatures réclamait l'aménagement des rives à Cortaillod. Un crédit d'étude de 50.000 francs y répondait en juin 1983. Depuis, malgré des détours politiques et des retards mécaniques, la plage et le port ont été réalisés. Reste la partie en ouest, côté terrain de football.

L'exécutif sollicite un crédit de 700.000 francs pour consolider le remblayage, déplacer le terrain de football, refaire la piste finlandaise, créer un terrain de sport synthétique. Des

aménagement qui offriraient 500 m² pour les pique-niqueurs.

DÉFICIT ÉPONGEABLE

Inversion de vapeur: entre le budget 92 et le budget 93, les dépenses ont progressé plus vite que les recettes. Il en découle un déficit de plus de 360.000 francs (que les réserves libres pourront éponger) pour un total de charges dépassant 19 millions. De quoi revoir les investissements à la baisse...

L'exécutif propose de maintenir à 7,5% le taux de la taxe d'épuration des eaux usées. Et de fixer au maximum (15% du prix du billet) la taxe sur les spectacles. Prévue par le nouveau règlement de police adopté en avril, elle n'a encore jamais été prélevée.

Tous ces points seront discutés jeudi soir à 20h à l'auditoire du collège. AO

Ville de Neuchâtel

Cinq projets prioritaires pour les jeunes

La deuxième séance du Conseil des jeunes de la ville de Neuchâtel a été consacrée au choix des projets à développer et à la nomination des commissions. Ils étaient 39 jeunes gens et jeunes filles de 11 à 16 ans (sur 48 élus) à siéger dans la salle du Conseil général, hier, en fin d'après-midi.

Présidé par Laure Bouliane, le Conseil des jeunes a tout d'abord procédé à un sondage pour déterminer les projets prioritaires parmi les idées émises: ouverture d'un endroit librement accessible aux jeunes, festival de musique, discothèque pour adolescents, liaison avec les conseils des jeunes d'autres villes, création d'une cinémathèque, soutien à l'Association des musiciens neuchâtelois (AMN)

pour éviter une fermeture de «La case à chocs», ouverture d'une salle de sport le mercredi après-midi, création d'un journal dans les écoles et mise sur pied d'un bus-pyjama (pour les rentrées tardives...)

Cinq commissions ont été formées: 2 membres se sont intéressés au journal; 15 ont voulu participer au projet discothèque (regroupé avec l'AMN), 6 font partie de la commission bus-pyjama, 6 autres ont préféré les liaisons avec les autres conseils des jeunes et 5 s'occuperont de l'ouverture d'une salle de sport.

Un adulte épaulera le travail de chaque commission qui présentera les premiers fruits de sa réflexion le 3 février prochain.

(at)

Dix-sept communes pour le théâtre

Les citoyens de Neuchâtel n'ont pas voulu d'un théâtre au jardin anglais. Mais André Bühler, conseiller communal, n'a pas renoncé. Il l'a expliqué à la fin de la séance plénière du Conseil général de Neuchâtel qui avait débuté lundi soir... Sa réponse est arrivée après minuit.

Au lendemain de la votation, les dix-sept communes intéressées ont compris qu'elles ne pourraient se contenter de participer à la construction d'un théâtre. Elles devraient aussi passer à la caisse pour le fonctionnement si elles voulaient d'un théâtre «régional».

Après une «pause électorale», leurs représentants se sont réunis le 11 novembre dernier. La visite de l'ancien théâtre a convaincu de l'ampleur de la misère actuelle... Puis la revue des éventuels emplacements a permis de réactiver une possibilité. Derrière le Faubourg de l'Hôpital, la ville possède les anciens locaux de Nuding, qu'elle utilise comme dépôt pour les Travaux publics. Ils auraient pu accueillir un théâtre, s'ils avaient été plus accessibles... Mais la Ville a acquis un nouveau bâtiment, passage Max-de-Meuron, qui pourrait recevoir l'entrée d'un théâtre qui serait orienté ouest-est et plus sud-nord. Cette situation privilégiée permettrait d'éviter la construction d'un restaurant, d'économiser sur l'aspect extérieur (trois façades invisibles), et d'éviter des achats de terrain...

La ville entend passer la main à un futur syndicat intercommunal. Les communes qui investiraient (la participation reste ouverte) reprendraient le projet depuis le début. Un groupe de travail (six représentants de l'est, six de l'ouest et la ville) se réunira le 17 décembre prochain (preuve que les partenaires souhaitent aller de l'avant), pour avancer dans l'élaboration d'un règlement pour le futur syndicat... La procédure sera longue. Mais André Bühler ne souhaite pas attendre que la conjoncture s'améliore pour relancer un projet... qui arriverait à terme quand les caisses seraient à nouveau vides. AO

Correctionnel de Boudry

Allumé!

Deux heures après l'accident, la prise de sang révélait un taux d'alcoolémie de 2,64 g/kg.

Le 30 janvier, vers 22 h 15, l'automobiliste heurtait à Chez-le-Bart un portail au bord de la route, puis, après s'être fait le trottoir, un poteau de circulation. Il continuait sans aviser personne: il savait qu'il risquait une prise de sang...

Tous feux éteints, il rentrait de front dans deux voitures qui circulaient en sens inverse: après une collision frontale avec la première qui dépassait, il a dérapé dans une seconde... Les deux conducteurs ont subi de sérieuses blessures. Le chauffard a quand même eu droit à sa prise de sang, qui révélait un taux d'alcoolémie de 2,64 g/kg (au lieu du 0,8 toléré).

Pour lésions corporelles par négligence, perte de maîtrise, ivresse au volant et violation des devoirs en cas d'accident, le prévenu comparaitra devant le Tribunal correctionnel de Boudry. (ao)

Val-de-Travers: regroupement administratif refusé entre les communes des Verrières et des Bayards

Esprit de clocher? Pas mort!

Un seul administrateur pour les communes des Verrières et des Bayards? C'est légalement et techniquement possible. Cherchant des moyens pour améliorer la situation financière du village-frontière, l'exécutif propose à ses voisins des Bayards un regroupement administratif. Il essuie un refus, sans même qu'une ébauche de dialogue ne s'instaure.

Diminuer les dépenses sans toucher aux prestations? Augmenter les impôts et/ou introduire des taxes? L'équilibre budgétaire des communes devient une utopie. Les charges sont de plus en plus incompressibles et la minceur du portefeuille des contribuables n'autorise guère des ponctions supplémentaires. Alors, il faut choisir d'autres alternatives. Innover. Oser.

ÉCONOMISER

Profitant de la mise au concours du poste d'administrateur communal aux Bayards, l'exécutif des Verrières propose un regroupement administratif. Ensemble, les deux communes atteignent le millier d'habitants.

«Notre but était d'économiser de l'argent», explique Michel



Les Verrières et Les Bayards

Deux bureaux, mais un seul administrateur communal. Une solution d'avenir pour les petites communes.

(Impar-De Cristofano)

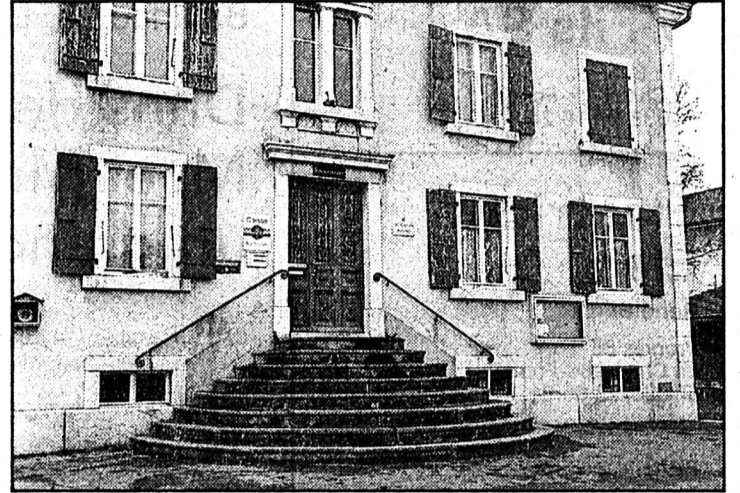
Chariatte, président de la commune des Verrières. Après une suggestion orale, l'exécutif décide d'officialiser la demande par une lettre. «Nous aurions souhaité nous asseoir autour d'une table et avoir une discussion», ajoute-t-il. Mais l'exécutif des Bayards décline l'invitation. La motivation ne semblait pas être au rendez-vous. Les Verrières le regrettent.

A court terme, une collaboration entre ces deux communes ne pourra s'instaurer, les Bayards ayant engagé un administrateur. «La porte est fermée pour un moment, glisse M. Chariatte. Mais, je pense que nous

devrions y arriver un jour ou l'autre. Nous y serons peut-être obligés». L'économie possible – entre 50.000 et 70.000 francs – n'est pas négligeable.

BAYARDINS MUETS

Faute de dialogue, l'idée n'a pas été affinée. Grosso modo, les Verrières proposaient l'engagement par les Bayards d'une secrétaire à mi-temps afin d'assurer une permanence au bureau communal, la rédaction des procès-verbaux et diverses tâches. Le gros du travail aurait été assumé par l'administrateur des Verrières. «Il va sans dire que les deux communes seraient restées



totallement indépendantes», avertit Michel Chariatte.

Du côté des Bayards, le Conseil communal se complait dans le mutisme. Jean-Michel Nicaty, président de commune: «Je n'ai strictement rien à vous répondre. Cela ne vous regarde pas... Eloquent!

UN PRÉCÉDENT

Le canton de Neuchâtel compte pourtant un précédent. En 1958, le Pâquier et Villiers décident de partager leur administrateur communal. Un poste aujourd'hui occupé par Charles Maurer. «Le système est excellent, car il s'agit de deux petites com-

munes. Il n'y a jamais eu de bringues». Des collaborations administratives ont également cours. Comme c'est le cas entre les Planchettes et La Chau-de-Fonds.

Au Service des communes, André Rüedi précise qu'un administrateur commun à deux localités ne pose pas de problèmes et met en exergue les économies possibles. «A l'avenir, j'ai dans l'idée que des regroupements administratifs auront lieu. Certes, il y a de nombreux éléments à prendre en compte».

Comme la résistance au changement ou les querelles de clocher. MDC

BRÈVES

Môtiers

Cow-boy amendé

Lundi, un septuagénaire a comparu devant le Tribunal de police à Môtiers prévenu d'infractions au concordat sur le commerce des armes et à l'arrêté sur le tir à proximité des habitations. A deux occasions, aux Cernets et à Pontarlier, G.P. a eu la gâchette facile en braquant avec une arme plusieurs personnes et faisant feu en l'air. Le tribunal l'a condamné à 500 francs d'amende. (mdc)

Boudevilliers

Parcage hivernal

Durant la période hivernale, les autorités de Boudevilliers signalent qu'il est interdit de parquer des véhicules sur la voie publique à Boudevilliers, Malvilliers, La Jonchère, de 23 h à 7 h. Les véhicules parqués en dépit des interdictions seront évacués aux frais de leur propriétaire, si celui-ci ne peut le faire immédiatement suite à la demande de la police. (comm)

AGENDA

Fontainemelon

Bandes dessinées pour les gyms

Samedi 12 décembre, la section locale FSG de Fontainemelon organisera sa soirée annuelle à la salle de spectacle du village. La soirée débute à 20 h avec un programme très varié: des démonstrations du groupe mère-enfant puis, à tour de rôle, des enfantines et des pupillettes, des dames, des jeunes gymnastes et des membres de l'école d'athlétisme. En seconde partie, la bande dessinée sera sur scène avec «Davy Crockett», «Lucky Luke» et «Les femmes en blanc». Dany et sa musique, conduiront le bal en fin de soirée. (ha)

Saint-Sulpice

Flambeaux de l'Évangile

Depuis quelques temps, les Flambeaux de l'Évangile, scoutisme confessionnel, comptent une section au Val-de-Travers. Une journée portes ouvertes aura lieu samedi à Saint-Sulpice, de 10 à 16 heures, à l'occasion de l'inauguration des locaux, situés derrière le buffet de la gare. L'inauguration proprement dite et la consécration des chefs se dérouleront à 17 heures. Rendez-vous dans la cour du collège de Saint-Sulpice. (comm-mdc)

Les dentellières neuchâteloises réunies au Château de Valangin

Des amours de Blondes



Dentellière à Valangin

L'art de croiser les fuseaux? Une passion qui se joue en point d'esprit ou point à la rose. (Schneider-a)

Blondes, Chantilly, en soie ou en lin, à point d'esprit, point à la rose, ou point de Dieppe... Une quarantaine d'amoureuses de la piquée et des fuseaux étaient réunies hier au Château de Valangin.

Le château de Valangin possède une collection merveilleuse de dentelles, qui témoigne d'un savoir-faire fabuleux. L'an passé, certaines pièces sont d'ailleurs venues enrichir les panneaux d'une exposition internationale à Paris et d'autres ont fait partie de La Biennale de la dentelle à Sansepolcro en Toscane.

Magnifique collection donc, que l'équipe des dentellières du château s'affaire à inventorier sous les conseils de Marie-Louise Montandon, experte en la matière. Bénévolement, bien sûr, parallèlement aux démonstrations qu'elles organisent les di-

manche, à chaque fin de mois, au château.

Pour elles, la «saison des démonstrations» est terminée: l'occasion était toute trouvée pour se réunir avant que le château ne ferme ses portes. Mme Montandon en a profité pour offrir à ses collègues un tour d'horizon, diapositives à l'appui, des différents styles de dentelles. Que de merveilles! A commencer par ces Chantilly, de soie noire, ou ces Blondes si fines, si belles, qui doivent leur nom à la couleur du fil de soie utilisé et qui ont fait – et font toujours – la renommée du Pays de Neuchâtel. Des dentelles qui, au XVIIIe siècle, ornaient ici un col, là une manchette et dont le 95% était destiné à l'exportation.

Même si les dentellières neuchâteloises connaissent les petits

points, le thassé-croisé des fuseaux, les différents fils, le travail de leur grand-mère ou arrière-grand-mère ne cesse de les émerveiller. Passion oblige. (se)

VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.

VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE ☎ 117.
- COUVET
- HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

Fontainemelon: le budget 93 vire au rouge

Un emprunt qui pèse lourd

Après deux années bénéficiaires, le budget 1993 de la commune de Fontainemelon, soumis à l'approbation du législatif lundi prochain, vire au rouge avec un déficit présumé de presque 80.000 francs pour un total de charges de 4.766.900 francs.

Charges imposées par l'Etat et indexation des salaires commencent à peser lourd dans le budget, d'autant que, comme d'autres communes, Fontainemelon doit, pour 93, prévoir un montant de 21 fr 50 par habitant, soit une somme de 32.250 fr, pour couvrir les mesures de crise contre le chômage.

Enfin, en août dernier, la commune a contracté un emprunt de 800.000 francs pour l'achat d'un véhicule, la réfection du chemin de l'Orée et la 2e étape de la transformation du collège, un emprunt qui vient grossir de 40.000 fr le montant des amortissements légaux (au total, 169.000 fr), sans oublier les intérêts, soit 59.000 francs.

Dans le chapitre «environnement» s'inscrivent, pour la pre-

mière fois, les sommes de 22.800 fr, soit les intérêts intercalaires du Syndicat intercommunal des Prés-Royer élargis (SIPRE), ainsi que 20.000 francs concernant le compostage des déchets organiques. A ce propos, suite aux «pesages surprise» du camion poubelle intervenus de janvier à septembre, les autorités signalent que la commune a «économisé» quelque 25,35 kg par habitant d'ordures ménagères à incinérer.

Enfin, côté recettes, la commune table sur une progression des rentrées fiscales de 5,5%, soit 2.298.700 fr d'impôts sur le revenu des personnes physiques.

Après l'examen du budget, les conseillers généraux se pencheront sur un crédit de 16.000 francs pour les travaux de modification du moyen de transmission entre le réservoir et la centrale du bureau communal. Ils discuteront également d'un arrêté concernant l'achat et la cession des parcelles de terrain à verser au domaine public communal suite à la réfection du Chemin de l'Orée. (se)

Conseil général de Montmollin

Le budget passe la rampe

Hier soir, les conseillers généraux de Montmollin ont siégé sous la présidence de M. Schaffter, en séance ordinaire. Le législatif communal a procédé à l'examen du budget 1993 en un peu moins d'une heure.

Ce budget 1993 prévoit un déficit de 61.525 francs. Il n'a pas fait l'objet de longs palabres, la discussion ayant déjà été désamorcée dans une séance extraordinaire, il y a une quinzaine de jours. Le Conseil général avait alors voté l'introduction de la taxe hospitalière et l'augmentation du prix de l'eau.

Hier soir, les conseillers généraux ont liquidé le point du budget en un peu moins d'une heure, ils l'ont accepté.

Madame Jaquet, secrétaire de la Commission scolaire a présenté le rapport de ladite commission pour l'année écoulée. Dans les divers, peu de points ont été soulevés, si ce n'est que le président de commune de Montmollin, M. Jeanneret, a présenté un exposé sur l'organisation de la paroisse, qui regroupe les communes de Montmollin, Coffrane et Les Geneveys-sur-Coffrane.

Nous reviendrons sur cette séance dans une prochaine édition. (jlg)

Sanitaire-ventilation

Winkenbach SA

Locle 9, ☎ 039/26 86 86
La Chaux-de-Fonds

Communal 9, ☎ 039/31 24 56
Le Locle

Parquet, plastique, tapis

Heimo & Fils SA

Parc 9
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 16 24

Electricité Elec

Reñé Berra
Progrès 85
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 05 91

Plâtrerie, peinture

J.-Louis Cattaneo

Bulles 22a
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 17 57

Assainissement après sinistre

Multi-Interventions SA

Route cantonale
1025 Saint-Sulpice/Lausanne
☎ 021/653 63 01

Ferronnerie

Macoritto

Doubs 21
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 68 28

Caisses enregistreuses NCR

Pacha SA

Jean-Pierre Maure
Avenue du Léman 17
1005 Lausanne
☎ 021/20 89 04-05

Nettoyages

Brianza

Combettes 23
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 60 68

Au Coq-d'Or

Comestibles von Kaenel
Service traiteur

Place du Marché 8
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 43 43

La Semeuse

Le café que l'on savoure
Torréfié à 1000 m d'altitude

La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 44 88

Multi-Food SA

Glaces Pierrot
Surgelés Friola
Neuchâtel
☎ 038/24 11 00

Boucherie-charcuterie

Grunder

Neuve 2
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 35 40

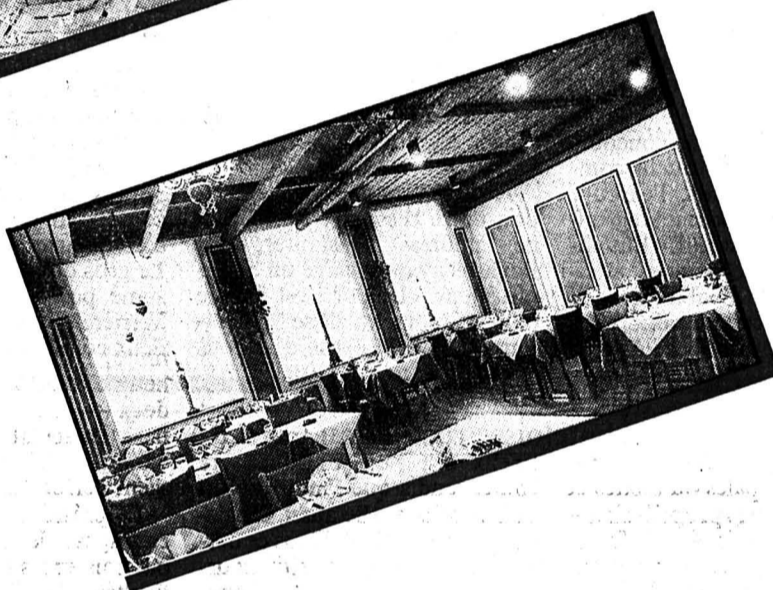
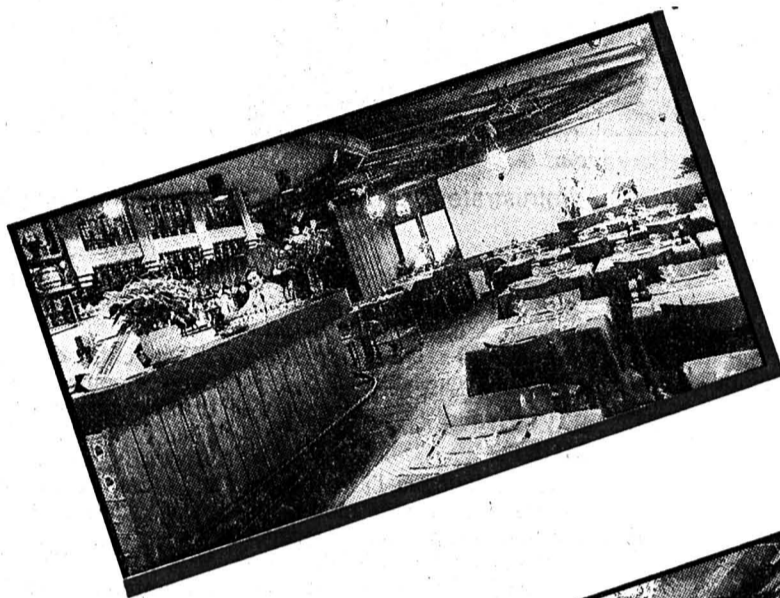
Hôtel de la Croix-d'Or

Restaurant *Il Caminetto*

Balance 15, La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 43 53

Dans des locaux entièrement rénovés,
M. et Mme Nieto et leur personnel se feront
un grand plaisir de vous accueillir



Pizzas au four à bois

Pâtes fraîches (fabrication maison)

lasagne, tagliatelle, tortellini, ravioli, agnelotti, spaghetti

De nos viviers (eau douce et eau de mer)

truites, langoustes, homards, huîtres et moules ainsi que filets de perche, scampis, coquilles saint-jacques, crevettes, calamars, etc.

Viandes

châteaubriand, fondues bourguignonne et chinoise, piccata, scaloppine, entrecôte, filet de bœuf, steak

- 2 salles au 1er étage (de 20 à 120 personnes)
- Propositions de menus pour mariages, banquets, anniversaires ou sociétés
- **Ouvert** tous les jours
- Restauration chaude jusqu'à la fermeture

**Judi 10 et vendredi 11 décembre 1992:
un apéritif sera gracieusement offert à chaque client
qui nous fera l'honneur de venir déguster un repas
dans nos nouveaux locaux!**

Coordination des travaux: R. Jambé, bureau Wilhelm-Walter-Jambé, ingénieurs

Nous remercions les maîtres d'état et les fournisseurs pour leur précieuse collaboration

Installations frigorifiques

Roger Gafner

Fougères 24
Le Locle
☎ 039/31 11 29

Carrelage

Di Nuzzo

Numa-Droz 110
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 94 64

Menuiserie

Usine de la Charrière SA

Adm. L. Jaussi & Fils
Charrière 59, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 49 51

Nettoyages Mob

J.-E. Perrenoud
Colombier
☎ 038/41 37 47

Appareils ménagers

AF - J.-M. Fornachon

Marché 6
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 40 33
Bevaix ☎ 038/46 18 77

Luminaire

Caruag SA

Serre 134
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 44 56

Réussir ensemble

Union de Banques Suisses

Avenue Léopold-Robert 50
La Chaux-de-Fonds
Rue Henry-Grandjean 2
Le Locle

Machines à café

Serge Morand

La Brévine
☎ 039/35 11 63

Une réponse à toutes les soifs

La Comète & Hertig vins SA

Blaise-Cendrars 13
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 57 33

Boulangerie-pâtisserie, traiteur

Marending

La Chaux-de-Fonds
Saint-Imier
Le Locle

Comestibles Moser

J. Locorotondo
Serre 59
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 26 88

Prim-d'Or SA

Le primeur de votre région

La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 15

Fruits et légumes

Beck & Co SA

Serre 19-21
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 32 17-18-19

Toujours en forme avec

Kolb-Oligo

Boulangerie-pâtisserie
Balance 5
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 32 52

Centrale laitière

Famille V. Stengel
Collège 79
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 21 20

Sonvilier: le budget 93 et la hausse de quotité passent la rampe

«Oui» à la taxe au sac

La récente assemblée municipale de Sonvilier, nettement plus nombreuse que de coutume, a accepté l'introduction de la taxe au sac, ainsi que le budget 93, la hausse de quotité fiscale y relative et le regroupement électoral entre village et montagne.

Cent cinq citoyen(ne)s ont participé à cette assemblée, soit largement le double du nombre habituel.

Parmi les objets les plus importants, le règlement municipal concernant les déchets, le tarif des émoluments et l'introduction de la taxe au sac a été présenté par Frédéric Racheter, maire. Ses arguments princi-

paux, qui ont convaincu une claire majorité de l'assemblée, non sans une vive discussion préalable: une augmentation de la quantité de déchets constituerait une véritable catastrophe, et il faut donc agir pour imprimer au plus vite un mouvement inverse. Dans ce sens, Sonvilier ne se contente pas d'appliquer le principe du pollueur-payeur à travers la taxe au sac, mais elle propose au citoyen les installations nécessaires à un tri sélectif important (verre, aluminium, fer blanc, PET, petits cassons notamment). Bien sûr, le maire a rappelé que cette taxe au sac répond à une obligation cantonale.

CONSÉQUENCES IMMÉDIATES DU NMC

A plus de 2 contre 1 les citoyens(ne)s présents ont approuvé le nouveau règlement, ainsi qu'un tarif de 2 francs par sac (comme les autres communes du

Vallon) et une taxe de base annuelle inchangée pour 93 (210 francs par ménage et 105 par personne seule).

Jean-Pierre Rérat, conseiller municipal responsable des finances, a présenté un autre objet capital: le budget 93, incluant une augmentation de la quotité, qui passera de 2,5 à 2,6.

M. Rérat a convaincu l'assemblée, en expliquant parfaitement les détails de cette affaire. Il a relevé notamment que l'introduction du NMC, en 93, explique l'essentiel de l'excédent de charges prévu (486.000 francs), à travers les dépréciations obligatoires de 10% (on s'en tenait jusqu'ici à un maximum de 3%).

UNE SEULE CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

Vu les dettes importantes de la commune (collège, conduites d'eau, etc.), les intérêts actuels

présentent évidemment lourdement sur les finances.

Ce budget de très grande austerité a été accepté par 66 voix contre 19.

Actuellement, la commune de Sonvilier est divisée en deux circonscriptions électorales: celle du village et celle de la Montagne-du-Droit. Mais avec le vote par correspondance, utilisé par nombre de citoyens des hauts, qui envoient bien sûr leur matériel à la commune, les résultats respectifs des deux circonscriptions sont faussés. Sur une question de la préfecture, et après les explications du conseiller municipal Rodolphe Bühler, l'assemblée a décidé de supprimer la circonscription de la montagne, qui conservera son bureau de vote bien sûr.

Ce «regroupement» électoral n'interviendra probablement pas avant 94 et doit notamment passer devant le Parlement cantonal. (de)

Saint-Imier

Concert de Noël en vue

Le Corps de musique imérien vit une fin d'année très active, qui annonce son prochain concert de Noël, mais juge inélégante l'attitude de trois ensembles régionaux.

Samedi dernier, le Corps de musique a animé en partie la fête de Noël de l'AVIVO, geste fort apprécié par les aînés. Le matin de Noël, par ailleurs, un groupement de la fanfare donnera sa traditionnelle aubade, du haut de la tour de la Collégiale.

Mais l'événement, c'est bien sûr le Concert de Noël, fixé au dimanche 20 décembre prochain, et qui verra la participation de la Musique militaire du Locle, dirigée par Jean-Louis Urech.

Au programme, pas moins de quinze morceaux: une première partie interprétée par les musiciens imériens, sous la baguette de Maurice Bernard bien entendu, puis une deuxième réservée à leurs hôtes loclois.

Après la seconde pause, Corps de musique et Musique militaire se réuniront pour deux pièces de choix: «Fanfare royale», de Michel Richard de Lande (dans un arrangement de Roland Krüttli), et «Wettstein-Marsch», de Hermann Suter. Le vin chaud de l'amitié sera servi à l'issue du concert.

GESTE INAMICAL

C'est par contre d'inamical que la fanfare imérienne qualifie le geste des brass-band de Villeret, Corgémont et du Jeanguai, qui se produiront ce soir à la salle Saint-Georges. Le Corps de musique souligne qu'il n'a rien contre le fait que ces ensembles se retrouvent, tout au contraire, et affirme qu'il aurait applaudi des deux mains, si leur concert se déroulait à Villeret ou Corgémont. Et de juger inélégante la programmation de ce concert à Saint-Imier, dix jours avant celui du Corps de musique. (cab-de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique ESSLER

BRÈVES

Moutier

Refus de comparaître

Pour avoir boycotté l'organisation des élections gouvernementales et préfectorales de mai dernier (prises en charge par la préfecture), le maire et trois conseillers municipaux de Moutier ont été condamnés le 25 août par le président du Tribunal prévôtal à des amendes de 2000 et 1000 francs respectivement. Ils ont fait opposition et récusé le juge, mais la Chambre d'accusation du canton les a déferés devant le juge extraordinaire Jean-Marie Gfeller, qui les a cités à comparaître lundi prochain. Or les quatre réfractaires viennent d'annoncer par écrit leur refus de comparaître devant «une autorité judiciaire bernoise qui est à la fois juge et partie». (ap)

Une lettre de la CEP

Le Jura bernois est aussi romand

Apprenant que la commune d'Engelberg offre une semaine de vacances chez elle à des écoliers romands, suite au vote sur l'EEE et dans le but de favoriser le dialogue entre régions linguistiques, la Chambre d'économie du Jura bernois (CEP) lui écrit pour manifester ses félicitations, mais aussi son étonnement: l'invitation ne s'adresse pas aux écoliers de la région. La CEP demande donc à Engelberg d'étendre son offre aux enfants du Jura bernois, région qui s'est exprimée à plus de 68% en faveur de l'EEE. (de)

AGENDA

Tramelan

Hockey-bonheur

Les employés de deux entreprises de Tramelan ont décidé d'apporter un peu de chaleur aux enfants des petites familles des Reussilles. Ils ont décidé pour ce faire de chausser les patins. Ils s'affronteront dans des joutes amicales à la patinoire des Lovières de Tramelan, vendredi 11 décembre à 19 h 30. Le bénéfice de ce match de hockey sera versé intégralement aux enfants des petites familles des Reussilles. (vu)

Sonvilier: avec les propriétaires de forêts «Chasseral»

Voilà les chiffres rouges

Les problèmes économiques ne touchent pas que l'industrie: les propriétaires de forêts de l'association «Chasseral» le savent bien, qui tenaient tout récemment leurs assises annuelles à Sonvilier.

Président de l'association - qui regroupe une quinzaine de bourgeoisies, quelques communes municipales ou mixtes et environ 25 autres propriétaires - Nicolas Bessire, ingénieur forestier neuvevillois, brosse le tableau de la situation dans son rapport annuel. «Nous annonçons 92 comme une année de réorientation pour l'économie forestière, avec un développement de son rôle social et de

protection; or cet exercice aura été celui d'un changement très abrupt. Avec la chute des subsides, nombre d'exploitants ont plongé dans les chiffres rouges», soulignait-il.

Quant au marché du bois, il n'est guère brillant. Si les prix des grumes feuillus se sont maintenus, ceux des grumes résineux ont par contre encore chuté, tandis que l'industrie du bois continue, elle aussi, à baisser ses prix d'achat. Dans ce dernier cas, un point positif pourtant: les exploitants ont pu livrer la quantité de marchandises souhaitée, soit davantage même que ce qu'ils avaient annoncé.

Nicolas Bessire a précisé que l'association a octroyé cette an-

née des subventions pour 12 installations de chauffage au bois - système dont le développement est capital pour les propriétaires de forêts - tandis que sa scie grimpeante (singe pour les intimes) a travaillé durant 74 heures, élaguant 617 arbres dans deux forêts de la région. Et d'appeler les membres à utiliser davantage cet engin particulièrement performant.

Le président a conclu en encourageant les propriétaires à ne pas baisser les bras face aux difficultés de l'époque: «Nous sommes les gardiens d'un bien énorme, la forêt qui rend notre pays habitable!»

A signaler que l'assemblée a refusé - par 8 voix contre une et

une quarantaine d'abstentions... - la hausse de cotisations proposée par son comité. Une hausse destinée à compenser les cotisations que le groupement régional doit verser à l'Association cantonale, élevées de 50% cette année, soit 3900 francs supplémentaires pour «Chasseral».

Le budget 93 a par contre été accepté, qui roule sur 36.700 francs et prévoit une perte de 3000 francs. Idem pour les comptes 92, qui bouclent sur un excédent de dépenses de l'ordre de 10.000 francs. Ce déficit s'explique par le rapport moins important que prévu des ventes de bois industriel, ainsi que les nombreux subsides pour des chauffages à bois. (de)

Renan

Saint Nicolas au parc

Débordé dans ses activités, saint Nicolas, qu'on attend partout à la fois, avait délégué à Renan, Mme saint Nicolas. La Société de développement n'ayant pu lui trouver un cheval, elle est venue à pied et n'en a pas moins distribué une multitude de cornets de friandises. Un grand nombre d'enfants se sont pressés autour d'elle en cercle serré tandis que les parents dégustaient un vin chaud. Ça ne remplaçait pas âne ou cheval mais c'était bienvenu. (hh)



Renan: assemblée de paroisse

Sans présidence

Dimanche, à l'issue du culte, l'assemblée de paroisse s'est déroulée rapidement devant un public très restreint. Était-ce la faute de saint Nicolas qui faisait sa visite au parc public (voir ci-dessus)?

Rondement menée par M. Maurice Barraud, président des assemblées et caissier de la paroisse, elle n'a fait que rencontrer l'approbation des paroissiens quant au budget présenté.

POUR LE PRINTEMPS

Il est utile de mentionner que les subventions cantonales et fédérales se sont élevées à une part importante pour les travaux de réfection du toit de l'église qui

est classée monument historique.

Mme Denise Bueche, présidente ayant émis le vœu de quitter son activité, aucune personne n'a momentanément accepté de reprendre le poste. Il semble qu'une réponse positive soit attendue pour le printemps prochain.

INTÉRIM ASSURÉ

L'intérim est assuré collégialement par le conseil. Mme Bueche a siégé durant huit ans au Conseil de paroisse puis cinq ans en tant que présidente. Lors du récent souper de la paroisse, elle a été vivement remerciée pour son dévouement. (hh)

Tournoi régional de ping-pong à Tramelan

Neuchâtelais aux commandes

Organisé par le Ping-Pong-Club Tramelan, le tournoi régional ouvert aux licenciés a vu seulement une belle participation mais un niveau de jeu excellent. Les joueurs neuchâtelais ont brillé en occupant plusieurs places d'honneur.

C'est dans la salle de sport de la Marelle que s'est déroulée cette compétition qui s'est jouée par handicap positif. Les joueurs moins bien classés que leurs adversaires ont comptabilisé des points avant la partie (différence entre les classements ANJTT).

RÉSULTATS

Dames: 1. Christelle Grélat, Cernier; 2. Catherine Nuss-

baum, Le Locle; 3. Vanessa Guadagnino, Tramelan; Joelle Bétrix, Le Locle.

Double D: 1. Grégoire Amiet/Olivier Kohli, Cernier; 2. Mauro Bonivento/Jacques Richard, Tavannes; 3. Gérard Geiser/Didier Rizzon, Tramelan; 4. Denis Allmann/Jean-Robert Joset, Courfaivre.

Double CB: 1. Dieter Bucher/Fabien Persoz, Côte-Peseux; 2. John Zbinden/Didier Greppin, Moutier; 3. David Kummli/Etienne Schneider, Hôpital La Chaux-de-Fonds; 4. Tai Ly Tan Nhi/Alain Straumann, Hôpital La Chaux-de-Fonds.

Simple D: 1. Christophe Dubois, Le Locle; 2. Patrice Clerc, Hôpital Chx-de-Fds; 3. Karim

Bourame, Omega Bienne; 4. Jacques Richard, Tavannes.

Simple CB: 1. John Zbinden, Moutier; 2. Tai Ly Tan Nhi, Hôpital La Chaux-de-Fonds; 3. Michel Robert, Hôpital La Chaux-de-Fonds; 4. Jean-Denis Affolter, Tavannes.

Jeunes: 1. Fabien Persoz, Côte-Peseux; 2. Lim-Hang Chhai, Tavannes; 3. Patrice Clerc, Hôpital La Chaux-de-Fonds; 4. Grégoire Amiet, Cernier. (vu)

SERVICES

SAINT-IMIÉRIEN

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE
☎ 42 11 22.

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES
H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.
- PATINOIRE
Ouv. je 9 h-10 h 15 (1/2 public).

CORGÉMONT

- MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

- MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.



Ping-pong à Tramelan

Les Chaux-de-Fonniers Kummli et Schneider ont bien représenté l'équipe de l'Hôpital La Chaux-de-Fonds. (vu)

Mesures d'économie proposées dans le Jura

L'Eglise catholique enfile la bure

Augmentation de 25% des contributions des paroisses à la caisse centrale, coupe de 10% dans les budgets des divers services de l'église, effort de solidarité sur les salaires des 120 prêtres et laïcs œuvrant dans le Jura: l'église catholique du nouveau canton se serre le cordon. La baisse des subventions cantonales et le recul prévisible des rentrées fiscales auprès des personnes morales obligent la collectivité ecclésiastique à présenter un budget d'austérité.

C'est Joseph Boillat des Bois, administrateur de la collectivité, qui présente ce budget 93. La subvention cantonale est évaluée à 3,525 millions (53% des recettes) alors que les communes ecclésiastiques verseront 1,5 millions (23% des recettes) pour 810.000 francs (12%) provenant de l'impôt d'église sur les personnes morales. Le solde est constitué de recettes propres.

Malgré cela, le budget 93 se solde par un déficit de 12.231 francs.

HAUSSE POUR LES PAROISSES

Pour équilibrer les comptes, ce sont les paroisses qui voient leur contribution augmenter de 25%. Cela représente 300.000 francs. Réparti entre 63 paroisses, l'effort n'est pas gigantesque. Il a été rappelé à ces paroisses que l'impôt perçu doit

servir en premier lieu à la pastorale, aux salaires des prêtres et au personnel ministériel ainsi qu'aux différents centres (pastoral, catéchèse...). Il va sans dire que certaines paroisses, au vu de cette augmentation, devront freiner leur aide à des activités d'intérêt public comme les crèches...

Le Conseil de la Collectivité

préconise également un effort de solidarité de la part de son personnel (c'est la charge la plus lourde puisqu'elle se monte à 5,3 millions) à l'image de ce qui se fait au canton. Cet effort serait de 1 à 4,25% selon la grandeur du salaire. On notera toutefois que cette ponction sera compensée par l'indexation du renchérissement qui sera de 3,5%.

Quant aux services de l'église - centre pastoral, centre catéchétique, Caritas, Centre Saint-François - ils vont recevoir une subvention de 365.500 francs, en baisse de 10%. L'aide aux missions (45.000 francs) et aux écoles libres (375.000 francs) est maintenue.

MGo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Les Breuleux

Budget de la paroisse adopté

Lundi soir, les paroissiens des Breuleux ont adopté le budget 93 qui prévoit 233.000 fr aux dépenses et 233.680 fr aux recettes. En remplacement de Myriam Cattin du Cerneux-Veuil, démissionnaire, c'est Marcel Adam qui a été élu au conseil. (mgo)

TGV Rhin-Rhône Adhésion du Jura

Le Gouvernement jurassien a décidé d'adhérer à l'Association romande de promotion du TGV Rhin-Rhône, en voie de constitution. Selon la politique des transports préconisée de longue date par l'exécutif jurassien, le raccordement du réseau ferré jurassien au TGV a de bonnes chances de se réaliser si le tronçon Rhin-Rhône du TGV se concrétise. (vg)

Recherche en microtechnique Subvention allouée

L'exécutif jurassien a octroyé une subvention de 20.000 francs à la Fondation suisse de la recherche en microtechnique à Neuchâtel qui est en relation avec Juratec S.A., l'École de microtechnique de Porrentruy et le Service de la formation professionnelle. Cette fondation favorise la coopération scientifique et les échanges d'informations et d'expériences entre ses partenaires. (vg)

Les Pommerats Nouveau règlement approuvé

Le Gouvernement cantonal a approuvé la modification du règlement d'organisation de la commune des Pommerats. Il avait été adopté par l'assemblée communale en février 1991. L'exécutif a nommé M. Jean-Luc Portmann, Glovelier, en qualité de nouveau chef du Service de la formation professionnelle. Il était jusqu'à présent l'adjoint de Guy Bédard qui a pris sa retraite. (vg)

Œuvre jurassienne à New York

Une montre murale suisse ornera le hall d'entrée du nouveau siège du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), à New York. Cette horloge, coulée dans de l'aluminium, est l'œuvre de l'artiste jurassien Jérôme Ravenne. (ats)

En chiffres

Le Jura compte 63 paroisses pour 82 communes. Il y a 120 personnes œuvrant pour l'église dont 55 prêtres, le reste étant des laïcs engagés. La moyenne d'âge des prêtres en activité jusqu'à 65 ans est de 54 ans. On notera que les prêtres jurassiens sont les mieux payés de Romandie. Ils touchent 4040 francs brut par mois sans parler du logement, de la gouvernante et des kilomètres payés. Un prêtre genevois touche dans les 2000 francs net contre 3000 dans les cantons de Vaud et Neuchâtel. Signalons enfin que le Jura possède le plus grand nombre de lieux de culte de Suisse: un pour 700 habitants contre un pour 1300 habitants à Fribourg. Cela représente une charge évidente pour les paroisses. Mgo

Grave accident du Boéchet

Le fautif devant la justice

Terrible choc en janvier 1991 dans le virage du Boéchet. Un livreur de La Chaux-de-Fonds, 27 ans à l'époque, percute frontalement avec sa camionnette une voiture circulant correctement en sens inverse. Les deux occupants de la voiture, une mère et sa fille du Noirmont, sont grièvement blessés. La seconde, qui conduisait l'engin, restera en partie invalide. Le fautif a comparu hier devant le Tribunal correctionnel des Franches-Montagnes présidé par Me Schaller.

Comme l'a relevé le procureur Hublard, les faits sont accablants pour le chauffeur de la camionnette. Il a coupé son virage. Il avait 2,6 pour mille d'alcool dans le sang. Il avait com-

mencé de boire le matin dès 9 heures de la bière, du vin et du kirsch. L'accident s'est produit à la fin de sa tournée (vers 16h20). Les pneus de son engin étaient lisses. Il n'avait pas la ceinture. De plus, il y a récidivé. Ce Chaux-de-Fonnier avait déjà été condamné à deux reprises pour des accidents de la route avec soustraction à une prise de sang. Il requiert donc à son endroit cinq mois ferme sans s'opposer à un traitement ambulatoire.

PLUIE DE FRACTURES

Me Theurillat, partie plaignante, a décrit l'épreuve de ses clientes, les nombreuses fractures encourues, les mois d'hôpital et les séquelles douloureuses. La jeune victime fait aujourd'hui l'objet de mesures de

réadaptation AI. L'avocat relève que le fautif n'a engagé une cure contre l'alcool que six mois après l'accident... dans l'optique de ce jugement, dit-il. Il réclame donc une peine ferme à son endroit. Le défenseur du prévenu, Me Kramer, n'a pas tenté de minimiser les faits de son client mais il demande aux juges une peine appropriée. Voilà six mois que son client ne touche plus à l'alcool, se récupère. Il faut regarder du côté de la resocialisation. Autre effort: chaque mois, son client verse 300 francs d'indemnité pour réparer le dommage (l'assurance lui réclame 250.000 francs). Le tribunal lui a infligé 5 mois ferme. Cette peine qu'il pourra suivre en semi-détention est assortie d'un traitement ambulatoire. Mgo

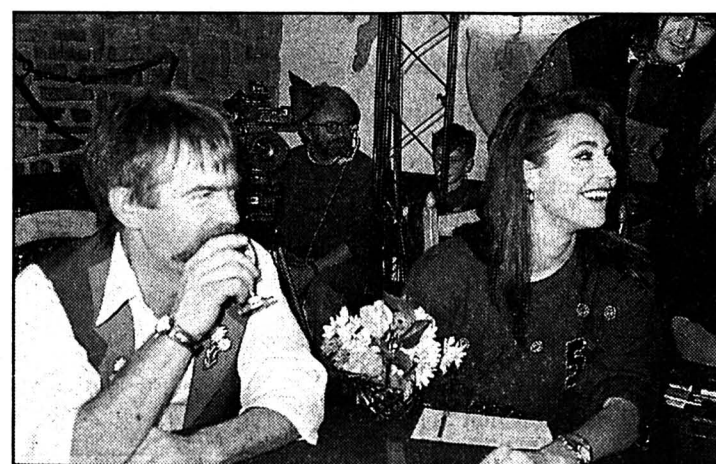
Au Peu-Péquignot

«Pique-Notes» givré

Pluie givrante à l'extérieur. Coups de projecteur, éclats de rire et chaude ambiance à l'intérieur. La TV romande tournait hier à l'auberge du Peu-Péquignot. Vedette de l'émission: Lolita et Antoine Flück réunis pour une partie... de cartes. Durant toute la semaine, la TSR se trouve en effet sur le Haut-Plateau pour enregistrer quatre émissions de «Pique-Notes». L'accordéoniste du Noirmont et son orchestre sont de la partie tout comme la fanfare du Noirmont, la chorale «Chante ma terre» et la chanson des Franches-Montagnes. Des images tournées sur le Haut-Plateau, que ce soit au Musée de l'automobile, à la ferme Coghuf et à la Croix fédérale à Muriaux vont servir de toile de fond aux parties de cartes. Hier, c'est l'auberge du Peu-Péquignot qui accueillait l'équipe TV forte de 20 personnes. L'occasion pour An-

toine Flück, Francis Arnoux et le fromager Kaelin d'en découdre au téléphone avec le vétérinaire Dufour. Ces quatre émis-

sions produites par Pierre Simoni seront diffusées sur le petit écran les 16, 23, 30 janvier ainsi que le 6 février. Mgo



TV au Peu-Péquignot

Cinq de der!.. semble dire la sémillante Lolita. (Impar-Gogniat)

Trafic de fausse monnaie dans le Jura

Arrestations confirmées

Confirmation. Le juge d'instruction de Porrentruy confirme l'arrestation de plusieurs personnes soupçonnées d'avoir participé à un trafic de fausses coupures de 100, 500 et 1000 francs dans la région. Le Ministère public de la Confédération a chargé le Jura du dossier.

Voici une dizaine de jours que de faux billets circulent dans la région. Le mercredi 2 décembre, la police arrêtait à Bienne un Italien au magasin Jelmoli. Il tentait d'écouler un gros billet. De son côté, la police jurassienne interpellait plusieurs personnes, d'origines suisse et étrangère. Pour les besoins de l'enquête,

certaines d'entre elles sont toujours en détention préventive. Ce sont plusieurs milliers de francs en fausses coupures de 100, 500 et 1000 qui ont été saisis par la police. Il se pourrait bien que Porrentruy soit le coeur de ce trafic. La Confédération a chargé le juge Logos de l'enquête. On notera que samedi soir, un inconnu a tenté d'écouler un billet douteux à Corgémont et qu'un Albanais du Kosovo a été arrêté près du Florida de Studen pour avoir tenté d'écouler de tels billets. On notera aussi que la police genevoise est sur les dents et que des cas similaires se seraient produits sur sol neuchâtelois. Mgo

La Large Journée

Emporté par le train

Hier matin, un accident de la circulation s'est produit entre Les Bois et La Ferrière, plus précisément au lieu-dit La Large Journée. A cet endroit, la route cantonale et la voie CJ sont l'une à côté de l'autre. Un automobiliste, au volant d'une camionnette, venait charger du matériel. Afin de faire demi-tour et malgré une mauvaise visibilité due au brouil-

lard, il recula sur la ligne CJ au moment où arrivait le train. Malgré un freinage d'urgence de ce dernier, la camionnette fut poussée sur une distance de 80 mètres environ. Deux blessés ont été transportés à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. Plusieurs dizaines de milliers de francs de dégâts sont signalés. Quant au train, il a été immobilisé durant une heure.

SERVICES

SAIGNELÉGIÉ

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES ☎ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.
- AMBULANCE ☎ 51 22 44.
- MÉDECINS Dr Boegli, ☎ 51 22 88.

Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

LE NOIRMONT

- MÉDECINS Dr Baumeler, ☎ 53 11 65.
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

- MÉDECIN Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

CARNET DE DEUIL

Tramelan

On conduira demain vendredi à sa dernière demeure terrestre, Mme Martha Boillat née Giovannini. La défunte, domiciliée à la rue du Nord 3 s'en est allée dans sa 84e année. Mme Boillat, qui durant de très nombreuses années avait travaillé auprès de l'entreprise d'horlogerie Record Watch Co, avait su se faire apprécier pour ses larges connaissances. En 1969 déjà elle eu la douleur de perdre son époux Rémy avec lequel elle partageait une paisible existence. Ces dernières années, Mme Boillat fut frappée à plusieurs reprises par la maladie et c'est lors de sa dernière hospitalisation à Saint-Imier qu'elle devait quitter ce monde. La défunte qui jouissait de l'estime générale laissera un excellent souvenir dans son large entourage. (vu)

SERVICES

LE LOCLE

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PERMANENCE MÉDICALE ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE ☎ 31 10 17.
- HÔPITAL ☎ 34 11 44.

NEUCHÂTEL

- PHARMACIE D'OFFICE Bornand, rue Saint-Maurice, jus-qu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

COURTELARY

- MÉDECINS Dr Chopov, ☎ 44 11 42. Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

- MUSIQUE Joan Osborne (blues, soul, rock) Plateau libre 21 h 30. Concert par Pablo Loerkens et Werner Giger, violoncelle et piano (Beethoven) Salle de concert du Conservatoire 20 h 15.
- CONFÉRENCE Cycle architecture et théâtre, «Ballet, tragédie, peinture et politique du règne de Louis XIV», par L. Galactéros de Boissier Faculté des lettres, salle RN 02 17 h.
- THÉÂTRE «Chambres», de Philippe Minyana par le Théâtre des Gens Pavillon du Château Rue Jehanne-de-Hochberg 13 20 h 30.

SAINT-IMIER

- SPECTACLE «Cuche et Barbezat II: le retour» Espace Noir 20 h 30.

PAYOT S.A.

a le profond regret de faire part du décès de **Madame Marie-Madeleine CALAME** mère de Mlle Aline Calame, collaboratrice de notre librairie de Neuchâtel. 22-2086

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel. Lament. III, v. 26

Madame Henriette Paillard-Roth:

Huguette et Claude Stünzi-Paillard, Manon Stünzi, Line Stünzi;

Madame Josette Kehrer;

Madame et Monsieur Rémy Schläppy et leurs filles,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin d'annoncer le départ de

Monsieur Paul PAILLARD

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a accueilli mardi soir.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 décembre 1992.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 11 décembre, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Emancipation 22.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à l'Œuvre «Les Perce-Neige» ccp 23-4234-6, La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 132-12418

TRAMELAN



J'ai crié à l'Eternel du fond de ma détresse et il m'a répondu. Jonas 2:3

Les descendants de feu Pierre Giovannini-Defillippis;

Les descendants de feu Achille Boillat-Gindrat,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Rémy BOILLAT

née Marthe GIOVANNINI

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur affection à l'âge de 84 ans.

TRAMELAN, le 9 décembre 1992.

R. I. P.

L'inhumation à laquelle vous êtes invités aura lieu vendredi 11 décembre 1992.

Rendez-vous à 13 h 00 devant le pavillon du cimetière de Tramelan où le corps repose.

Une messe suivra à l'église catholique.

Domicile de la famille: Raymond Giovannini Tenon 3b 2720 Tramelan

En sa mémoire, on peut penser à l'œuvre des «Petites Familles», Les Reussilles, ccp 25-8096-9.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

GILBERT IMHOF ET LE PERSONNEL DE LA MAISON PHOTO 2000

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Gilbert JEANNERET

père de M. Claude Jeanneret, directeur. 132-507792

Sensible par toutes les marques de sympathie témoignées en ces jours de deuil, la famille de

MADAME BERTHA SENN-EHRBAR

vous remercie chaleureusement d'avoir pris part à son chagrin par votre présence, vos envois de fleurs, vos dons et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

MÔTIERS ET LES BRENETS, décembre 1992. 14004

LE FOOTBALL-CLUB AS-VALLÉE LA BRÉVINE

a le grand regret de faire part du décès de

Madame Marie-Madeleine CALAME

maman de Christian et la sœur de Jean Bonnet membres de notre société. 800249

La famille de

MONSIEUR ROBERT FURER-HAAS

remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie et de l'affection lors de son deuil.

- Les fleurs
- Les dons
- Les présences
- Les messages
- Les simples regards
- c'est tant de chaleur au cœur. 132-12418

Le secours me vient du Seigneur, L'auteur des cieus et de la terre. Psaume 121, v. 2.

Un très sincère merci à vous tous qui nous avez soutenus et réconfortés par les présences, les messages de sympathie, les prières, les envois de fleurs ou les dons, lors du départ de notre très cher époux, papa, grand-papa et parent

MONSIEUR MAX MOCK

MADAME ROSA MOCK-KLAÛI MAX-GÉRALD MOCK, SYLVIE ET NABIL EL TAÏB-MOCK ET LEUR FILLE JACQUELINE ET JEAN-PHILIPPE HOURIET-MOCK ET LEURS ENFANTS.

assurent de leur profonde gratitude toutes les personnes qui les ont entourés et les prient de croire à leurs sentiments reconnaissants. 132-12418

La famille de

MONSIEUR WILLIAM CALAME

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

LES PLANCHETTES, décembre 1992. 132-12418

La famille de

MADAME GERMAINE MEIER-DELAPRAZ

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons lui ont été un précieux réconfort. 132-12418

LE LOCLE

Repose en paix, jusqu'à ton dernier souffle tu as su nous sourire ton courage et ton bon moral nous serviront d'exemple.

Madame et Monsieur Adrien Malcotti-Oppliger, aux Entre-deux-Monts:

Madame et Monsieur Philippe Jacot-Malcotti, leurs fils Sylvain et Marc-Antoine, à La Brévine;

Madame Claudine Schacher-Oppliger, à La Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Henri Benoit-Oppliger, à La Chaux-du-Milieu:

Rose-Marie et son ami Patrick, aux Ponts-de-Martel, Claude-Olivier, à La Chaux-du-Milieu;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules Glauser-Mürner;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Henri Oppliger-Aeschlimann,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Cécile OPPLIGER née GLAUSER

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et ami, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 89e année, après une pénible maladie supportée avec un très grand courage.

LE LOCLE, le 8 décembre 1992.

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

La cérémonie aura lieu le vendredi 11 décembre, à 10 h au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds suivie de l'incinération.

La défunte repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Mme Claudine Schacher-Oppliger rue de La Chapelle 3 2300 La Chaux-de-Fonds.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 14004

LE BROUILLET

Repose en paix, chère Claudine, ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Monsieur Fabrice Rebutini, au Brouillet;

Madame et Monsieur Frédy Matile, leurs enfants Fabrice et Erwann, au Crêt-du-Loclle;

Monsieur et Madame Roger Meyer, à Lonay, leurs enfants:

Frédy, Denise, Jean-Bernard et Marie-Madeleine;

Madame Francia Meyer, à Genève, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles Malherbe, Fahrni, Zeder, parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Claudine MEYER

leur chère et regrettée compagne, maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 59e année, après un tragique accident.

LE BROUILLET, le 9 décembre 1992.

Le culte sera célébré le vendredi 11 décembre, à 14 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds suivi de l'incinération.

La défunte repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domiciles: F. Rebutini 2128 Le Brouillet.

C. et F. Matile 2322 Le Crêt-du-Loclle 4.

Prière de ne pas faire de visite.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'Association des Perce-Neige, ccp 23-4234-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Le recteur de l'Université de Neuchâtel a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre CHUARD

ancien professeur associé.

NEUCHÂTEL, le 9 décembre 1992. 28-64

La coca, feuille sacrée des Indiens des Andes

Un usage millénaire

L'ethnologue Jean-Louis Christinat, chef de travaux à l'Université de Neuchâtel, était récemment l'hôte de Bikini Test pour une conférence sur le thème de «la coca,

feuille sacrée des Indiens des Andes». Au premier rang des préoccupations du chercheur, le combat contre les préjugés qui font assimiler coca et cocaïne.

C'est bien des feuilles de coca que des chimistes peu scrupuleux tirent une substance toxique appelée cocaïne, et qui cause les ravages que l'on sait dans les sociétés occidentales. Mais, depuis des millénaires, les mêmes feuilles jouent un rôle primordial dans la vie des Indiens des Andes. Et l'usage qu'en font ces derniers n'a rien à voir avec de la toxicomanie mondiale.

RITUEL

Chez eux, «tous les aspects de l'utilisation de la coca sont ritualisés, se déroulent sous le contrôle du groupe et sont régis par des normes strictes de comportement», dit l'ethnologue, qui a partagé durant plusieurs années la vie d'une communauté des hauts plateaux péruviens.

La préparation de la chique de coca, qui a lieu de cinq à six fois par jour, obéit à certaines règles. C'est un moment de pause et de recueillement si l'on est seul, de partage si l'on est en groupe. L'Indien n'oublie pas, ce faisant, d'invoquer la déesse terre et les divinités locales.

MASTICATION

Après la mastication, les feuilles sont soigneusement retirées de la bouche et jetées avec douceur. Les cracher serait un acte extrêmement grossier.

SACRÉES ET PROFANES

Les utilisations de la coca sont



Couple d'Indiens Quechua

Préparation des semences de pommes de terre.

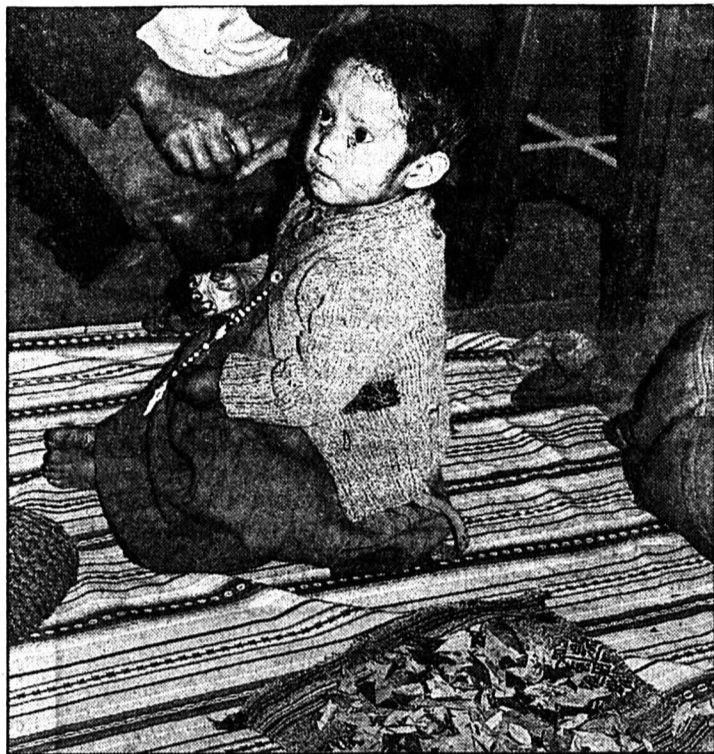
(Photos J.-L. Christinat)

multiples. Aussi bien profanes (stimulant, remède, monnaie d'échange, cadeau, etc.) que sacrées (moyen de divination, de protection magique, offrande, etc.).

La coca est un «symbole de communication totale qui, en sacralisant le présent, unit, intègre et identifie plusieurs millions

d'Indiens à leur famille, à leur communauté, à leur société, à leur univers sacré», conclut Jean-Louis Christinat. Leur en interdire l'usage reviendrait à les priver de tout un pan de leur culture. Un peu comme si, chez nous, on arrachait tous les plants de vignes sous prétexte de lutter contre l'alcoolisme.

Alain MEYRAT



Feuilles de coca

Elles sont posées sur un petit napperon lors d'un rite de passage, la première coupe des cheveux

La dame Noël, tradition typiquement neuchâteloise

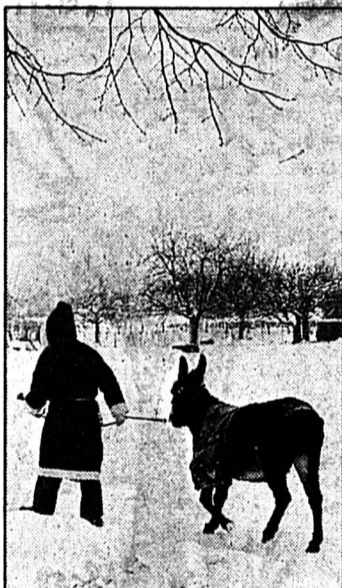
La blanche Arôde de retour

Vêtue de blanc et descendant dans les cheminées, ou grognant en se promenant habillée comme une vieille femme, ne ratez par l'Arôde, la dame Noël qui bientôt reviendra en terre neuchâteloise.

Bien avant que le petit Jésus ne naisse en son étable, les Arôdes hantaient déjà nos contrées, sortant de leurs cavernes pour semer cadeaux et bienfaits ou proférer injures et menaces, selon leur caractère et leur vocation. Les anciens racontaient qu'on les rencontrait dans la Béroche, près de Montalchez; les Ajoulots, les Francs-Montagnards et les Francs-Comtois ont leur «Arie» qui, comme l'Arôde, parcourt le pays avec son âne.

MESSAGÈRES

La «fameuse Dame vêtue de blanc», comme le mentionnait le *Messenger boiteux* de 1884, circulait dans les campagnes encore au milieu du XIXe siècle. On parlait alors peu d'arbres de Noël. Dans *Derniers récits*, Oscar Huguenin aussi les cite: «Les dames de Noël, les Rôdes comme on les appelait au temps de nos grand-pères, ces messagères mystérieuses et voilées, chargées



Le père Noël et son âne
Une curieuse mutation au cours des âges. (RTSR-a)

des cadeaux de la joyeuse fête...».

Conservatrice du Musée paysan, Diane Skartsounis accueillera l'Arôde à la ferme, près de l'âtre, samedi prochain, pour le plaisir des enfants. Elle rappelle que «vêtue de blanc, l'Arôde, ou

la Rôde, parcourt les campagnes et apporte des cadeaux aux enfants sages et des verges à ceux qui ne le sont pas. Elle voyage en compagnie de son âne et pénètre dans les maisons par la cheminée pour déposer des noix dans les paniers placés à cet effet, préalablement remplis de foin ou de paille destinés à son âne».

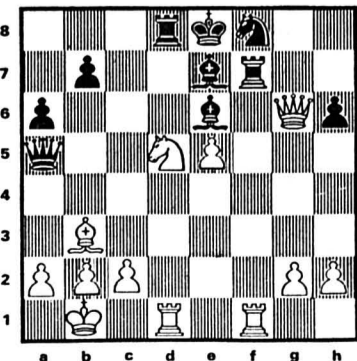
«INTRUS» DE 1918

Au sortir de la guerre, à partir de 1918, le père Noël a supplanté la dame Noël. Diane Skartsounis ne lui tient pas rancune et pour sa veillée de Noël, elle recevra à la fois l'Arôde, revenue de bien loin, et saint Nicolas, qui lui montrera le chemin; puisque, c'est bien connu, tous deux descendent du paradis où l'on fait de si bons biscômes ou pains d'épice quand le ciel se teinte de rouge, au coucher du soleil, et où, sur les arbres en flocons, poussent des bourgeons de chocolat.

● Musée paysan et artisanal, 5, Eplatures-Grises, La Chaux-de-Fonds, samedi 12 décembre, 14 h à 17 heures

ÉCHECS

Chronique No 260



Attaqués au centre sur leur Roi déroqué, les Noirs viennent de jouer Cavalier f8, dans cette partie Joels-Browne, jouée à Philadelphie en 1988. Les Blancs au trait leur infligent alors un mat cinglant en trois coups. Facile, mais amusant. Comment faut-il s'y prendre?

Lignes royales

Solution de la chronique No 259

1. Tf3! 1-0. Si 1... Dxd4 ou 1... Dg5, 2. Cg6 Te8 3. Dxe6!! Txe6 4. Tf8 + Rh7 5. Th8 mat.

TV-À-PROPOS

Trois magazines romands

WWF-VALAIS: AFFAIRE RUEDIN

Les trois inconnus qui ont «professionnellement» tabassé Pascal Ruedin, alors secrétaire du WWF-Valais, à Vercorin, en février 1991, ont pour le moment gagné. Par peur, du reste avouée dans le «Tell quel» de Jean Bovy et Bernard Rappaz, Pascal Ruedin a quitté le Valais.

L'émission se présente en une suite d'entretiens avec Pascal Ruedin; le juge Dominique Favre, chargé du dossier jusqu'au moment où il est devenu conseiller juridique de l'EOS, mais qui ne veut pas qu'il soit classé; l'avocat Couchepin, et quelques autres. Chacun est interrogé de son côté, M. Ruedin en extérieurs. Il n'y eut donc pas de confrontations. Mais le montage ne cherche pas à faire croire à un «dialogue». Il y a le point de vue lucide de la victime et les explications des autres. Quelques insertions - paysages nocturnes, simulation d'une fuite par la caméra, dessins en couleurs - ponctuent ce document fait de visages qui finit par bien cerner les silences qui continuent de peser après cette agression.

Justice sera peut-être faite en effet quand on aura mieux compris qui a propagé des rumeurs portant contre Ruedin des accusations parfois personnelles. Mais veut-on vraiment que justice soit faite avant prescription? ● (Tell quel/Demain vendredi à 20 h 10/reprise dimanche à 11 h.)

LITTLE BIG MAN

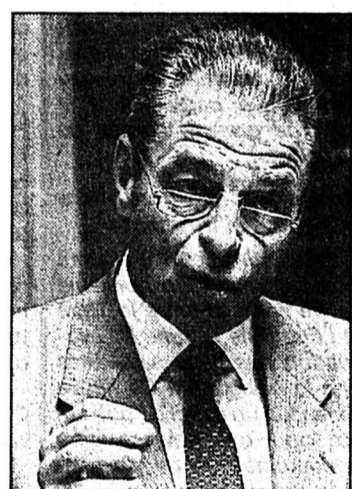
En principe, les responsables de «La vie en face», où l'on aborde avec respect la réalité des gens, font leurs achats sur le marché francophone. Exception cette semaine: ils ont trouvé en Angleterre ce portrait d'un adolescent de seize ans atteint d'une maladie génétique qui l'enferme dans le corps d'un gosse de cinq ans. Passionné de cuisine, Tony apprend son métier et veut devenir hôtelier. Le document est

aussi un éloge de la gourmandise!

Ce cas qui se produit une fois sur un million, les auteurs ont heureusement su l'insérer dans un problème de société. On oublie (presque) la maladie de Tony. Et l'on reçoit alors sans le moindre sentimentalisme un juste «message» qui incite à la tolérance face à une différence uniquement physique.

● (La vie en face/Demain vendredi à 22 h 15).

LA CROISADE D'UN CONSEILLER FÉDÉRAL



Jean-Pascal Delamuraz
Une bataille perdue... (Keystone-a)

Jacob Berger, cinéaste et téléaste, le «chouchou» actuel de la TSR et P.-P. Rossi, revenu de littérature, ont suivi Jean-Pascal Delamuraz qui vient donc de former avec René Felber un duo «magique» pour la campagne E.E.E. Ils sont battus, donc tristes - nous aussi! Mais sont-ils vraiment battus? Il faut s'y reprendre à plusieurs fois en Suisse pour faire passer les grandes causes, comme l'AVS, l'ONU et maintenant l'Europe. ● (Temps présent/ce soir à 20 h 10/reprise samedi vers 16 h.)

FyLy

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (p 23 72 22)
Un jour aux courses (de S. Wood avec Les Marx Brothers), 12 ans, je, ve, 20 h 30.
- CORSO (p 23 28 88)
Max et Jérémie (de C. Devers avec P. Noiret), 16 ans, tous les jours 18 h 30. Rapid Fire (de D. H. Little avec Brandon Lee), 16 ans, tous les jours 21 h.
- EDEN (p 23 13 79)
Wayne's World (de P. Spheeris, avec R. Love), 12 ans, tous les jours 21 h. Basic Instinct (de P. Verhoeven, avec M. Douglas), 18 ans, tous les jours 18 h 30.
- PLAZA (p 23 19 55)
Bodyguard (de Mick Jackson, avec Kevin Costner), 12 ans, tous les jours 15 h, 18 h, 21 h.
- SCALA (p 23 19 18)
La belle et la bête (dessin animé de W. Disney), pour tous, tous les jours 14 h 30, 16 h 30, 20 h 30. Une équipe hors du commun (de P. Marshall avec G. Davis), 12 ans, tous les jours 18 h 15.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
15 h en V.O., 17 h 45, 20 h 15, Beignets de tomates vertes (de J. Avnet avec K. Bates), 12 ans.
- APOLLO 2
14 h 45, 17 h, 20 h 30, La belle et la bête (dessin animé de W. Disney), pour tous.
- APOLLO 3
15 h, 17 h 45, 20 h 45, toutes les séances en V.O., Maris et femmes (de et avec W. Allen), 16 ans.
- ARCADES
16 h, 20 h, L'Irlande par Alain Wodey (Connaissance du monde).
- BIO
15 h, 18 h, 20 h 30, Le petit prince a dit (de C. Pascal avec R. Berry, Anémone), pour tous.
- PALACE
16 h, 20 h 30, Rapid Fire (de D.-H. Little avec B. Lee), 16 ans. 18 h, Une équipe hors du commun (de P. Marshall avec Madonna), 12 ans.
- REX
15 h, 18 h, 20 h 30, Sables mortels (de R. Donaldson avec M. Rourke), 12 ans.
- STUDIO
15 h, 18 h, 20 h 30, Les enfants volés (de G. Amelio), 12 ans.

COUVET

- COLISÉE
relâche.
- SAINT-IMIER
● ESPACE NOIR
relâche.
- LE NOIRMONT
● CINÉLUCARNE
relâche.

Conservation de l'environnement en pays neuchâtelois (2)

Protéger bien plus que l'utile: le varié!

Au début de 1991, dans ces mêmes colonnes, nous avons porté un regard sur les préoccupations en matière de nature et d'environnement dans le canton de Neuchâtel: état des lieux, actions en cours ou projetées, discutés avec les responsables de quelques services de l'administration ainsi qu'avec les représentants d'associations de protection de la nature. Expérience renouvelée ici, près de deux ans après. Second volet d'une série de trois: aujourd'hui, biotopes et faune...

DEMAIN:
le capital

SALAGE DES ROUTES AVEC DOIGTÉ

Six ans après l'entrée en vigueur de l'ordonnance fédérale sur les substances dangereuses pour l'environnement, les cantons suisses ont mis la pédale douce en ce qui concerne le salage hivernal des routes. Dans la mesure du possible, ils lui substituent le chasse-neige et l'épandage de sable ou de gravier. Et ils comptent aussi sur un comportement responsable des usagers de la route.

Depuis l'entrée en vigueur de ces prescriptions, l'usage préventif de sel sur les routes se limite généralement à des tronçons exceptionnellement exposés, comme les ponts par exemple.

Neuchâtel est le seul canton romand à recourir encore systématiquement au salage général. Selon le service des ponts et chaussées, un mauvais entretien des routes en hiver entraîne davantage de travaux de réparation à cause des dommages dus au gel. De mauvaises expériences auraient été faites au Locle, qui avait essayé le système des routes «blanches», sans recours au sel. Le canton a toutefois renoncé aux salages préventifs généraux.

Les communes du Jura ont pour leur part pratiquement renoncé au salage. Pour les routes cantonales, le Jura se rabat tant que faire se peut sur les chasse-neige et le gravier et laisse son réseau «blanc», en particulier à la suite de grosses chutes de neige. (ats)

Un troisième fleuve entre le Tigre et l'Euphrate

L'Irak a officiellement célébré l'inauguration d'un troisième fleuve artificiel entre le Tigre et l'Euphrate destiné à l'évacuation des eaux saumâtres et à la navigation. Ce fleuve est en fait un canal de 565 km de long qui traverse cinq gouvernorats entre Bagdad et le sud du pays.

Selon le ministre irakien de l'Agriculture, M. Abdel Wahab Mahmoud Sabbagh, cette réalisation permettra par la désalinisation et l'irrigation de gagner 1,5 million d'hectares de terres arables et de doubler la productivité des terres cultivées au cours des années à venir.

Le rapporteur de la commission des droits de l'Homme aux Nations Unies, Max van der Stoep avait dénoncé en août dernier le projet de troisième fleuve devant le Conseil de sécurité, accusant Bagdad de chercher à assécher la région des marais, où sont retranchés des opposants chiites selon l'opposition irakienne. Bagdad a rejeté ces accusations. (ats)

agricoles à l'ordonnance fédérale sur les sites marécageux. Récemment mise en consultation, cette ordonnance vise avec peu de nuances des surfaces très importantes. «Une protection de paysage basée sur des principes de protection de la nature», pour W. Willener. Le Conseil d'Etat neuchâtelois, comme pratiquement ceux de tous les cantons, a d'ailleurs donné à début octobre un préavis négatif sur cette ordonnance. Le WWF aurait souhaité conserver l'aspect strict des délimitations en l'assortissant d'une application souple.

QUELQUES BONS POINTS

Mais le WWF trouve des satisfactions avec d'autres biotopes qui suscitent aujourd'hui moins de polémiques quant à leur conservation. Ainsi les haies, milieu propice à une diversité de plantes et d'animaux, et qui

avaient fait l'objet d'une collaboration encourageante en 1990 entre le WWF et les agriculteurs. Même si W. Willener ne dément pas qu'il se pratique encore des destructions (une recrudescence a été observée à La Béroche), la protection des haies reste thème de réflexion et de pratique dans le cadre du Service de vulgarisation agricole.

Une part certaine de la conservation de la nature passe par une concertation avec les agriculteurs, mais on peut se demander si la situation d'insécurité que vivent ceux-ci face à la politique agricole européenne et mondiale ne va pas reléguer les préoccupations écologiques au second plan? W. Willener confirme la prépondérance actuelle des dossiers internationaux. Mais si l'écologie quitte quelque peu les débats, c'est essentiellement faute de moyens financiers: «des caisses publiques

sont vides». Néanmoins, les bases d'une protection ponctuelle, via un fonds d'indemnisation de l'Etat, ont pu être jetées pour un autre milieu biologiquement riche, dont les engrais entraînent la dégradation: les prairies sèches. Plusieurs, pour une surface totale de 100 ha environ, feront l'objet d'un contrat avec des agriculteurs.

LE NERF DE LA CONSERVATION

L'aspect financier est aussi un frein à des réalisations visant à restaurer la diversité biologique dans les milieux aquatiques, l'une des tâches de l'inspecteur de la faune Arthur Fiechter. Ainsi, là où des méandres pourraient favoriser une faune qui s'ébat dans des rivières un peu trop étroites, il faudrait que l'Etat soit propriétaire des terrains avoisinants, en cas d'inondation. Ou puisse dédomma-

ger... Ou encore: le projet de faire remonter la truite du lac dans l'Areuse pour qu'elle puisse y frayer nécessite certains aménagements, en particulier des «échelles» pour poissons. Réalisations qui attendront des travaux routiers pour être concrétisés. A. Fiechter souligne en ce contexte les contacts entretenus avec les responsables des constructions qui ont permis qu'en plusieurs sites soient pris en compte les intérêts des petite et grande faunes. On peut mentionner en particulier l'étang piscicole de Saint-Blaise (achevé) et celui d'Hauterive (encore à construire) qui permettront de compenser les frayères naturelles des brochets, palées... comblées par la construction de la N5. Un peu plus loin, près de l'étang du Loclat, sous la route cantonale entre St-Blaise et Cornaux, ce sont onze tunnels pour les crapauds qui ont été aménagés (libérant du même coup d'une tâche de transbordement fastidieuse menée dix-huit saisons durant les bénévoles «Chasseurs sans fusil»). Tunnels encore, entre Boudry et la frontière vaudoise, pour faune de toute taille.

RIVIÈRES SUIVIES

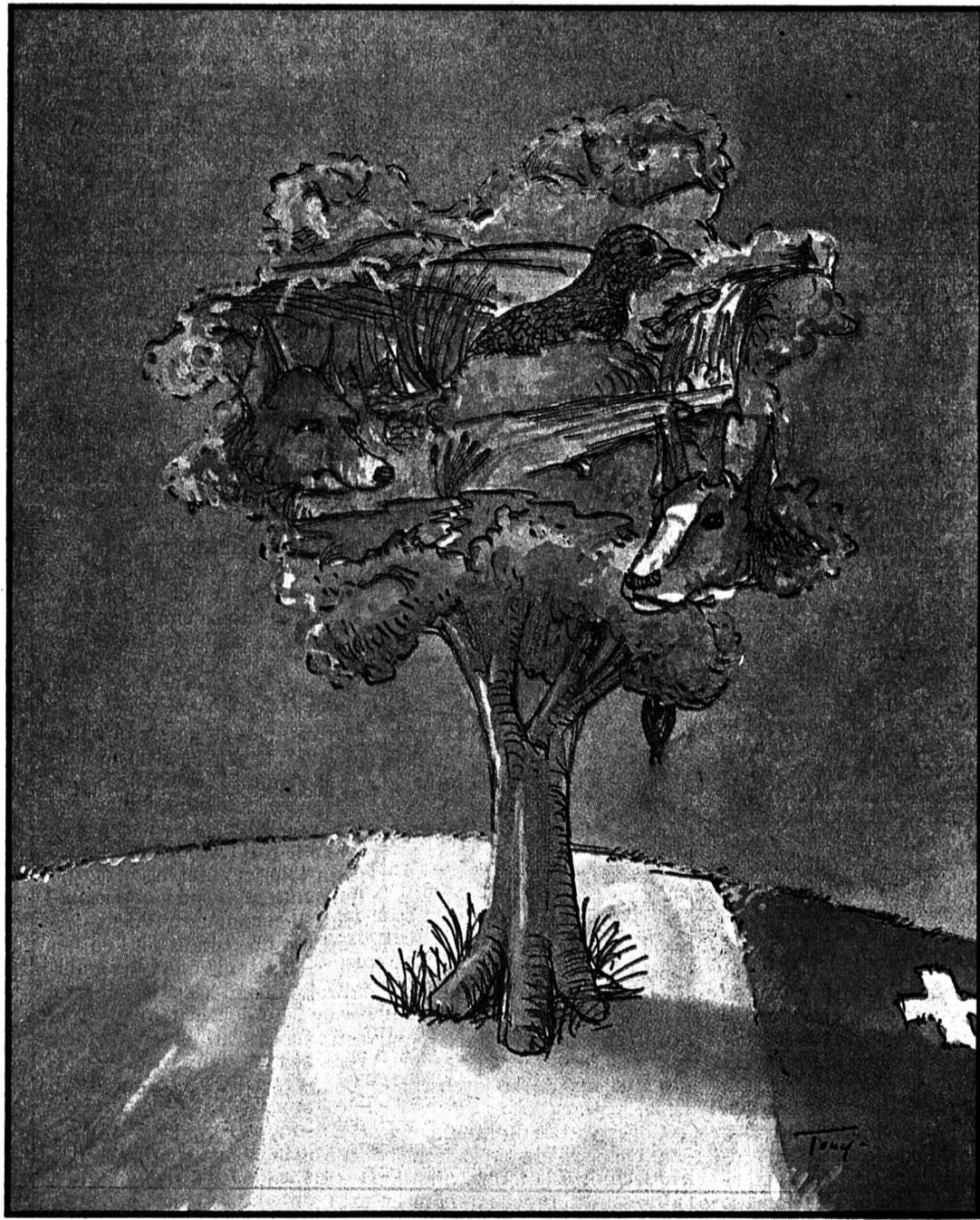
Tant la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature que le WWF gardent les cours d'eau parmi leurs préoccupations majeures. Le WWF prépare d'ailleurs sur ce thème une exposition pour janvier 1993. Il est bon aussi de rappeler que l'un des cours d'eau du canton, le Seyon, a ses protecteurs attirés, réunis au sein de l'Association pour la sauvegarde du Seyon et de ses affluents, l'APSA. Son président, le professeur Willy Matthey, écologue, place l'accent sur le tronçon en amont de Valangin aménagé en milieu naturel, entretenu grâce à des journées de travail offertes par des associations comme Club jurassien, Amis de la nature... Et aussi, bientôt, par les mesures de crise pour chômeurs, démarche qui ne manque pas de suggérer des développements intéressants (en cours à l'OCCN). Quelques inquiétudes toutefois quant au respect du boisement des rives, partie intégrante du système biologique. Une autre préoccupation concerne la qualité de l'eau, qui devrait encore s'améliorer avec une nouvelle station d'épuration, mais aussi par des aménagements conçus notamment par le professeur d'écologie végétale Jean-Michel Gobat. Seront à l'essai dès l'an prochain: des zones à plantes avides d'engrais vers lesquelles on orientera les eaux de ruissellement avant de les rendre, épurées des nitrates agricoles, au Seyon.

Par
Jean-Luc RENCK

Si la forêt a trouvé au siècle dernier déjà une protection stricte, pour des raisons essentiellement économiques (approvisionnement, protection contre les eaux...), les autres milieux naturels ont attendu plus longtemps, que ce soient les zones aquatiques, les tourbières, les prairies maigres... Le biologiste Philippe Jacot-Descombes, qui dirige l'Office Cantonal de la Conservation de la Nature (OCCN), relève aujourd'hui que la protection des tourbières devrait prendre une importance prédominante dans son travail ces prochaines années. Ces biotopes ne sont en effet protégés que par un décret provisoire (1990-1995). D'ici à la fin de ce siècle, il faudra résoudre de manière définitive le problème, complexe, des zones périphériques dites «tampons», d'où pourraient être exclues des activités (épandage, drainage...) qui portent atteinte à l'équilibre du haut-marais. «Un challenge pour la protection de la nature», ajoute Ph. Jacot-Descombes. Un défi important, en effet, que mener à terme cette mise sous protection née, on s'en souvient, dans un climat d'intense polémique.

OUVERTURES, RÉSERVES

Un élément d'importance en ce contexte, «l'agriculture s'est accommodée de la protection des tourbières et des bas-marais», remarque Walter Willener, directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV). Qui exprime par contre l'hostilité des milieux



Hôpital psychiatrique pour chauves-souris

Les préoccupations d'A. Fiechter, qui dirige le Service de la chasse et de la pêche, touchent l'ensemble des espèces animales, et pas seulement celles qui sont chassées ou pêchées. Une orientation qu'une nouvelle loi, en gestation, renforcera.

Le bilan de l'inspecteur est globalement positif pour ce qui concerne la grande faune, si ce n'est pour castor et loutre. On sait que des castors avaient été réintroduits dans la réserve de la Vieille Thielle, seul milieu propice à leur installation dans le canton. Le dernier individu a été tué par une voiture il y a plus de deux ans. Et les garanties ne sont pas réunies pour une réintroduction. Quant à la loutre, la

présence de certains polluants ne permet toujours pas d'envisager son retour. Deux cas qui illustrent cette règle de base de la conservation, règles jadis incomprises, ou pas appliquées tant qu'il n'était question de réintroduire que pour chasser: la qualité du milieu est condition préalable à toute réintroduction. Et évidemment à toute survie. Le lièvre en sait quelque chose, lui dont les effectifs ont fortement reculé dans les dernières années, notamment en raison de la destruction des haies et de certaines pratiques culturales. Dans le canton de Neuchâtel, sa population semble n'avoir que faiblement augmenté ce printemps. La réserve

de 110 km² instaurée au centre du canton est maintenue. Hors de celle-ci, chaque chasseur ne peut prélever plus d'un lièvre.

BONNE SANTÉ

Pour les autres mammifères, les populations de chevreuils, chamois, sangliers et renards sont à la hausse. Ainsi qu'en ville, celles de la fouine dont A. Fiechter constate «que sa présence entre dans les mœurs». Essentiellement depuis que les assurances remboursent les dégâts que cet animal peut occasionner aux câblages des voitures... Les chauves-souris sont elles aussi bien mieux admises. A. Fiechter relève le travail réalisé en faveur

des chiroptères, du canton et d'ailleurs, par les biologistes Pascal Moeschler (aujourd'hui à Genève) et Jean-Daniel Blant, du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds: par leurs recensements, leur information constante...

Si de plus en plus de particuliers acceptent d'avoir sous leur toit ces petits animaux qui ont par le passé pâti des superstitions, les institutions s'impliquent aussi, pour preuve les égards réservés aux chauves-souris lors de récentes transformations à l'hôpital psychiatrique de Perreux. Jusqu'aux anciennes fortifications militaires qui leur échoient...

UN OISEAU DÉFI

Les oiseaux se portent bien également, «bénéficiant d'égards croissants quant à leurs territoires naturels à l'échelle européenne», souligne A. Fiechter. Mais tant les services que les associations de protection du canton sont mobilisés par le grand tétaras. Fious quant à sa survie chez nous, et quant aux causes de ce déclin. Seule certitude: «il a besoin de beaucoup de calme»... La réflexion s'intensifie, les rapports et expertises se multiplient, on pourrait y voir plus clair bientôt sur l'avenir neuchâtelois de cet oiseau quasi mythique, sinon emblématique. Un autre défi de la conservation de la nature.



VENDREDI 11 DÉCEMBRE 1992

No 35228 - 112e année
 J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
 Fax: 039/210 360
 Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
 Rédaction: 039/210 210
 Abonnements: 039/210 311
 Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Economie suisse

Pas de libéralisme sauvage

Le Conseil des Etats a adopté hier une série de motions, déposées par les partis bourgeois pour «revitaliser» l'économie suisse. Les mesures préconisées ont reçu le soutien du Conseil fédéral. Mais attention, averti Jean-Pascal Delamuraz: les contre-exemples sont là pour nous détourner du piège de la «loi de la jungle».

Page 6

Hockey sur glace

La passion selon «Cocou»



Jean-Michel Courvoisier et l'équipe de Fleurier entendent bien faire trébucher le HCC ce soir. (Impar-Galley)

Page 11

Les Bois

Voici un golf écologique!

Les balles siffleront entre les buissons, les zones humides, les murs de pierre sèche, les murgiers et les prairies maigres: voilà le visage du futur golf des Bois dont le projet est déposé publiquement.

Page 19



JACQUES DESSANGE
Place de l'Hôtel-de-Ville 6
Téléphone 039/28 75 55
132-12375

Le président russe choisit d'utiliser le référendum contre le Parlement

Elsine se cabre

Visiblement ulcéré par l'opposition systématique du Congrès, malgré tous les compromis négociés, Boris Eltsine a choisi hier d'utiliser l'arme du référendum. Du haut de la tribune, le président russe s'est lancé dans une diatribe aussi violente qu'inattendue. «Ce n'est pas possible de travailler avec un tel Congrès», s'est-il exclamé, avant de comparer cette assemblée au «Bureau politique du Parti communiste soviétique» et d'accuser les députés de préparer un «coup d'Etat rampant».

Moscou
Patrick CHABOUDEZ

Le refus du Congrès d'entériner mercredi la nomination d'Egor Gaïdar au poste de premier ministre a été apparemment ressenti comme une trahison par Boris Eltsine, qui paraissait décidé hier matin à s'en remettre à un référendum populaire. «Au-dessus du Congrès et du président, il y a un seul juge, le peuple, a-t-il estimé. Et c'est le peuple qui devra décider laquelle de

ces deux instances est la mieux à même de sortir la Russie de la crise.

Utilisant un droit que lui offre la constitution, Boris Eltsine a par ailleurs annoncé qu'Egor Gaïdar resterait en fonction en tant que premier ministre provisoire, malgré le désaveu du Congrès. «Je ne peux faire confiance à personne d'autre pour ce poste» a-t-il expliqué.

CONFUSION

La proposition de référendum a provoqué une certaine confusion au Congrès qui a manifestement tenté de dramatiser la situation pour mobiliser l'opinion publique. Sans grand succès d'ailleurs, les Moscovites étant passablement lassés des combats politiques. Convoqués devant le Congrès, les ministres de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Défense ont, à tour de rôle, réaffirmé leur fidélité à la constitution, demandé aux députés de garder leur calme et démenti les rumeurs les plus invraisemblables qui circulaient au sein d'une assemblée en pleine effervescence. Ainsi le général Grachev a assuré que l'armée russe «ne se laisserait pas entraîner dans une aventure politique».

Concrètement, seuls les organes législatifs peuvent décider d'organiser un référendum. Mais le dépôt d'un million au moins de signatures ou la demande d'une telle consultation par un tiers des députés oblige le Parlement à lancer la procédure. Le Congrès a déjà rejeté la proposition de Boris Eltsine, estimant qu'elle «viole l'équilibre



des pouvoirs» et «déstabilise» la société. Reste la deuxième voie, celle des signatures populaires, dont la collecte aurait déjà commencé.

Cependant dans les couloirs du Kremlin, on évoquait souvent la possibilité d'un compromis de dernière minute. Dans l'après-midi, Valéri Zorkine, le président de la Cour constitutionnelle, proposait d'ailleurs d'arbitrer une rencontre de conciliation entre Boris Eltsine et Rouslan Khasboulatov. La suggestion a été acceptée par le Congrès et une rencontre entre les deux principaux antagonistes devrait avoir lieu aujourd'hui.

FRACASSANTE

Coutumier des déclarations à l'emporte-pièce, quitte à se ravi-

ser par la suite, Boris Eltsine pourrait s'accommoder d'une concession substantielle de la part du Congrès. Sa fracassante déclaration a déjà forcé le Congrès à prendre position. Pour sortir de l'impasse actuelle, Rouslan Khasboulatov s'est déclaré en faveur d'élections législatives et présidentielles simultanées.

Le coup de force de Boris Eltsine n'est pas sans risque. Car si la popularité du Congrès est assurément très basse, la sienne a singulièrement pâli depuis le putsch d'août dernier. Les Russes, durement touchés dans leur majorité par cette année de réformes économiques, pourraient ne pas lui apporter le soutien escompté en cas de référen-

P.C.

La Suisse propose elle-même de renoncer à la présidence de l'AELE

La «ministérielle de la honte»

La Suisse devra boire la coupe jusqu'à la lie. Jean-Pascal Delamuraz proposera à ses six collègues de l'Association européenne de libre-échange (AELE), ce matin à Genève, de ne pas prendre la présidence de l'organisation. Il mettra à leur disposition ses diplomates pour «démêler l'écheveau» créé par le refus suisse de l'EEE. Pour le pays fondateur de l'AELE, ce sera la «ministérielle de la honte», a dit le conseiller fédéral.

Par
François NUSSBAUM

Pas de faux-fuyants chez J.-P. Delamuraz, hier devant la presse à Genève: en refusant l'Accord EEE, la Suisse doit à la fois assumer son décalage avec ses partenaires de l'AELE et ne pas freiner la mise en place de l'EEE pour les autres. Ceci posé, la Suisse entend rester membre de l'AELE, du moins pour tout

ce qui ne touche pas l'EEE, c'est-à-dire peu de choses.

Il reste, à ce titre, les activités parlementaires de l'AELE, le Comité consultatif avec les partenaires sociaux et les relations avec les pays tiers. Deux accords viennent d'ailleurs d'être conclus avec la Roumanie et la Pologne, ainsi qu'une déclaration de coopération avec l'Albanie. Des pourparlers sont en cours avec la Bulgarie. Des accords existent déjà avec la Tchécoslovaquie et la Hongrie.

Mais, désormais, 80 à 90% des activités de l'AELE seront consacrées à la mise en place de l'EEE. Il est donc normal que la Suisse renonce à en prendre la présidence pour ces six prochains mois, comme le voulait le calendrier. Quant au maintien du siège de l'organisation à Genève, la question doit encore être discutée.

COUP DE MAIN

Le gros problème, ce sont les nombreuses complications

créées par la défection de la Suisse dans la construction de l'EEE. Par exemple, le système des règles d'origine (détermination du «label EEE» des produits, pour qu'ils bénéficient d'exonérations douanières), trois régimes se superposent: celui des accords de 1972, auquel la Suisse reste soumise, celui de la convention de Stockholm pour les membres de l'AELE, et celui de l'EEE.

Autre question: le fonds de cohésion (financement de l'aide aux régions défavorisées du Portugal, d'Espagne, de Grèce et d'Irlande). Participant à l'EEE, la Suisse aurait dû verser 350 millions de francs. Elle y renoncera, a dit J.-P. Delamuraz. Non pas par mesquinerie financière, mais parce que le maintien de ce crédit serait trop contraire à la décision du peuple suisse contre l'EEE.

PORTE FERMÉE

Tôt ce matin, le patron de l'Economie publique doit expliquer la situation à ses collègues de l'AELE, en comité restreint. Ensuite, la porte de la rencontre ministérielle se refermera sur la Suisse, puisqu'il s'agira d'EEE. Triste développement pour le représentant d'un pays fondateur de l'AELE. C'est en effet le conseiller fédéral Hans Schaffner qui, avec le secrétaire d'Etat Paul Jolles, en avait donné l'impulsion déterminante en 1959.

F.N.

OPINION

L'Europe de tous les espoirs

«Les temps sont dangereux pour l'Europe»

Le constat, signé John Major, est extrait d'un article publié hier par «Le Figaro». Le premier ministre de Sa Gracieuse Majesté y évoque notamment «l'œuvre de forces capables de faire éclater notre continent».

A la veille du sommet d'Edimbourg, qui d'ores et déjà promet d'être morose et au cours duquel la présidence britannique de la CEE est certaine de récolter plus d'horions que de fleurs, le successeur de Mme Thatcher a certes quelques raisons de vouloir placer la barre des débats un peu au-dessus des «bringues» budgétaires, agricoles ou procéduriers qui menacent de transformer la réunion en mesquine foire d'empoigne.

Pourtant, au-delà de la manœuvre d'esquive qu'il constitue, l'avertissement mérite d'être entendu.

Depuis trois ans, en fait depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement du bloc soviétique, l'Europe est en crise.

Economique, certes. Mais surtout identitaire.

Alors que la Communauté espérait, par son exemple, influencer l'évolution des nouvelles «démocraties» de l'Est, c'est le contraire qui s'est produit. L'anarchie, née du nationalisme exacerbé et de la crise institutionnelle, qui gangrène les Balkans et l'Europe centrale, a contaminé nos régions. La grande peur que symbolisent, de manière très civilisée, les «non» danois à Maastricht et helvétique à l'EEE, vise moins les «technocrates de Bruxelles» qu'elle traduit une perte de crédibilité des élites politiques et économiques traditionnelles.

Un phénomène de rejet issu du profond désarroi populaire face à un futur devenu aléatoire et qui s'exprime aussi très brutalement et dramatiquement au travers de centaines d'actes de racisme, en Allemagne, en Italie et ailleurs. Ce dérapage, on peut l'expliquer en grande partie par la fulgurante désagrégation d'un type de société longtemps gelé par la guerre froide et qui cherche aujourd'hui aveuglément son salut dans un libéralisme planétaire aux finalités obscures. Face à cette évolution, les citoyens ont de plus en plus l'impression que leur avenir ne leur appartient plus, et que de sujets, ils sont devenus de simples pions. D'où leur réflexe irraisonné de vouloir stopper la marche de l'histoire. Quitte pour cela à recourir à des remèdes qui ont pourtant démontré leur nocivité.

Hier, dans les rues de Bruxelles, des milliers d'agriculteurs manifestaient encore contre le GATT, alors que dans la capitale grecque, ils étaient un million à protester contre l'impérialisme de la république yougoslave de Macédoine.

Les messages sont maladroits, mais l'avertissement est clair: s'ils veulent que l'Europe survive à ces «temps dangereux», ses dirigeants doivent retrouver le chemin de la cohérence et de la solidarité. Entre eux, bien sûr, pour dégager enfin une politique commune.

Mais surtout à la rencontre de leurs citoyens, afin de leur redonner des raisons de croire en l'avenir.

Roland GRAF

Auto-Echange!

Votre grand amour a-t-il fait son temps?

Alors, venez nous voir. Nous vous ferons une offre d'échange super attrayante. Demandez nos conditions pour une Corolla, Carina E, ou une Camry

CENTRE DE VENTE
TOYOTA
Avenue Léopold-Robert 117
La Chaux-de-Fonds 039/23 64 44